

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR - ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR - ANNABA



جامعة باجي
مختار - عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Année 2011-2012

N° d'ordre :
Série :

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de

Magister en Architecture

Option : Urbanisme

THEME

**VIVRE EN VILLE, LE LIEN SOCIAL À L'ÉPREUVE DES
NOUVELLES FORMES D'HABITAT.**

**ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE LE QUARTIER AADL SIDI ACHOUR ET
LES RÉSIDENCES GÉNI-SIDER OUED KOUBA – ANNABA.**

Présenté par :

BENZERARA Amine

Sous la Direction du Professeur Kaddour BOUKHEMIS

Président : Anissa BOUKHEMIS Pr. Université Badji Mokhtar - Annaba
Examineurs : Khaled BRAHAMIA MCA Université Badji Mokhtar - Annaba
Heddy BOULKROUNE MCA Université Badji Mokhtar - Annaba

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES ABREVIATIONS	V
RESUME	VI
ABSTRACT	VII
REMERCIEMENTS	VIII
DEDICACES	IX
INTRODUCTION GENERALE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PREMIERE PARTIE	
LA VILLE :UN SYSTEME SOCIO-SPATIAL COMPLEXE ET EVOLUTIF, ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
CHAPITRE1. LA VILLE, UNE ENTITE SOCIO-SPATIALE COMPLEXE ET DYNAMIQUE SIGNET NON DEFINI.	ERREUR !
1. La ville, un système d'interrelations spatiales et sociales	Erreur ! Signet non défini.
1.1. <i>La ville, une entité matérielle organisée</i>	Erreur ! Signet non défini.
1.2. <i>La ville, une entité sociale</i>	Erreur ! Signet non défini.
2. Les organisations sociale/spatiale, imposition des logiques	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 2. L'URBANITE, UN PRODUIT DE L'ARTICULATION SOCIO-SPATIALE NON DEFINI.	ERREUR ! SIGNET
Introduction	Erreur ! Signet non défini.
1- Urbanité, art de vivre en ville	Erreur ! Signet non défini.
2- Liens sociaux, une proximité sociale	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEUXIEME PARTIE	
LA VILLE D'ANNABA :QUAND L'HISTOIRE ET LA SOCIETE FONT LE LIEU ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
CHAPITRE 3. LA VILLE D'ANNABA, UNE RICHESSE SOCIO-SPATIALE DEFINI.	ERREUR ! SIGNET NON
Introduction	Erreur ! Signet non défini.
1- La médina (avant 1832), un lieu d'une dominance sociale	Erreur ! Signet non défini.
Introduction	Erreur ! Signet non défini.
1.1. <i>Entité spatiale de la médina, un espace fermé</i>	Erreur ! Signet non défini.
1.2. <i>La vie sociale, une pratique religieuse</i>	Erreur ! Signet non défini.

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

2- Le tissu Européen (1832-1962), un lieu d'une dominance matérielle *Erreur ! Signet non défini.*

Introduction Erreur ! Signet non défini.

2.1. *Entité spatiale, un espace ouvert* Erreur ! Signet non défini.

2.2. *Le Cours de Bertagna, espace de forte sociabilité* Erreur ! Signet non défini.

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

3- Le tissu post colonial (1962-1990), un lieu résidentiel par excellence **Erreur ! Signet non défini.**

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 4. LA VILLE D'ANNABA, LIEU OU LA RATIONALITE PRIME **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

1- Un bouleversement socio-économique après 1990 Erreur ! Signet non défini.

2- Une politique de construction d'une dominance résidentielle **Erreur ! Signet non défini.**

2.1. *Des stratégies adoptées, une politique développée* Erreur ! Signet non défini.

2.2. *Le monde est citadin* Erreur ! Signet non défini.

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

3- La densité, une solution d'efficacité Erreur ! Signet non défini.

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

TROISIEME PARTIE

VIVRE EN VILLE, ENTRE PROXIMITE SPATIALE ET DISTANCE SOCIALE

ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

CHAPITRE 5. AADL SIDI ACHOUR, UNE DISSOCIATION ENTRE REALITE SPATIALE ET REALITE SOCIALE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

Introduction Erreur ! Signet non défini.

1- Le quartier AADL : une distance résidentielle minimale **Erreur ! Signet non défini.**

2- Une mixité résidentielle marquante **Erreur ! Signet non défini.**

3- La réalité du lien social comme résultat de l'espace produit **Erreur ! Signet non défini.**

3.1. *Echelle réduite, la proximité de résidence* **Erreur ! Signet non défini.**

3.2. *L'échelle élargie, espace dits de proximité et l'espace public du quartier* **Erreur ! Signet non défini.**

3.3. *Des formes de sociabilités, le lien social détaché des échelles spatiales* **Erreur ! Signet non défini.**

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 6. RESIDENCES GENI-SIDER, UN MODELE DE SEGREGATION SOCIO-SPATIALE

ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1- Distance spatiale résidentielle - maximale versus minimale **Erreur ! Signet non défini.**

1.1. *La distance spatiale maximale* **Erreur ! Signet non défini.**

1.2. *La distance spatiale minimale* **Erreur ! Signet non défini.**

Conclusion Erreur ! Signet non défini.

2- Une composante sociale très sélective	Erreur ! Signet non défini.
3- La question du lien au regard de cet articulation socio-spatiale	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCLUSION GENERALE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BIBLIOGRAPHIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LISTE DES FIGURES

<i>Fig.01: La ville, un système socio-spatial</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.02: les échelles de pratique sociale de l'espace</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.03: la relation réversible entre les deux entités qui forment la ville</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.04: Univers relationnel du citoyen</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.05: Mobilité résidentielle</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.06: la situation de la ville d'Annaba</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.07: L'étalement de la ville d'Annaba</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.08: Bône en 1832</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.09: La Médina : une trame hiérarchisée</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.10: le réseau viaire de Bône</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.11: la situation du tissu colonial par rapport à la médina</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.12: Principe d'organisation du centre ville d'Annaba</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.13: Centre civique du tissu colonial</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.14: le cours de Bertagna, lieu de sociabilité</i>	Erreur ! Signet non défini.

<i>Fig.15: le cours de Bertagna (1848)</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.16: la croissance de la population en Algérie entre 1886 et 1989</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.17: la situation du tissu post colonial</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.18: les ZHUN à la cité Belaïd Belgacem-Annaba</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.19: les violences urbaines : quartiers agglomération Annaba 2009</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.20: La ville d'Annaba vue aérienne</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 21: l'investissement dans le secteur de l'habitat entre 1970 et 1989</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.22: les réalisations en matière de logement entre 1968-2008</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.23: Des nouvelles formules d'acquisition du logement</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 24: Typologie des logements</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.25: la distribution de l'habitat entre 1999 et 2008</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.26: Taux du logement urbain distribué entre 1999-2008</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.27: les résidences GENISIDER à oued Kouba</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.28: AADL Didouche Mourad</i>	54
<i>Fig. 29: AADL Saf Saf</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 30: AADL Zaàfrania</i>	54
<i>Fig. 31:AADL Sidi Achour</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.32: axe routier dans les grands ensembles</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.33: les espaces communs au niveau du bloc</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 34: une tour de 16 étages</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.35: le niveau éducatif des résidents du quartier AADL S.Achour</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.36: structure de l'emploi par secteur</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.37: le CSP des chefs de famille</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.38: une distance spatiale et sociale minimale</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 39: le niveau sécuritaire du quartier</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 40: le choix du logement futur</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.41: les conditions recherchées dans la maison individuelle</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.42: les particularités recherchées dans le lieu de rencontre</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.44: la placette du quartier</i>	Erreur ! Signet non défini.

<i>Fig. 43: une distance sociale opposée à la distance spatiale</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.45: les lieux de rencontre</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 46: l'insuffisance du quartier en matière d'équipement de proximité</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.47: l'importance de la mosquée en tant qu'espace de rencontre</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.48: la composition des résidences GENISIDER</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig.49: les configurations d'enfermement</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 50: l'environnement immédiat</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Fig. 51: l'axe routier en commun</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Tableau n°1 : les critères de comparaison entre les deux quartiers</i>	55

LISTE DES ABREVIATIONS

AADL : agence nationale de l'amélioration et du développement du logement

CHU : centre hospitalier universitaire

CNDPI : centre national d'archive de la presse et d'information

CNL : caisse nationale du logement

COS : coefficient d'occupation du sol

IGH : immeuble à grande hauteur

LFC : loi de finance complémentaire

LLV : logement location vente

LSL : logement socio-locatif

LSP : logement socio-participatif

RGPH : recensement général de la population et de l'habitat

ZHUN : zone d'habitat urbain nouvelle

Résumé

La ville est par excellence un lieu créé par une société donnée à une époque donnée pour un vivre ensemble. Les caractères et caractéristiques de ce vivre ensemble découlent en grande partie de la corrélation entre le mode de vie des populations, le fonctionnement et la morphologie de la ville et les typologies architecturales et urbanistiques.

La ville actuelle a changé dans son ensemble, d'une ville fermée à une ville éclatée, d'une ville compacte à une ville hétérogène avec l'apparition de nouveaux besoins, de nouveaux modes de vie et de nouvelles cultures.

La corrélation actuelle entre les deux contextes, spatial et social, qui constituent la ville est de plus en plus floue ; les villes de plus en plus apparaissent complexes négligeant le social en tant que consommateur et toujours ordonnateur de l'espace.

Le vivre ensemble en ville et le lien social comme résultat est la question du jour ; les valeurs, les idéologies et les pratiques sont de plus en plus en péril. Aborder le vivre ensemble et le lien social semble un outil pour intervenir sur la ville.

Mots clés : Ville, Vivre ensemble, Corrélation, Mode de vie, Fonctionnement, Morphologie, Typologies architecturales et urbanistiques, Contextes spatial et social, Floue, Lien social.

Abstract

The city is par excellence a place created by a society given to one time given to live together. The characters and characteristics of that to live together ensue largely of the correlation between the life style of the populations, the functioning and the morphology of the city and the architectural and urbane planning typologies.

The present city changed in his/her/its whole, of a city closed to an exploded city, from a compact city to a heterogeneous city with the apparition of new needs, new life styles and new cultures.

The present correlation between the two contexts, spatial and social, that constitute the city is more and more fuzzy; the cities appear more and more complex disregarding the social as consumer and always organizer of the space.

To live it together in city and the social tie as result is the question of the day; the values, the ideologies and the practices are more and more in peril. To reach to live it whole and the social tie seems a tool to intervene on the city.

Key words: *City, To live it together, Correlation, Life style, Functioning, Morphology, the architectural and urbane planning typologies, Contexts spatial and social, Fuzzy, Social tie.*

Remerciements

En premier lieu je remercie le bon dieu de m'avoir facilité la tâche. Notre prophète confirmait : « Celui qui ne remercie pas les gens, ne remercie pas le tout puissant ».

D'emblée ; mes remerciements à:

- Ma famille pour le soutien moral illimité,*
- Mon encadreur, le professeur K. Boukhmis pour ses directives et son précieux soutien,*
- Mes professeurs : Mme A. Boukhmis et Mme Mokhenachi pour toute la documentation mise à ma disposition et les orientations ciblées dans le vif sujet,*
- Mes amis : Aliout, Belarbi, Ben Abed Karim, Bentrads, Bouras, Maameri, Tadjine.*
- Toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail de recherche.*

A MES PARENTS

Donc toutes choses causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel (...) je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout...

Pascal

Pensées

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

A l'instar de tout espace habité, la ville est la matérialité d'un ancrage d'une population sur un territoire donné ; la ville est, donc l'expression d'une appropriation d'un espace et des valeurs liées à la culture et au mode de vie de ses habitants. Elle est, à la fois support et système de relations socio-spatiales qui se complexifient avec le temps.

La ville peut être, également, considérée comme un environnement, un cadre dans lequel se déroule la vie urbaine : elle est la scène de la vie sociale : les pratiques, les comportements, les relations sociales et les conflits s'y construisent et prennent tout leur sens.

La ville est par excellence un lieu créé par une société donnée à une époque donnée pour un **vivre ensemble**. Les caractères et caractéristiques de ce **vivre ensemble** découlent en grande partie de la corrélation entre mode de vie des populations, fonctionnement et morphologie de la ville et les typologies architecturales et urbanistiques.

Prenons l'exemple des « *...villes Romaines et Grecques et ensuite arabes qui se reconnaissent par leurs fortifications, à leurs portes, leurs compositions architecturales et par leur trame urbaine¹...* », sans oublier les édifices publics comme les lieux de cultes (temples, églises, mosquées) et les lieux publics (places, théâtres, amphithéâtres).

En analysant l'exemple des villes romaines au niveau de l'organisation spatiale, on s'y retrouve avec un aménagement urbain basé sur deux axes routiers **Decumanus** et **Cardo** dont leur intersection forme un espace doté de pouvoir politique, lieu de réunion, c'est le **Forum** un espace de centralité qui marque la gouvernance du peuple par lui-même : **la démocratie**.

L'exemple des villes arabes et médiévales ne sont pas loin de cette cohérence socio-spatiale (des pratiques sociales transcrites dans la réalité par l'espace matériel) car elles se caractérisent par la graduation de la structure sociale (le roi et le peuple) où l'espace urbanistique et architectural traduit cette graduation (on trouve la localisation de l'espace de pouvoir politique-économique au sommet ou au centre, ainsi de suite pour les espaces dont la composante sociale est en dessous).

¹. G.BONACORSI, « Morphologie et Architecture », *Les Tissus Urbains* (Colloque international à Oran 1-3/12/1987), Ministère de l'urbanisme et de la construction, Edition ENAG, Algérie, 1989, P.275

Avec l'avènement de l'ère industrielle qui parmi ces conséquences le progrès des moyens de transport et de télécommunication, on assiste à une reconfiguration spatiale des villes (passage d'une ville fermée à une ville éclatée, compacte et hétérogène), à une recomposition sociale et à des changements dans les besoins et dans les attitudes et comportements.

A titre d'exemple, en Algérie, 65% de la population totale nationale vivent en ville², contre 31,42% en 1966 (R.G.P.H 1966). Afin de répondre en masse aux nouveaux besoins de la population urbaine, des programmes de construction d'une grande envergure ont été lancés dans la décennie 1970 sous la forme de ZHUN (dissémination de cités d'habitat collectif -tours et barres-) et depuis d'autres formes d'habitat et formules d'acquisition de logement voient le jour dont ceux de l'AADL et des Résidences promotionnelles.

Beaucoup d'efforts ont été consentis, donc, pour satisfaire la demande en nombre de logements par des formules d'offre variées. Ces nouvelles configurations physiques conjuguent la proximité spatiale et une forte densité démographique et par conséquent elles rapprochent physiquement un grand nombre de population sur des superficies réduites (une solution à la rareté du foncier). Théoriquement cette distance physique minimale devrait renvoyer à une distance sociale minimale.

Sous l'effet de l'urbanisation accélérée, de l'étalement urbain et de l'augmentation de la part de la population migrante en ville, la culture **vivre en commun** s'impose comme une nécessité technique et économique (construction de cités d'habitat collectif - les Grands Ensembles) alors que la culture **individualisme** s'enracine progressivement (enclaves résidentielles, groupement des maisons individuelles).

Autrement dit, la proximité spatiale (distance physique minimale dans le cas des quartiers d'habitat collectif) aurait tendance à produire une distance sociale maximale ; autrement dit une forte divergence entre le spatial et le social.

Cette distanciation serait-elle la traduction d'un décalage entre le type d'habitat produit et offert et les aspirations des bénéficiaires ? Faut-il voir là une rupture accidentelle dans la cohérence entre les entités spatiale et sociale, ou l'expression d'une volonté d'une catégorie de la population ?

Ainsi, avec la rapidité des changements spatiaux et sociaux, la question de la solidarité et du lien social est d'actualité. D'ailleurs, d'après ASCHER F. et GODARD.F, le lien social actuel

². A. AKLI et HOCINE Mohamed « la politique urbaine en Algérie, enjeux et perspectives » (interview avec Mr MOUSSA Noureddine), *Vies de villes*, Hors série juin 2011, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR. p.08-18

est en état de fragilité, le **vivre ensemble en ville** est en péril à tel point de conclure « ...*la disparité de la société contemporaine*³... ». Y a-t-il une menace ? Est-ce que la montée de l'individualisme représente une menace au vivre ensemble en ville? Quelle est la réalité d'aujourd'hui du **vivre en ville** ?

Quand la satisfaction des besoins sociaux n'est pensée qu'en termes d'efficacité technique, et quand la densité démographique est retenue comme solution à la rareté du foncier, on crée de la proximité spatiale, c'est à dire qu'une distance minimale rapproche les lieux sociaux.

Ce qui serait intéressant de voir ce qui a derrière (le sens) cette relation entre la distance spatiale et les lieux sociaux ; et notamment de voir si la distance spatiale minimale induit ou non une distance sociale minimale ; en d'autres termes, si une distance physique minimale augmenterait le degré de sociabilité entre les habitants d'un même quartier d'habitat ou de quartiers d'une même ville ?

L'étude de la relation proximité spatiale/distance sociale est abordée par l'analyse **du vivre ensemble au quotidien** dans deux quartiers d'habitat collectif d'Annaba (et où la distance physique entre les résidents est minimale) : le quartier Sidi Achour (AADL) et les Résidences de Géni-Sider cité Oued Kouba. Il est tenté de mettre en lumière la nature et l'intensité des liens sociaux qui se tissent entre les résidents d'une même cité ; une manière de restituer et mesurer la qualité de vie sociale.

Méthodologie et démarche

Le travail de recherche effectué se fait dans le cadre d'un mémoire de magistère. La première étape du travail a consisté en une recherche bibliographique sur la ville, l'urbanité et les liens entre l'espace matériel et l'espace social, plus généralement ; et sur le **vivre ensemble en ville** plus particulièrement. Cette phase de lecture a été utile pour cerner le cadre théorique et conceptuel et pour construire le modèle d'analyse pour l'étude du vécu au niveau de quartier de ville.

- *Choix de l'aire d'étude*

Pour traiter de la question de savoir si la distance spatiale minimale entraîne ou non une distance sociale minimale (si une distance physique minimale augmenterait le degré de

³ . F. ASCHER et F. GODARD, « Vers une troisième solidarité », *Esprit*, 1999, n° 11, p. 168-189.

sociabilité entre les habitants d'un même quartier d'habitat ou de quartiers d'une même ville), il a été choisi comme aire d'investigation deux quartiers de la ville d'Annaba.

Le choix d'Annaba pour le traitement de la question est justifié par le fait que cette ville historique a traversé différentes phases, à travers lesquelles il est saisi l'évolution dans les logiques des liens entre l'espace physique et le lieu social (médiina, ville coloniale, ZHUN, ...).

Par ailleurs, Annaba est une ville qui a connu depuis l'indépendance une croissance urbaine très importante en conséquence d'un vaste projet de développement industriel. En réponse à la croissance démographique et économique, Annaba confrontée des contraintes foncières, s'est dotée d'un programme d'habitat de grande envergure en faveur d'une densification du tissu urbain.

Un zoom est porté sur deux quartiers résidentiels (datant d'après 1994) d'Annaba qui ont pour points communs la forme d'habitat (habitat collectif), la forte densité démographique, dans un but de comparaison dans les formes de sociabilité.

En choisissant de mettre à l'épreuve le rapport proximité spatiale/distance sociale à l'échelle du quartier, nous espérons nous rapprocher au plus près des résidents pour s'informer de leur vie quotidienne, pour découvrir leurs aspirations et leurs appréhensions, pour sonder leur degré de satisfaction du lieu de résidence (localisation, qualité du logement et de l'espace public) et la qualité des relations de voisinage.

- *Démarche et méthode d'analyse*

Pour l'étude du rapport proximité spatiale et distance sociale, l'articulation de deux échelles d'analyse a été identifiée : le temps passé et temps présent, la ville et le quartier.

- L'échelle du temps long : En considérant la ville comme objet multidimensionnel et système socio-spatial complexe et évolutif, le constant est, dans ce cas, l'espace, et plus précisément la ville d'Annaba et la variable est le temps historique. Cette échelle permet d'une part d'une mise en contexte historique de la ville d'Annaba et d'autre part, de rendre compte de l'évolution dans les logiques d'organisation et de fonctionnement de la ville.

- L'échelle du temps présent : Cette fois, la constance est le facteur temps et la variable les nouveaux quartiers résidentiels d'Annaba. Cette échelle va permettre de comparer deux quartiers d'habitat de la ville d'Annaba en termes de l'espace vécu et espace perçus. La confrontation espace produit/espace vécu et perçu a nécessité de se référer aux politiques d'habitat, aux

documents techniques (PDAU, POS), à l'observation sur terrain et à l'enquête auprès des résidents des deux quartiers retenus. Il a été privilégié une étude comparative entre :

- le quartier Sidi Achour AADL, un quartier situé au sud par rapport au centre ville et caractérisé par des barres et tours séparés/accompagnés par des espaces publics de proximité : place, école,
- et le quartier des Résidences Géni-Sider Oued Kouba, situé au nord par rapport au centre ville et caractérisé par un groupement de tours, un type qui s'inscrit dans la catégorie des enclaves résidentielles (résidences fermées).

A cet effet, il a été entrepris :

- une *analyse spatiale* du cadre bâti des deux quartiers : par la densité, l'aspect extérieur des constructions matérielles et la qualité des espaces publics proposés, dans le but de prouver une distance spatiale minimale ;
- une *enquête par questionnaire* (Cf. Annexe) pour restituer le vécu et le perçu des résidents des quartiers et mesurer/apprécier le degré des relations de voisinage et les formes de sociabilité. Le contenu du questionnaire est structuré en 05 volets :
 - 1^{er} volet : apprécier le degré de la mixité résidentielle ;
 - 2^{ème} volet : définir les activités journalières ;
 - 3^{ème} volet : cerner dans leurs traits les relations de voisinage et les formes de sociabilité ;
 - 4^{ème} volet : apprécier le degré de rapprochement entre l'espace construit et l'espace vécu par le biais d'un croisement entre les pratiques et usages réels et les attentes des habitants et les besoins exprimés en équipements de proximité ;
 - 5^{ème} volet : interroger les habitants sur leur habitat du futur, d'avenir et espéré.

Partant du principe **un logement - une famille**, la population ciblée a été le chef de famille. Quant à la taille de l'échantillon, il a retenu 10% du nombre total de logement du quartier, soit un échantillon de 178 répartis en 148 questionnaires pour le quartier AADL Sidi Achour et 30 questionnaires pour le quartier des Résidences Géni-Sider quartier Oued Kouba.

Beaucoup de difficultés ont été rencontrées lors de l'élaboration de l'enquête surtout au niveau des résidences Géni-Sider où l'accès est strictement contrôlé (gardiens, barrières,

interphone, caméra de surveillance) et où la méfiance vis à vis du non résident est très perceptible. Aussi, il n'a été possible que de réaliser 26 questionnaires sur les 30 initialement programmés.

Plus généralement, on a des refus de réponses des enquêtés sur des questions portant sur le profil socioéconomique et sur celles portant sur les relations et les lieux de rencontre du segment féminin.

Le recours aux cartes, plans, schémas, organigrammes a été nécessaire pour selon les cas appuyer un raisonnement ou illustrer un fait, un phénomène, une situation, des comportements.

Le travail du Magister est organisé en trois parties. ***La Première Partie*** consacre une attention particulière à la ville et les urbanités. Elle présente la ville comme objet, système socio-spatial complexe et évolutif et comme scène de la vie urbaine/sociale ; et l'urbanité comme un art de vivre en ville. En intégrant la définition de nombreux concepts et notions, elle sert de cadrage théorique et conceptuel pour l'objet d'étude du Magister.

La Deuxième Partie fait intervenir le triple typique Espace/Société/Temps pour traiter de la ville d'Annaba et pour rendre compte de la différenciation dans les principes d'organisation et de fonctionnement des quartiers qui la composent. Elle met au cœur de l'analyse le lien entre l'espace physique et l'espace social en référence aux évolutions dans les contextes historiques, socio-économiques et socioculturelles de l'Algérie.

Quant à ***la Troisième Partie***, elle s'intéresse au vivre en ville aujourd'hui et notamment au niveau de deux quartiers résidentiels d'Annaba marqués par de forte densité démographique. Elle a pour objet de faire le lien entre la forme d'habitat produite et les formes de sociabilité qui leur sont associées. A travers l'analyse des deux quartiers, l'exercice consiste à vérifier si à une distance physique minimale (proximité spatiale) correspond une distance sociale minimale.

PREMIERE PARTIE

LA VILLE :

UN SYSTEME SOCIO-SPATIAL COMPLEXE ET EVOLUTIF,

Chapitre1.

La ville, une entité socio-spatiale complexe et dynamique

Les difficultés rencontrées lors de l'exercice de définition de la ville résultent de sa très grande complexité : la ville est à la fois un produit matériel et un produit social ; une réalité du moment et un processus de changement et d'évolution, une production d'acteurs (par des équipes pluridisciplinaires composées entre autres par des urbanistes, des aménagistes, des architectes, des sociologues, etc.) et une consommation par des usagers (usages des espaces et des ressources, et pratiques et comportements des usagers).

La ville est à la fois support, produit et réceptacle de la projection sociale. La ville peut être l'œuvre d'une planification comme d'aménagement plus ou moins spontané.

En ce sens, la ville est une entité multidimensionnelle (spatiale, sociale, politique, etc.). L'analyse de chacune de ses dimensions suppose une démarche et des outils différents et relevant de disciplines différentes.

1. La ville, un système d'interrelations spatiales et sociales

La ville peut être abordée de plusieurs façons et selon des points de vue différents et pour des objectifs différents : milieu résidentiel, milieu de travail, milieu de culture, etc.

Pour Montero⁴, la ville se définit du point de vue image qui apparaît automatiquement par son paysage déduit de la juxtaposition des aspects extérieurs de divers éléments (figés et mobiles) qui font la ville. Lorsqu'on parle des éléments figés on aborde les aspects extérieurs des bâtisses (maisons, le groupement des monuments et des bâtiments publics), les rues et les places publics ; pour les éléments mobiles, on parle des données sociales, du progrès technique traduit par le système de communication et les moyens de transport.

Pliez O.⁵ aborde la ville de point de vue planification ; selon lui elle est le résultat d'une opération de va et vient faite à la fois par le haut et le bas : « ...*par le haut, elle traduit la vision des aménageurs dont l'objectif était essentiellement de répondre à une urgence et d'accompagner une dynamique où les agglomérations sont la somme des communautés*

⁴ . M.MONTERO, 2002, *La ville*, Edition ellipse, Paris p.34

⁵ . O.PLIEZ, 2003, *Villes du Sahara, Urbanisation et urbanité dans le Fezzan Libyen*, Edition CNRS, France. p.163

juxtaposées ; par la bas, les modalités de l'appropriation de l'habitat et des quartiers témoignent de l'évolution du modèle importé... ».

Lefebvre H.⁶ considère la ville comme «... *une projection des rapports sociaux sur le sol...* », une vie sociale jouée dans un espace matériel en tant qu'objet. Une définition similaire est donnée par Berque A.⁷ pour qui «... *il expose que la ville est à la fois forme (matérialité de la ville) et substance (c'est-à-dire ensemble des relations entre les hommes et espaces)...* ». De Maximy R.⁸ démontre que la ville est une aire aménagée non seulement physique mais aussi culturelle.

En définitif, la ville est un système qui tire sa cohérence de l'interaction du sous-système spatial et du sous-système socioculturel (**fig.01**).

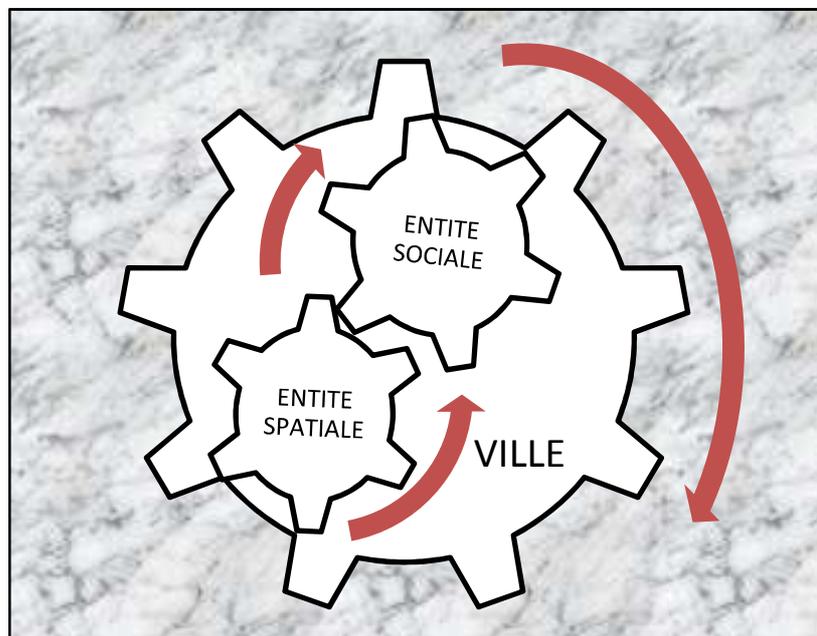


Fig.01: La ville, un système socio-spatial

Source : Benzerara Amine, 2011

1.1. La ville, une entité matérielle organisée

La ville est une entité matérielle se présentant sous la forme d'organisation naturelle (topographie du site) et artificielle formée par un tissu constructif (plein) et des espaces intermédiaires (vides ou creux). Les pleins se définissent par les bâtisses de divers fonctions (résidentiels, services), les murs, les ponts...etc. les vides se définissent par rapport aux espaces

⁶ . H. LEFEBVRE, 1970, *La révolution urbaine*, Gallimard, Paris.

⁷ . A. BERQUE, 1993, *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au japon*, Gallimard, Paris. p.92

⁸ . R. DE MAXIMY, 2000, *le commun des lieux*, Edition Mardaga, Sprimont (Belgique) p.28

construits ; ils ont un statut plus ou moins clair : rues, places, parcs, jardins publics et privés, autoroutes urbaines, parkings, espaces résiduels non bâtis.

Chaque élément a une position géographique qui le met à une certaine distance des autres éléments ; distance qui peut être exprimée en distance physique, en distance-temps, en distance-coût ou en distance sociale ou culturelle. La valeur de ces différentes distances va influencer sur l'importance et la qualité des relations sociales.

Dans l'exercice de constitution de la ville, il y a lieu de procéder à une conjonction de ces éléments non pas aléatoire mais organisée selon une logique gérée par les instruments de planification et de gestion urbaine dans le but d'assurer un bon fonctionnement et une meilleure cohérence entre ces composants .

La ville n'est pas un organisme simple mais multiple : elle est une entité spatiale qui prend une forme et des caractéristiques très diverses en fonction de l'époque et de la société en place. Cet espace matériel est produit dans le but d'assurer la vie sociale. La ville, en tant que réalité matérielle, renferme les témoins de l'histoire et des civilisations passées, et transcrit l'existence actuelle des sociétés.

L'existence de l'entité matérielle est toujours mis en place dans le but de satisfaire l'entité sociale qui s'exprime par les besoins et les pratiques ; elle est en quelque sorte une réponse à une demande sociale ; Selon Pellegrino P. ⁹ «... beaucoup de sociologues envisagent l'architecture (l'un des producteurs de l'entité matérielle) comme une activité qui analyse une demande et lui répond par une définition de la forme urbaine formulée en termes de réponse à des besoins sociaux... ». Quelle définition peut-on donner à l'espace social ? Qu'elle est sa position dans le système que constitue la ville ?

1.2. La ville, une entité sociale

Selon Dépaule J. C.¹⁰ l'entité sociale se définit comme un espace physique renversé, un espace où s'inscrivent la vie quotidienne, la pratique et l'univers relationnel des citoyens. A travers les civilisations, l'entité sociale a toujours été le commandant de reconstitution de l'entité matérielle, en introduisant les activités du travail et non-travail ; des activités qui changent selon les civilisations et les époques. Selon Dépaule J. C.¹¹ la pratique sociale comprend les activités

⁹ . P. PELLEGRINO, 2001, *le sens de l'espace, l'époque et le lieu*, Edition Economica, Paris .p.13

¹⁰ . P. PANERAI, J-C. DEPAULE, M. DEMORGON, 1999, *Analyse urbaine*, Edition Parenthèse, Marseille P.157-185

¹¹ . *IDEM*. p159-185

concrètes : travail, non-travail. Henri Lefebvre¹² définit les activités de travail : consommation, appropriation et fréquentation, et les activités de non travail : les parcours, les rites et les relations (permanents, éphémères, périodiques). Ces activités engagent et influencent la vie quotidienne et qui sont dans l'enveloppe de l'habitus.

En somme, l'entité sociale est l'expression de la pratique et les représentations du quotidien de l'habitant. Elle constitue un système reposant sur deux piliers (GRUVITCH G.¹³) :

- La pratique sociale et le comportement ;
- Les représentations : idées, identités, symboles et croyances.

Ainsi, c'est l'entité sociale qui introduit toujours les fonctions de l'espace matériel. Par exemple, c'est l'urbanisme moderne (les clés de l'urbanisme) qui donne à l'espace les 04 fonctions sociales : habiter, travailler, se recréer, circuler. C'est selon ces fonctions que l'espace matériel s'organise ou sera divisé et structuré.

Donc, l'espace matériel et l'espace social entretiennent des relations étroites et la cohérence de la ville est tirée de cette interrelation. Chaque espace que se soit social ou spatial a sa propre logique, ses propres règles qui se diffèrent l'un de l'autre mais qui fonctionnent et se réunissent de manière à former un ensemble qui forme la ville. En définitif, ces deux espaces entretiennent des liens sensibles et délicats.

2. Les organisations sociale/spatiale, imposition des logiques

Il est très difficile de cerner la nature de la relation entre les entités sociale et spatiale qui constituent la ville, car si leur lien est réel, la nature et la force du lien qui les assemble sont très difficiles à déterminer : une différence d'imposition des logiques intervient pour marquer généralement la différence entre les villes et entre les civilisations.

Une variété de relations possibles peut s'établir entre l'entité spatiale et l'entité sociale ; mais globalement la relation pourrait être soit une relation de dominance de l'entité matérielle sur l'entité sociale, soit la dominance de l'entité sociale sur l'entité spatiale.

¹² . H. LEFEBVRE, 1970, *La révolution urbaine*, Gallimard, Paris. p.240

¹³ . G. GURVITCH, 1959, *la vocation actuelle de la sociologie*, PUF, Paris.

Dans la première possibilité, l'espace est une situation où se développe la vie quotidienne, par exemple chaque espace (immeuble, quartier) remplit une fonction de l'espace social (habiter, circuler...). Par conséquent où se situe cette dominance ? On peut la distinguer de plusieurs façons :

- Par la division sociale de la ville, le partage et la désignation des lieux : en exemple, on citera la terminologie utilisée par Jenati M'hammed I.¹⁴ lors de la description de la ville de Marrakech ; il a utilisé le terme **el'aliya** «... *le mot el'aliya n'était pas donc une simple désignation topologique, mais aussi une désignation métaphorique fortement connotée. La division spatiale à laquelle renvoyait ce mot sous-tendait aussi une division sociale ...*». Le choix d'une toponymie fondée sur des éléments naturels (Koudiat, Aïn, Oued, etc.) prouve bien du poids de l'espace sur la décision de dénomination des lieux.
- Inscrire les données de la vie sociale sur l'espace matériel : les oppositions sociales se lisent dans l'espace matériel : par exemple de la dimension des parcelles, de la typologie et de la morphologie des bâtisses, on pourrait déduire une certaine hiérarchie des couches sociales. Dans le même ordre d'idée, Bassand M. écrit « *...La culture urbaine en ville se caractérise par : individualisme (...), la vie en commun...* »¹⁵. L'espace transcrit la culture urbaine **individualisme** par l'enfermement physique (mur), par les enclaves résidentielles, par le groupement des maisons individuelles¹⁶ ; tandis que la culture **la vie en commun** est transcrite par l'habitat collectif, par les espaces ouverts.
- Selon Thomas F.¹⁷, le cadre bâti est là pour assurer un mode de vie, un mode d'usage (et surtout un bien-être). Ce cadre peut non seulement engendrer des sensations positives ou négatives, mais aussi il peut modifier les formes de solidarités ; et donc influencer sur l'intensité du lien. «*... les caractéristiques et les qualités physiques de l'espace matériel modifient les conditions de l'échange social, en influant sur les qualifications du milieu par les usagers, pas seulement sur la sensation de confort ou d'inconfort, mais aussi les formes de la sociabilité...* ».

¹⁴ M'hammed I. JENATI « les images identitaires à Fès : divisions de la société, divisions de la ville ». *les divisions de la ville*, Editions de la maison des sciences de l'homme, France, 2002, p.352.

¹⁵ . M. BASSAND, A. COMPAGNON, D. JOYE et V. STEIN, 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne. P.07

¹⁶ . G. TAPIE, 2005, *Maison Individuelle, architecture, urbanité*, Edition l'Aube, France. P.07

¹⁷ . F. THOMAS (coord.), 2002, *Espaces publics, architecture et urbanité, de part et d'autre de l'Atlantique*, Publication de l'université de Saint-Etienne, France P.149

- L'exemple de **l'enfermement physique ou la ségrégation spatiale**, c'est l'opération de créer une frontière, une barrière, une limite entre un espace et un autre, favorisant l'isolement spatial qui, à son tour, engendre un isolement social, une sorte d'exclusion qui menace la cohérence sociale.
- Des changements dans la conception de l'espace logement peuvent entraîner l'émergence de nouveaux **habitus**, de nouvelles pratiques. Par exemple en Algérie, en passant de la **maison à wast dar** (avec une cour centrale à patio) où les pratiques de la famille algérienne s'exerçaient dans ce lieu centrale à des appartements superposés constituant un bâtiment collectif qui ne peut plus accueillir ces pratiques. Par conséquent, ces pratiques sont exercées en dehors des lieux domestiques vers l'espace de la rue.

Dans la deuxième possibilité, l'entité sociale est le consommateur du produit matériel. Qu'elles sont donc les logiques à travers lesquelles l'entité sociale peut s'imposer sur l'entité spatiale ? Pour répondre à cette question, on peut résumer ces impositions en admettant que :

- L'espace matériel est là pour répondre aux exigences de la société ; mais lorsqu'il n'arrive pas à assurer ce rôle, il se profile une rupture de lien entre l'espace physique et l'espace social avec ces activités. A ce propos, Depaule J. C.¹⁸ précise que cette possibilité peut se réaliser surtout lorsqu'on parle des groupements sociaux ; c'est-à-dire que « *...des formes de sociabilités très déterminées socialement peuvent se maintenir, se rétablir, se développer indépendamment de l'espace physique et sans être visible...* ». . La réalité est que l'espace matériel construit n'est pas automatiquement un espace vécu, ne reflète pas les espérances des habitants, selon la formule de Bachelard¹⁹ « *...le monde où l'on pense n'est pas celui où l'on vit, et que l'espace que l'on conçoit n'est pas celui que l'on vit...* ». Cela prouve qu'il peut exister une vraie séparation entre l'espace construit et l'espace vécu.
 - *L'espace vécu*, c'est l'espace des habitants qui ne se résume pas à un simple cadre de vie passif ; bien au contraire, il est façonné par l'ensemble des activités humaines exercées (incluant entre autres les activités techniques, économiques, socioculturelles). En définitif, l'espace vécu exprime la relation existentielle, forcément subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec la terre et avec ses lieux et avec les autres individus et groupes sociaux.

¹⁸ . P. PANERAI, J-C. DEPAULE, M. DEMORGON, 1999, *Analyse urbaine*, Edition Parenthèse, Marseille . P178.

¹⁹ . *IDEM*. P165.

- *L'espace construit/conçu*, quant à lui, est un espace fabriqué qui correspond plus aux intérêts des concepteurs et des acteurs de gestion; des intérêts pas forcément partagés par la population, même si comme le dit Andrew C.²⁰ cet espace devrait être conçu pour accueillir le processus de rapports sociaux.
- L'entité sociale a le pouvoir de diviser l'espace matériel pour le structurer, le faire fonctionner et le contrôler. La division des activités travail et non-travail peuvent s'effectuer à trois échelles (**fig.02**) :
 - *Echelle élargie ou l'espace public* : selon Fouchier V.²¹, cet espace n'est qu'un prolongement du logement (lieu domestique), c'est un espace ouvert à tout le monde. Il est défini, par Sablet M.²² comme étant un « *espace collectif urbain* », un « *espace de communication* », un « *lieu de vie et de socialisation* », le fait qu'il puisse « *...réunir de espaces hétérogènes, rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine...* » (Thomas F.²³). L'espace public a le pouvoir de réunir, pas seulement spatialement mais socialement un monde de culture hétérogène, de tous les mélanges. Ainsi, l'espace public rapproche les lieux et atténue les distances, conduit les individus socialement distants ou d'origines culturelles différentes à vivre à proximité les uns des autres. Il peut être un **espace public de proximité** lorsqu'il se trouve au niveau du quartier, et **un espace public central** lorsqu'il se situe au niveau de la ville.
 - *L'échelle intermédiaire ou l'espace semi-privé* : c'est un espace public à une échelle réduite. Espace de vie au niveau du quartier, il est attenant aux espaces privés. Certains auteurs dont Dépaule J.C.²⁴ le définissent comme espace dit de proximité, espace de la rue, situé autour des entrées, aux alentours du logement. Dans la culture des villes arabes, cet espace est sacrément réservé à l'homme ; Sidi Boumediene R.²⁵ le définit comme étant « *un espace du voisinage purement masculin* ».
 - *L'échelle réduite ou l'espace privé* : Depaule J.C.²⁶ le dénomme le « *chez soi* », il intègre des pratiques sociales qui dépendent de chaque famille. Il correspond au lieu

²⁰ . C. ANDREW, « Pistes pour la construction d'une méthodologie afin de cerner la réalité des femmes francophones d'Ottawa : leur espace et leurs identités », *constructions identitaires et pratiques sociales* (actes du colloque à l'université d'Ottawa les 4, 5 et 6 octobre 2000), les presses de l'université d'Ottawa. p.201-205

²¹ . V. FOUCHIER, 1997, *les densités urbaines et le développement durable*, Edition Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, Paris.

²² . M. SABLET, 1990, *Des espaces urbains agréables à vivre*, éditions de Moniteur, Paris. p.285.

²³ . F. THOMAS (coor.), 2002, *Espaces publics, architecture et urbanité, de part et d'autre de l'Atlantique*, Publication de l'université de Saint-Etienne, France, p.29

²⁴ . P. PANERAI, J-C. DEPAULE, M. DEMORGON, 1999, *Analyse urbaine*, Edition Parenthèse, Marseille. p.157-185.

²⁵ . R. SIDI BOUMEDIENE « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985.

²⁶ . P. PANERAI, J-C. DEPAULE, M. DEMORGON, 1999, *Analyse urbaine*, Edition Parenthèse, Marseille, p.167

domestique qui se définit généralement par la maison. En sa qualité de lieu intérieur aux limites franches, il est le lieu par excellence de l'intimité des ses occupants, une enveloppe étanche un enfermement physique sur lui-même et garantissant la préservation de la vie privée.



Fig.02: les échelles de pratique sociale de l'espace

Source : Benzerara Amine 2011

- L'espace matériel consommé renvoie à un **lieu** créé et façonné par les actions humaines : connaître, délimiter et approprier. Sous l'effet des actions humaines, l'espace physique devient un lieu dénommé familier. Selon Depaule J.C. ²⁷ «...c'est un espace investi, qualifié, nommé produit dès qu'il est pris par la pratique quotidienne ...». Il y intègre des repères sociaux. Donadieu P. ²⁸ évoque que le lieu «... n'a pas en faite de localisation régulière, il est infidèle ou imprévisible... ». Le lieu n'est lieu que lorsque la société le décide ; c'est la société qui choisira leurs lieux d'implantation, qui leur affectera une valeur, un sens.

La ville est une articulation socio-spatiale : l'entité spatiale et l'entité sociale sont inter reliées ; chacune d'elles influe sur l'autre par imposition des logiques soit matérielles, soit sociales, soit les deux à la fois.

²⁷ . IDEM. p.158

²⁸ . P. DONADIEU, 2002, *La Société Paysagiste*, Edition Actes SUD/ENSP, France. p.27

Conclusion

On admet que la ville est un système qui fonctionne par l'interaction entre l'entité matériel et l'entité sociale. Ces entités ne peuvent pas s'évoluer ou se modifier dans une opération isolée ; les deux manifestent un lien de cause à effet c'est à dire que si l'un est une cause l'autre ne sera qu'une conséquence et vice-versa.

Les grandes lignes de cette relation est que d'une part l'espace matériel n'est qu'une transcription de l'espace social. Selon Chadoin O.²⁹ « ...l'espace n'est donc jamais seulement une donnée matérielle, c'est qu'il est le reflet fidèle de l'organisation sociale, c'est qu'il tire son sens et sa signification des activités sociales qui prennent place... ». L'espace matériel constitue le théâtre où se déroulent les rôles sociaux, le lieu où se manifeste la vie sociale (**fig.03**). Pareillement, Allain R.³⁰ écrit que « ...L'espace urbain est le langage spatial par lequel s'exprime un système social ... ». En plus, l'espace social est un espace matériel renversé.

²⁹ . O. CHADOIN, 2004, *La ville des individus – Sociologie, Urbanisme et Architecture, propos croisés*, Edition L'Harmattan, Paris. p.30

³⁰ . R. ALLAIN, 2004, *Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Edition Armand Colin, Paris. p.18

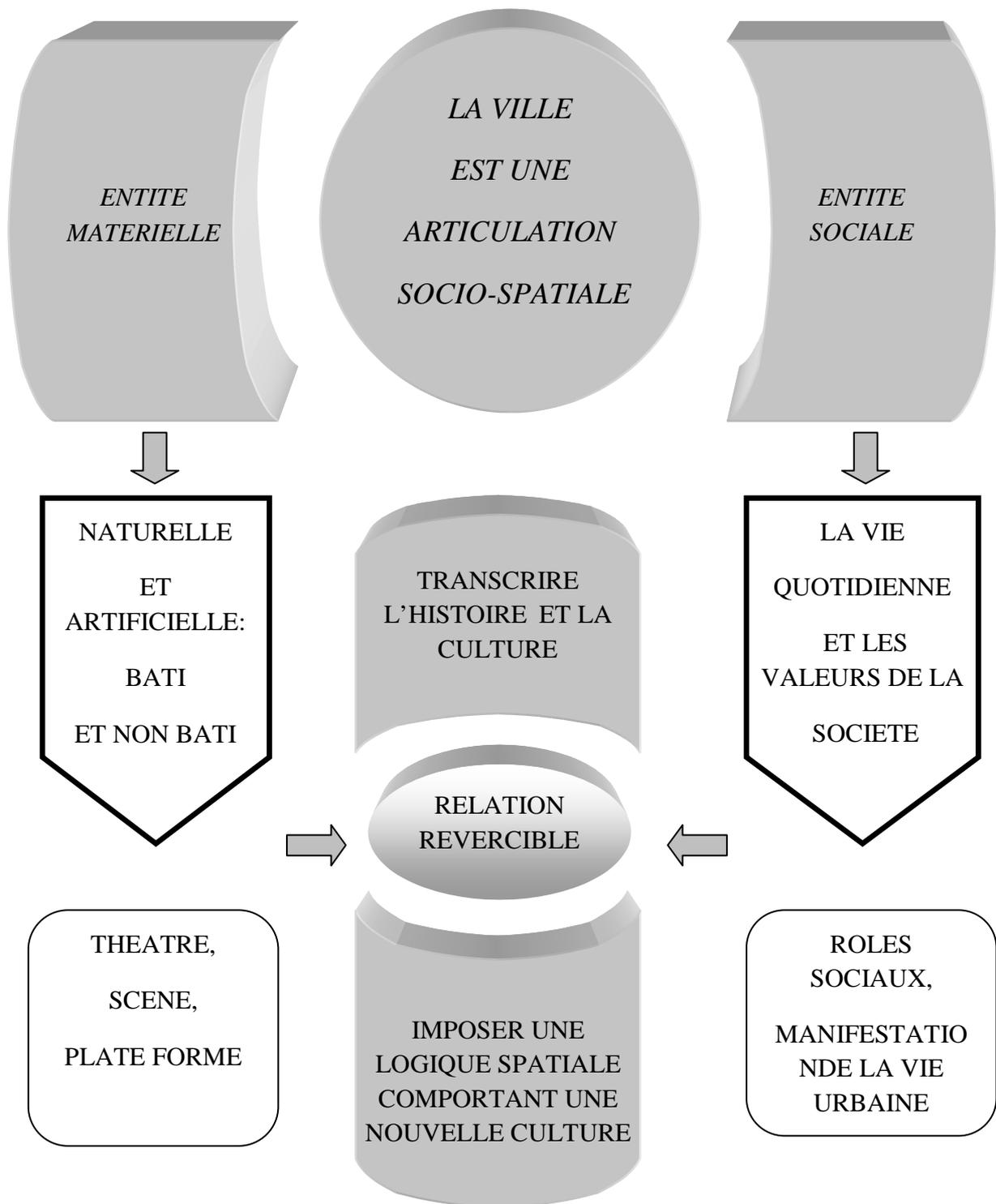


Fig.03: la relation réversible entre les deux entités qui forment la ville

Source : Benzerara Amine 2011

Chapitre 2.

L'urbanité, un produit de l'articulation socio-spatiale

Introduction

L'objet de ce chapitre est de s'intéresser à l'univers relationnel de la ville, un résultat de l'articulation de l'entité matérielle et de l'entité sociale. Sur la base du nombre des individus participants dans les relations, les interactions socio-spatiales peuvent classées en deux grands niveaux (Bourdin A.³¹) (*fig.04*):

- *intimité et familiarité*, au niveau de la maison.
- *convivialité et l'urbanité*, au niveau du quartier et de la ville.

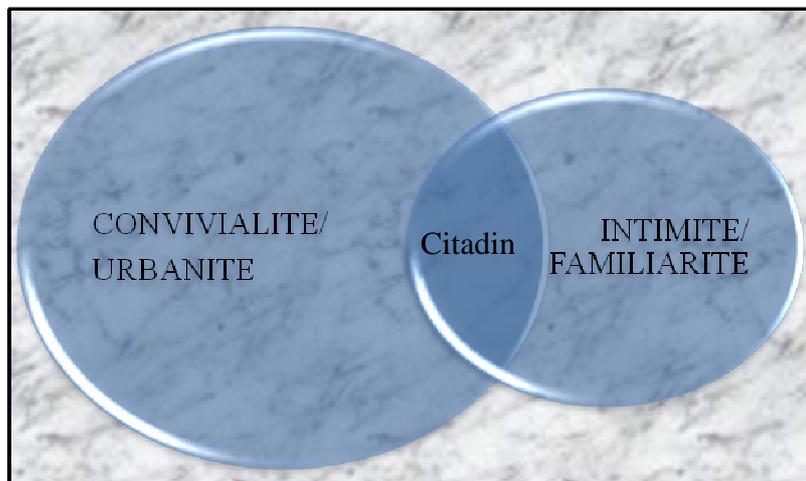


Fig.04: Univers relationnel du citadin

Source : Benzerara Amine 2011

Vivre en ville implique une culture différente de celle de la campagne ; cette culture différencie le vivre d'une ville à une autre. Existe-t-il des villes plus urbaines que d'autres?³² Qui fait la différence ?

1- Urbanité, art de vivre en ville

La ville a l'opportunité de créer des relations sans les avoir prévues, sous formes de contacts brefs et rapides. Selon Remy et Voye « ...Dans la ville les gens trouvent entre eux des

³¹ . A.MASBOUNGI et A. BOUDIN, *Urbanisme des Modes de Vie*, Edition le Moniteur, 2004, p.90

³² . S.BEUCHER et M. REGHEZZA, 2005, *La Géographie : pourquoi, comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Edition Hatier, Paris, p.176

possibilités multiples de coexistence et d'échange à travers le partage légitime d'un même territoire (...) multiplie les chances de rencontres aléatoires et favorise le jeu des stimulations réciproques ...».

L'homme est un individu de nature social, il cherche à partager ses préoccupations, ses projets de vie avec les autres, il cherche avec qui il entre en relation. Etre un citoyen ou vivre en ville donne des avantages dans l'univers relationnel. La nature et l'intensité des relations entre les citoyens dans un espace matériel déterminent la spécificité culturelle d'une ville ; beaucoup de chercheurs la désignent par l'urbanité.

Le sociologue Joseph I.³³ définit l'urbanité comme « *forme de sociabilité* », « *une culture* », « *une affabilité qui donne l'usage du monde* ». Pour Sieverts T.³⁴, l'urbanité est décrite comme « *... elle est sous forme de vie sociale et culturelle...* » ; elle est « *...le comportement ouvert et tolérant des citoyens entre eux comme à l'endroit des étrangers. Le terme urbanité désigne une manière d'être en ville(...) des modes de territorialisation...* ». Une définition similaire de l'urbanité est donnée par Dorier-Aprill E. ; pour cet auteur l'urbanité est entendue « *...comme un mode d'être en ville, comme un système de représentation et comme construction collective qui rend possible la convivialité...* »³⁵. Selon Blanc³⁶, l'urbanité renvoie à la constitution du lieu dans la vie quotidienne, une appropriation et une familiarisation de l'espace physique extérieur (hors le lieu domestique). Elle est le fruit de la densité et l'hétérogénéité.

Pour les producteurs de l'espace dont l'architecte Pellegrino P.³⁷, « *...l'urbanité exprime une relation spatiale et au même temps sociale, une qualité de l'activité sociale, ainsi qu'une qualité du cadre dans lequel elle se déroule...* ». Quant à Jacques Levy³⁸, il la détermine comme une « *...situation productive, mise en coprésence du maximum d'objets sociaux dans une conjonction de distances minimales...* ».

En définitif, l'urbanité est l'art de vivre ensemble dans un milieu spatial; elle est une sorte d'organisation sociale qui induit une organisation spatiale. Lorsque le social domine sur le spatial on parle d'**urbanité sociale**. Elle est basée sur les caractéristiques de la société, l'hétérogénéité et la densité des groupes sociaux, la religion et le pouvoir politique faisant apparaître des codes de comportements qui favorisent la rencontre et la communication. Ce type

³³ . I. JOSEPH, 1998, *La ville sans qualités*, Editions de l'Aube.

³⁴ . T. SIEVERTS, 2004, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Editions Parenthèses.

³⁵ . E. DORIER-APRILL (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Edition du temps, Nantes, p.114

³⁶ . M. BLANC, « éditorial » in *Espace et société*, 1992, n°68, p.11

³⁷ . P. PELLEGRINO, 1994, *Figures architecturales, Formes urbaines* (Actes du congrès de Genève de l'association internationale de sémiotique de l'espace), Edition Economica, Genève –Suisse, p.424

³⁸ . J. LEVY, 1994, *l'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de la FNSP, Paris, p. 286.

peut se détacher de l'espace matériel en créant un espace virtuel, difficile à lire et à définir spatialement.

En revanche lorsque le spatial domine le social, on parle d'**urbanité spatiale**; l'aménagement et les configurations physiques (la présence des lieux publics et des lieux de regroupement, le degré d'ouverture d'espace...) influent sur les formes de sociabilité, la localisation des groupements donc modifient les relations dans leur intensité et leur localisation.

Même l'image de la ville, **la dimension paysagiste** est considérée comme une partie de l'urbanité spatiale : «...*un cadre physique vivant et intégré capable de produire une image ambiguë, bien typée, qui joue un rôle social. Il peut fournir aux communications de groupes, la matière première des symboles et de souvenirs collectifs...* » (Lynch K.)³⁹.

Selon Levy J.⁴⁰, même si le terme d'urbanité recouvre une réalité beaucoup plus subjective, on peut la mesurer objectivement par :

- *la densité du bâti* : elle est « ...*le rapport entre la surface occupée par le bâti et la surface de la parcelle. Elle se mesure par le Coefficient d'Emprise au Sol (le rapport entre la surface occupée par la construction et la surface de la parcelle). On peut aussi tenir compte du nombre d'étages des immeubles (Coefficient d'Occupation du Sol : rapport de la surface de plancher à la surface de la parcelle)...* »⁴¹.

La densité mesure, donc, la dominance du bâti sur le non bâti. Elle est toujours associée par une mixité résidentielle lorsque le nombre de personnes ou de ménages par unité résidentielle est élevé. A une densité forte est associée une distance spatiale minimale. La densité a pour effet de rapprocher les lieux sociaux et de favoriser la multiplicité des interactions sociales. Elle augmente les occasions de rencontre, les échanges rapides et non programmés. Elle crée une proximité spatiale qui permet de densifier et diversifier ces rencontres, Selon Remy et Voye ⁴² «... *l'accessibilité quotidienne directe liée à la proximité spatiale, reste déterminante pour assurer la possibilité d'échanges rapides non programmés et multiplicité des rencontres aléatoires, c'est à dire des rencontres où on ne peut pas dire à l'avance qui on va rencontrer ...* ».

³⁹ . K.LYNCH, 1976, *L'image de la cité*, Edition Dunod, Paris, p.05

⁴⁰ . J. LEVY, « la mesure de l'urbanité », *Urbanisme*, Sept-Oct. 1997, n°296, p.58-61

⁴¹ . E. DORIER-APRILL (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Edition du temps, Nantes, p.37

⁴² . J. REMY et L.VOYE, 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Harmattan, Paris, p.10

Il est important de signaler que la forte densité démographique et la proximité peuvent avoir des effets négatifs tant sur le plan social et que sur le plan psychosocial. Dans ce cas, elle provoque une sensation d'entassement et de promiscuité, **une proximité désagréable, une proximité indésirable**. Cette sensation est vécue par exemple au 19^{ème} siècle dans les cités ouvrières et plus récemment dans les cités d'habitat collectif (grands ensembles formés de barres et tours)⁴³.

- *le degré de mixité sociale résidentielle* : l'urbanité s'exerce au niveau des groupes hétérogènes, dissemblables. Ces groupes sont constitués par des gens de différentes cultures, des individus de tous les âges, des groupes confessionnels divers, des actifs, des retraités, des personnes de niveau social très variables (modestes ou aisées), des cadres supérieurs ou des ouvriers, des résidents secondaires ou des locataires etc.
- *l'existence de l'espace public* : comme on a vu dans le premier chapitre, l'espace public est considéré comme un espace collectif urbain rassemblant des gens de diverses cultures ; son existence est indispensable afin d'accueillir l'univers relationnel des citoyens.

Pour conclure cet essai de définition de l'urbanité, comme art de vivre ensemble en ville, un degré des interactions sociales créées sur un espace donné, c'est à dire un degré du lien issu de cette culture qui fait la différence entre les villes plus urbaines que d'autres, une ville plus solidaire que d'autres. Quelle définition peut-on donner au lien social en tant que résultat de l'urbanité?

2- Liens sociaux, une proximité sociale

Le lien social n'est qu'un produit des interactions sociales, une distance sociale minimale qu'on va essayer de définir.

Leandro M.E.⁴⁴ définit comme lien social «... *l'ensemble des relations ou rapports sociaux qui agrègent les individus entre eux...* ».

⁴³ . A. HAMMOUNI « ville compacte versus ville éclatée, la densité : solution ou problème ? », *Vies de villes*, Hors série juin 2011, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR, P.40-44

⁴⁴ . M.-E. LEANDRO, « Le lien social dans la pensée sociologique classique », in J. PAVAGEAU (dir.), *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, 1997. p.42

Cusset P.-Y.⁴⁵ désigne le lien social comme «... *l'ensemble des éléments qui unissent les individus entre eux. Il s'agit tant de relations concrètes (entre membres d'une même famille, entre amis, entre voisins, entre collègues, etc.) que de mécanismes de solidarité, d'identités collectives et de normes communes...* »

La création du lien selon Cusset P.-Y.⁴⁶, selon deux manières distinctes :

- *une manière directe*, qui unit les individus entre eux ; elle est le résultat d'une matérialité du lien entre les individus qui interagissent dans un espace et un temps communs d'action.
- *une manière indirecte*, qui relie les individus par leur appartenance à un même ensemble social. Elle transcende ces relations directes en les inscrivant dans un cadre préformé par des normes ou mécanismes communs à la totalité de l'ensemble social.

Il existe deux types de liens selon de Gaulejac V.⁴⁷ :

- *Les liens horizontaux* qui s'expriment au sein de groupes primaires comme la famille, les voisins, les amis, ou regroupements volontaires dans des relations interpersonnelles de face-à-face.
- *Les liens verticaux* qui relient chaque individu à l'ensemble de la collectivité, par le biais d'institutions et d'instances intermédiaires. Ce sont là que se jouent les normes et valeurs, la dimension socialement structurée des comportements individuels.

Lorsqu'on parle du lien social, plusieurs notions peuvent apparaître, E. Durkheim⁴⁸ aborde la notion de « *solidarité sociale* », désignée expressément par E. Durkheim lui-même comme un lien qui relie l'individu à l'ensemble des individus qui la composent et à la société dont il fait partie. En ce sens, la solidarité joue le rôle de lien social en tant qu'un des « *...éléments qui unissent les individus entre eux ...* » (Cusset P.-Y.⁴⁹).

On a déjà abordé le lien social comme étant un produit de l'urbanité qui est aussi une relation socio-spatiale, donc le lien peut se modifier et se créer non seulement socialement mais aussi spatialement sans oublier qu'il existe d'autres facteurs qui peuvent jouer un rôle primordial dans la formation de la proximité sociale citons ainsi :

⁴⁵ P.-Y. CUSSET, « Individualisme et lien social », *Problèmes politiques et sociaux*, 2005, n°911, p.115

⁴⁶ . IDEM, 120 p.

⁴⁷ . V. De GAULEJAC , I. TABOADA LEONETTI , 1994, *La lutte des places*, Edition Descellé de Brouwer. p.59

⁴⁸ . E. DURKHEIM , 1998, *De la division du travail social*, Quadrige. p.35

⁴⁹ . P.-Y. CUSSET, « Individualisme et lien social », *Problèmes politiques et sociaux*, 2005, n°911, p.115

2.1- La mobilité est un caractère de ce qui change, une facilité à se mouvoir. Selon Hamont Nicole et Levy J.P.⁵⁰ la mobilité a un double rôle dans le changement de la distance sociale. D'un côté, elle provoque des ruptures qui suscitent des oppositions, lorsque le flux social part d'un point en commun et se disperse dans les différents sens (*fig.05*).

De l'autre côté, elle atténue les effets de la distance spatiale en rapprochant les lieux, lorsque le flux converge vers un point commun. Ce point devient un lieu de sociabilité (*fig.05*).

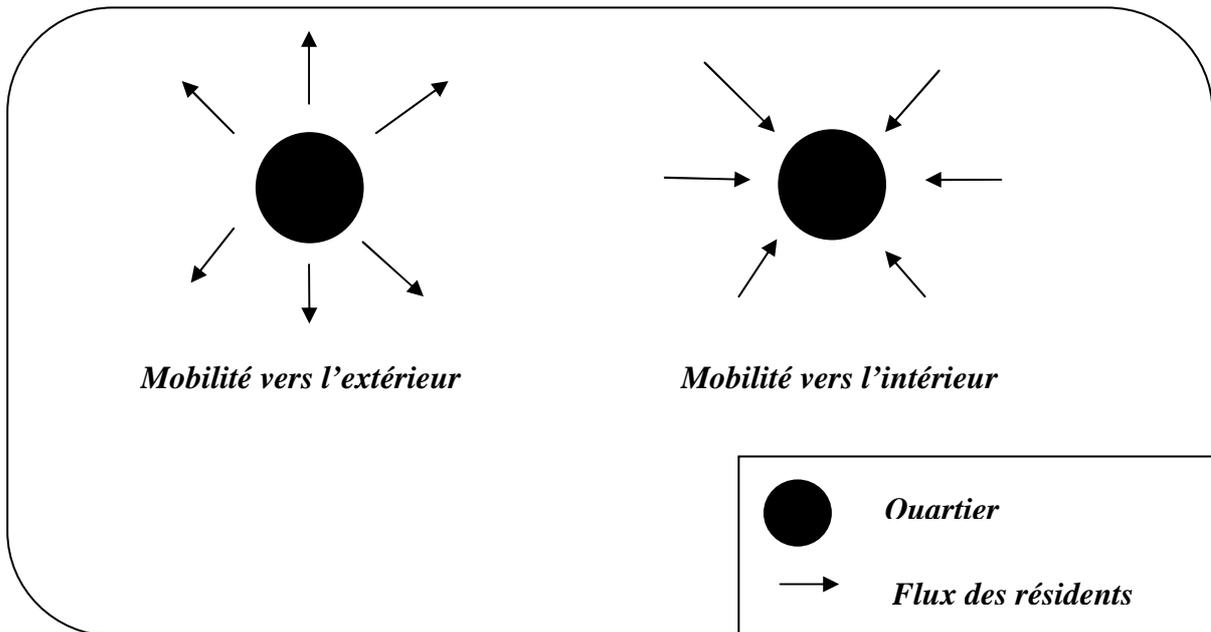


Fig.05: Mobilité résidentielle

Source : Benzerara Amine 2011

2.2- l'évolution technologique vécue par les moyens de transport, ces moyens facilitent le déplacement (mobilité), réduisent la distance spatiale ainsi que le temps écoulé lors du déplacement. «... *l'automobile a latéralement crée des nouveaux territoires en faisant éclater les frontières de la distance ...*»⁵¹ donc on se trouve dans une situation où « ...*le proche se fait lointain et le lointain devient voisin...* »⁵² .

L'évolution aussi est vécue par des moyens de télécommunication. Les gens qui se rencontrent sur un espace virtuel, plein de mensonges, menace-t-elle le lien social ? En tout cas, microprocesseurs, micro-ordinateurs, téléphones mobiles et Internet ont

⁵⁰ . N. HAUMONT et J.-P. LEVY (dir.), 1998, *LA VILLE ECLATEE, quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Paris, p.12

⁵¹ . F. GODARD, 2001, *la ville en mouvement*, Edition Gallimard, France, p.20

⁵² . *IDEM.* p.74

modifié beaucoup plus notre vie quotidienne et nos habitudes, notre perception de l'espace et du temps, notre univers relationnel.

2.3- la sécurité, c'est une dimension primordiale dans la formation du lien social. Landauer P.⁵³ la définit comme une «... *perte fatale des capacités de la ville à générer la spontanéité et la rencontre qui font les charmes de la vie quotidienne...* » ; c'est le fait qu'elle crée ce que l'on appelle « *mobilité perpétuelle* »⁵⁴, qui sans doute n'est pas propice aux croisements et aux rencontres. Selon lui l'insécurité est l'art de nuire à l'urbanité.

Conclusion

L'urbanité est une culture et des relations qui interviennent pour différencier les villes. Elle est un produit de l'articulation socio-spatiale qui constitue la ville. Elle est le produit à travers l'entité sociale par l'univers relationnel (relation et interrelation, les échanges, la sociabilité), et le produit à travers l'entité matérielle par la densité, la proximité spatiale.

Entre autre, l'urbanité qui est une somme de relations entre individus dans une distance spatiale minimale produit des liens sociaux exprimant une proximité sociale. Cette proximité permet de garder la cohérence sociale et la solidarité qui représentent actuellement la question du jour.

Ce qui nous pousse à se poser la question suivante : à quoi ça sert d'étudier cette solidarité ? La question de la solidarité est posée actuellement car il a été démontré que dans les espaces où la ségrégation spatiale et sociale est marquée, les dysfonctionnements spatiaux se renforcent et les liens sociaux se fragilisent.

⁵³ . P. LANDAUER, 2009, *l'architecte, la ville et la sécurité*, édition Presses universitaires de France, Paris, p. 02

⁵⁴ . IDEM, p.44

Conclusion de la première partie

Toute ville peut être décomposée en deux entités, mais la cohérence de la ville provient de leur articulation (un système d'interrelations - échanges de flux, influences réciproques).

La proximité sociale dans un espace matériel induit le rattachement au lieu, voire le sentiment d'appartenance au lieu qui pourrait être décrypté à travers des pratiques sociales et la formation d'un univers relationnel. A titre d'illustration, on pourrait citer une expérience rapportée par Pellegrino P. : « ... dans la région de Lanvaux, opérationnalité de la culture de la vigne voulait que l'on supprimât certains murs pour faciliter la mécanisation de la culture. Des vigneron du lieu étaient toutefois réticents à l'égard de la suppression de certains murs. C'est que le mur de vigne, dans leur argument, était également projection idéalisée de l'origine laborieuse du groupe, du travail ancestral qui avait façonné le paysage; dans une valorisation du mur de vigne, ils défendaient l'appartenance de leur collectivité à un lieu spécifique... »⁵⁵.

⁵⁵. P. PELLEGRINO, 2001, *le sens de l'espace, l'époque et le lieu*, Edition Economica, Paris, p.103

DEUXIEME PARTIE

LA VILLE D'ANNABA :

QUAND L'HISTOIRE ET LA SOCIETE FONT LE LIEU

Chapitre 3.

La ville d'Annaba, une richesse socio-spatiale

Introduction

La ville d'Annaba est située dans la partie orientale (extrême Nord-est) du pays, à 600 km d'Alger, faisant face à la mer sur une bande littorale de plus de 8 kms. Elle s'étend sur une superficie de l'ordre de 4848ha.

Elle est chef-lieu de wilaya du même nom qui est délimitée (**Fig.06**) comme suit :

- *au Nord*, par la mer méditerranéenne,
- *au Sud*, par la wilaya de Guelma,
- *à l'Est*, par la wilaya d'El Tarf,
- *à l'Ouest*, par la wilaya de Skikda.

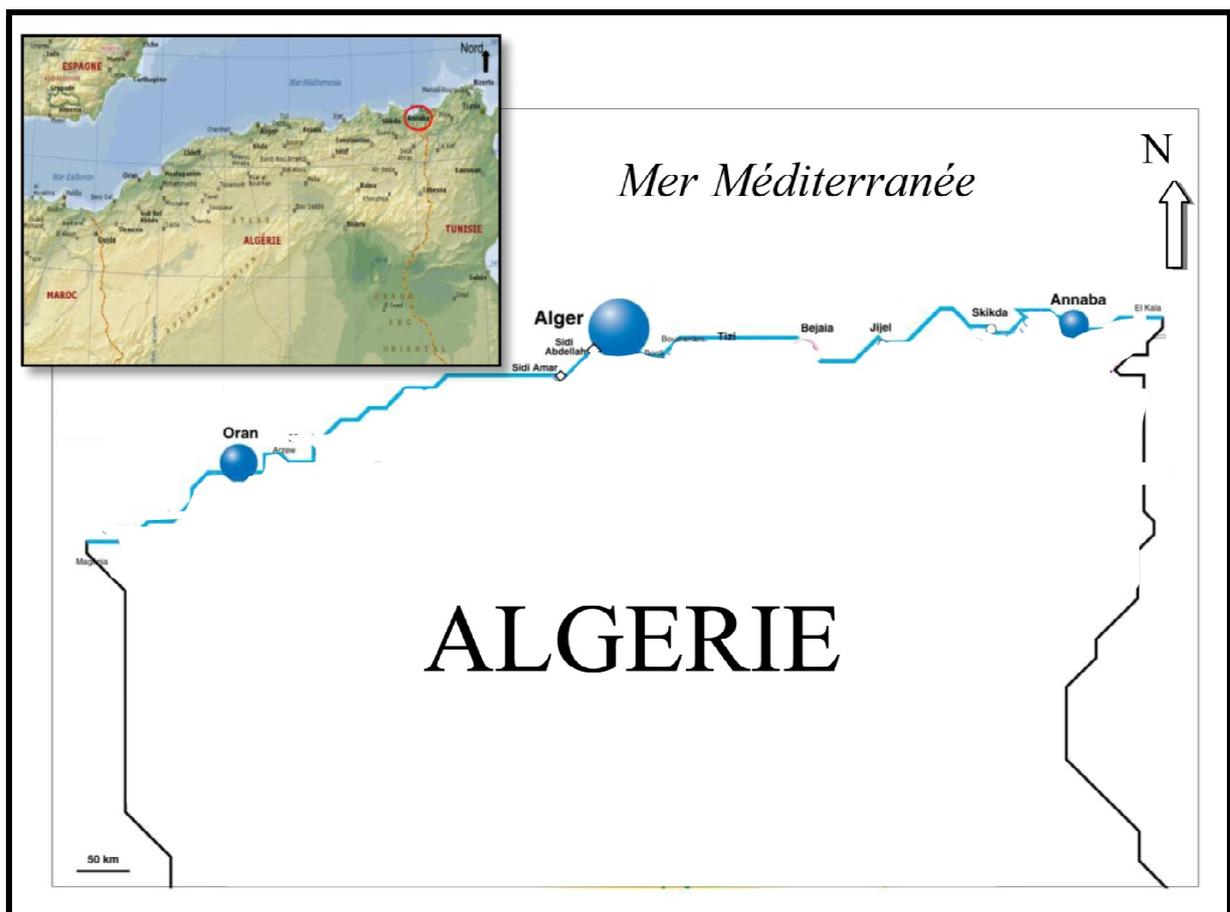


Fig.06: la situation de la ville d'Annaba

Source : Benzerara Amine, 2011 (fond Encarta 2008)

Annaba quatrième ville algérienne, de part son histoire, sa situation géographique, sa taille (*fig.07*) et son rôle économique, assume des fonctions à vocation régionale (ses équipements sanitaires 'CHU', son université...).

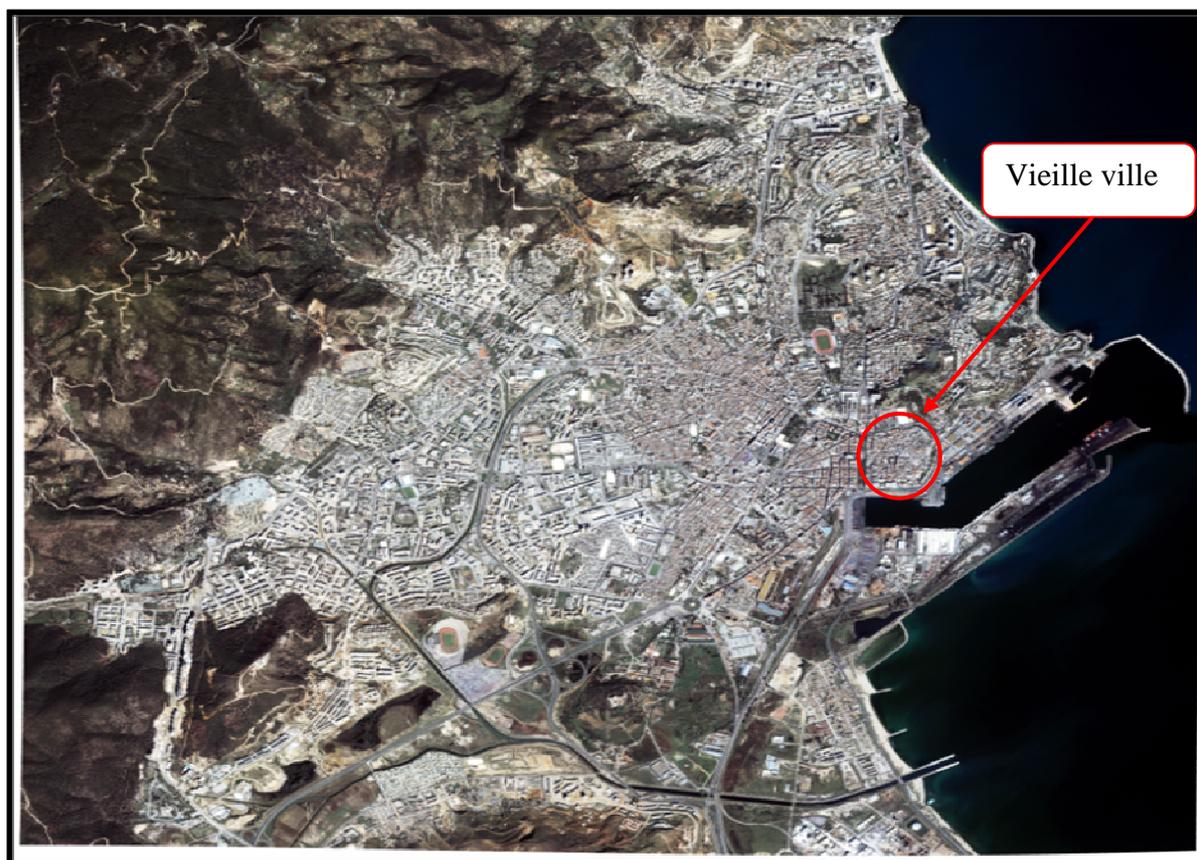


Fig.07: L'étalement de la ville d'Annaba

Source : Photos satellite – URBAN- Annaba 2010

Pour une population de l'agglomération mère estimée à 257 359 *Habitants* (R.G.P.H 2008); la diversité culturelle et le profil sociodémographique ne sont que des conséquences d'une juxtaposition de plusieurs facteurs qui ont influé la composition sociale de la ville d'Annaba de part son :

- *Histoire*, un mélange culturel oriental et occidental hérité des occupations précédentes (Arabes, Turques et ensuite les Français); la dominance de la religion Islamique est totale sur les pratiques sociales et les manifestations de la vie quotidienne.
- *Situation géographique*, une ville côtière ouverte sur l'Europe. La culture occidentale s'émerge peu à peu dans le mode de vie et même dans la structure familiale.

- *Situation économique et démographique*, Annaba connaît un flux quotidien considérable des communes limitrophes et des autres wilayas avoisinantes, car la ville offre des équipements et des services spécialisés qui dépassent le périmètre de l'agglomération,
- *Evolution technologique*, la progression des moyens de télécommunication (téléphone portable, TV, internet...) causent et causeront par la suite un changement sur le mode de vie ainsi qu'ils facilitent l'ouverture et l'échange culturel sur le monde.

En définitif on se trouve avec une richesse sociale conjuguée par une richesse spatiale, qui témoigne entre autre l'installation de plusieurs sociétés avec un fonctionnement spatial et un mode de vie spécifique. Qu'elles sont les caractéristiques de l'articulation socio-spatiale qu'a connue chaque période ? Qu'elle était le lien social produit ?

1- La médina (avant 1830), un lieu d'une dominance sociale

Introduction

La médina a été construite avant 1830 (*fig.08*). Selon Moriconi-Ebrard F.⁵⁶, le mot médina renvoie « ...de l'arabe *al-Médina*, la ville. Terme utilisé pour désigner les quartiers centraux anciens des villes arabo-musulmanes entourés de murailles, dotés d'équipements religieux (grande mosquée), caractérisés par une structure compacte avec des voies étroites et sinueuses, divisés en quartiers spécialisés, des zones d'habitat se distinguant des rues commerçantes (souks) ... ».

Dans le cas de la ville de Annaba, la médina actuellement dénommée par la vieille ville, s'étale sur une surface de 17 hectares environ, fondée par les Arabes et renforcée par un urbanisme militaire durant la période Turque (du 11ème siècle jusqu'à 1832) ; la population était estimée à 40 000 habitants composés de Berbères, Arabes, Andalous et une Jallia Turque⁵⁷.

Cette période est considérée comme l'âge d'or de la ville car elle représentait un pôle culturel et économique qui rayonnait sur la méditerranée.

⁵⁶. E. DORIER-APRILL (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Edition du temps, Nantes, P.40

⁵⁷. H. DERDOUR, 2004, *ANNABA 25 siècles de vie quotidienne et de luttes*, 2^{ème} Edition, Algérie, (Tome II). P.37



Fig.08: Bône en 1832

Source : DERDOUR H'sen, 2004⁵⁸

1.1. Entité spatiale de la médina, un espace fermé

La ville était fondée sur le principe de privatisation des espaces. Elle était un ensemble d'espace enclos collés les uns aux autres. La médina était entourée par de grandes murailles où le contact avec l'extérieur se faisait par les portes (il y avait 08 portes : Bâb El Bahr...).

Le réseau viaire était sous une trame organique composé de rues, ruelles et impasses (**Fig.09**). Il avait pour but d'assurer la division entre les zones résidentielles (Sphère privée) et les zones des fonctions urbaines celles réservées au commerce et les espaces du sacré (Sphère publique) ; tout en gardant le principe de centralité en permettant la confluence des flux vers le cœur de la médina où le centre prend valeur de symbole⁵⁹ (**Fig.10**).

Afin de s'identifier dans la médina, les points de repère étaient généralement les grands monuments comme la Mosquée, le palais, le souk et la placette ou **Bahat**.

⁵⁸ . H. DERDOUR, 2004, *ANNABA 25 siècles de vie quotidienne et de luttes*, 2^{ème} Edition, Algérie (T.II).

⁵⁹ . Q. WILBAUX, 2001, *la médina de Marrakech, Formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*, Edition Harmattan, Paris, P.10

<p>RUE, <i>« ...Elle est principale par le fait qu'elle est la plus large et destinée essentiellement au commerce. Donc elle fait passer le plus grand défilé. elle assure également la jonction entre les différents points d'animation. Son aspect reste sinueux afin de favoriser les transactions commerciales, les échanges et les contacts interindividuels... »⁶⁰.</i></p>	 <p style="text-align: center;">Source : www.elannabi.com</p>
<p>RUELLE, <i>« ...ce sont les ramifications qui partent de la rue principale pour desservir un ensemble à niveau inférieur. Leur aspect n'est pas uniforme. Elles s'inclinent, se rétrécissent ou s'élargissent coupant des perspectives tout un rendant le passant plus curieux à découvrir le reste de la vue ... »⁶¹</i></p>	 <p style="text-align: center;">Source : www.elannabi.com</p>
<p>IMPASSE, <i>«... C'est la petite ramification de la trame urbaine, issue de la ruelle afin de desservir un petit nombre de maisons, une de ses caractéristiques.....elle forme vraiment un espace privatif, sa fonction est résidentielle... »⁶².</i></p>	 <p style="text-align: center;">Source : www.elannabi.com</p>

Fig.09: La Médina : une trame hiérarchisée

Source : Benzerara Amine, 2011

⁶⁰ . BENABBES-KAGHOUCHE S., 2010.P.30

⁶¹ . IDEM. P.30-31

⁶² . IBID. P.31

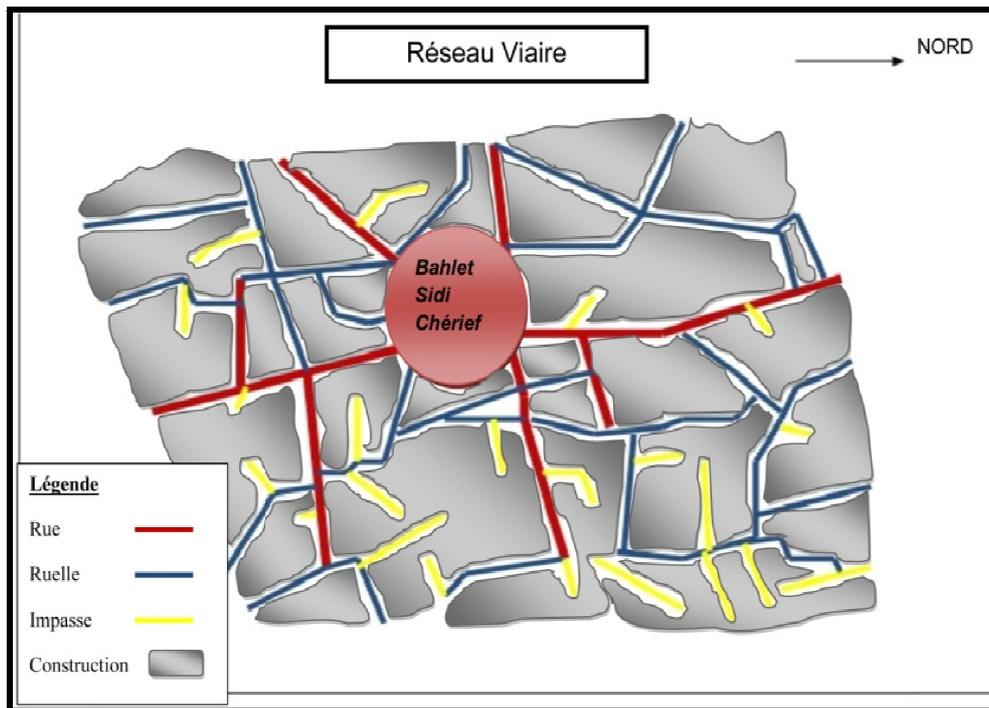


Fig.10: le réseau viaire de Bône

Source : Benzerara Amine, 2011

1.2. La vie sociale, une pratique religieuse

La vie sociale était fondée sur les principes de la loi Islamique, avec des exigences spirituelles qui permettaient aux habitants de se rencontrer cinq fois /jours pour faire la prière dans des lieux dénommés Masdjid (37 mosquées dans cette époque) ; la religion éduquait des exigences humaines et culturelles (Citadinité, Civilité) dans les Zaouïas et Madrasas (des lieux d'apprentissage).

Ces principes influent vraiment sur la vie quotidienne surtout quand on prend l'exemple de l'intimité qui nécessitait toujours une protection, Sidi Boumediene R.⁶³ cite l'exemple que « ...la femme en visite, allant au hammam (le bain), chez le médecin, est-elle accompagnée, ne serait-ce par un enfant masculin, qui justifie qu'elle n'est pas seule et la guide dans des rues qu'elle n'est pas censée connaître (ce qui se vérifie encore dans bons nombres de générations)... ».

Non seulement ces principes influent la vie quotidienne mais aussi elles se conjuguèrent dans les pratiques sociales de l'espace. Il existait dans cette époque trois types d'espace :

⁶³ . R. SIDI BOUMEDIENE « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985, P.08

- *Espace Féminin*, dans une échelle réduite, il représentait l'espace de la vie domestique (maison), généralement pratiqué par les femmes où les rencontres se faisaient à **Wast dar** autour des fontaines.
- *Espace masculin*, dans une échelle élargie, il représentait un espace de voisinage, situé hors maison, au quartier ou **Houma** ; il comportait des services en commun : café, bain ou Hammam, petite mosquée...etc. Sidi Boumediene R.⁶⁴ démontre que chaque fois on s'éloignait de la maison, il existait une catégorie qui fréquentait un espace : «... *les enfants étant maîtres des abords de la maison (l'impasse, la ruelle), les lieux les plus éloignés étant réservés à ceux qui accèdent au statut d'homme...* ».

Conclusion

Dans la médina, l'espace matériel n'était qu'une transcription réelle de l'espace social. Il jouait un double rôle:

- Il s'agit donc d'une communauté au sein de laquelle des règles non-écrites disposent du mode d'utilisation de l'espace

- Il répond au souci de la préservation de l'intimité (principe religieux) par une nette séparation entre l'espace public et l'espace privé matérialisé par l'édification d'un réseau viaire très hiérarchisé (rue, ruelle, impasse), la répartition des espaces...etc.

- Il assure l'art de vivre ensemble moins par le support spatial que par le support social, régi par les exigences de la vie religieuse « *...on voit par là même que les articulations d'espaces physiques résultent d'articulations sociales dont ils permettent en retour leur déploiement, ce qui illustre le fait que même si les façades sont aveugles, le passant n'est pas autorisé à lever les yeux vers le haut, au risque de se voir demander des comptes, et reconduit hors des limites...* »⁶⁵ Donc « *...Il n'est pas étonnant alors que les fonctions de contrôle et de filtre soient dévolues aux plus jeunes, qui sont légitimement en droit (c'est leur espace, très près de la maison) de poser la question « qui/que cherches-tu ? », de préciser « pas par là c'est une impasse » (comme si un étranger ne pouvait aller dans une maison du quartier), d'informer les adultes de la présence de l'intrus (qui l'est devenu car il dépasse une zone ou un temps de stationnement légitime)...* »⁶⁶.

Un autre exemple concret qui démontre la dominance du social sur le comportement et la vie quotidienne, «...*l'étranger masculin peut traverser le quartier comme passant, mais il est filtré*

⁶⁴ R. SIDI BOUMEDIENE « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985. P.09

⁶⁵ . IDEM . p09

⁶⁶ . R.SIDI BOUMEDIENE « Cadre bâti et société », *Les cahiers de l'aménagement*, Septembre 1986, N°0, U.R.A.T Alger, P.17

dés la ruelle par les groupes d'âges successifs qui le suivent des regards : tout arrêt prolongé doit s'expliquer par la recherche d'un ami (un tel) ou d'un parent, dont l'absence – constatée par un messenger autorisé à franchir les sas – efface automatiquement l'autorisation d'être là... »⁶⁷.

2- Le tissu Européen (1830-1962), un lieu d'une dominance matérielle

Introduction

La ville européenne était édifée après 1830, au Sud de la médina, indiquant l'installation d'une nouvelle société ; en 1926 la population était de 65 600 habitants dont les Français représentaient 45,42% ; 37,80% des autochtones dénommés les « *Indigènes* » et 11,28% d'autres Etrangers⁶⁸; la densité était de 175hab/hect (**Fig.11**).

L'activité économique de la ville était basée sur l'activité agricole, l'exportation de la matière première, l'industrie ainsi que les magasins de luxe le long du **Cours de Bertagna**.

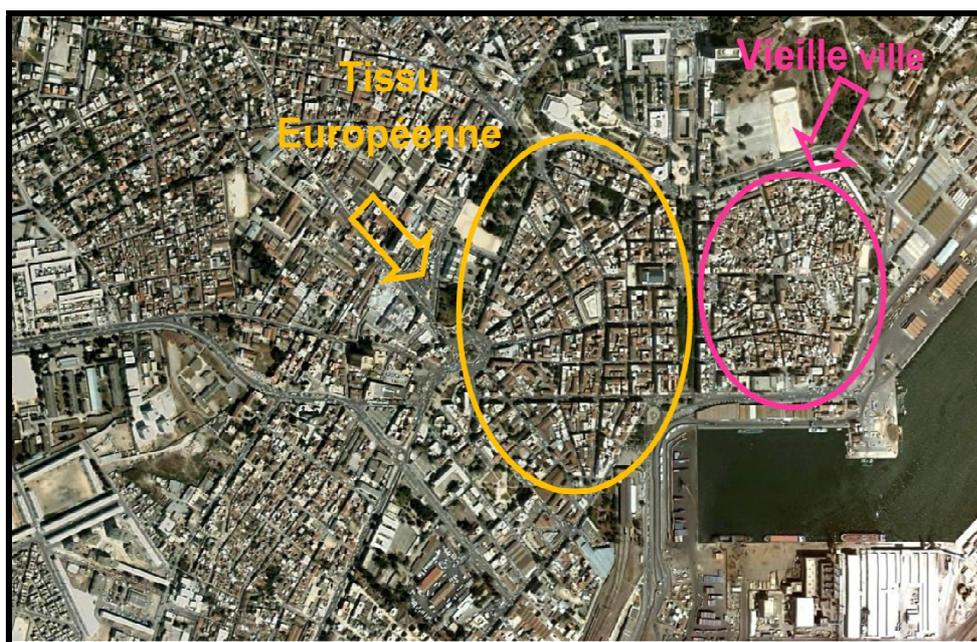


Fig.11: la situation du tissu colonial par rapport à la médina

Source : fond www.google earth.com, montage Benzerara Amine, 2011

⁶⁷. R. SIDI BOUMEDIENE « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985, P.10

⁶⁸. H. DERDOUR, 2004, *ANNABA 25 siècles de vie quotidienne et de luttes*, 2^{ème} Edition, Algérie, (Tome II). p410-508

2.1. Entité spatiale, un espace ouvert

La ville Européenne était inspirée de l'urbanisme Haussmannien qui dominait cette période en France, structurée par un réseau viaire sous une trame en damier avec des artères assez larges, leurs intersections forment des îlots réguliers qui comportaient des immeubles publics et des immeubles résidentiels (*fig.12*); les immeubles publics se concentraient autour du Cours de Bertagna (la Cathédrale, la Mairie, le Théâtre...) (*fig.13*) formant une nouvelle centralité où tous le flux convergeaient...

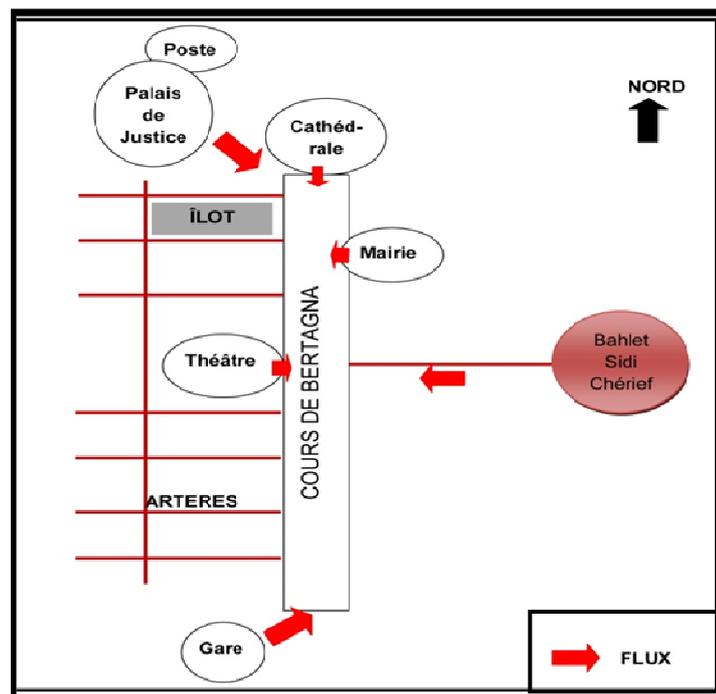


Fig.12: Principe d'organisation du centre ville d'Annaba

Source : Benzerara Amine, 2011

On assistait à un bouleversement spatial accompagné par des changements des pratiques sociales, qui était en fin compte une opposition socio-spatiale à celle de la médina non seulement par un tissu nouveau mais aussi par la modification de sa configuration physique : ouvertures des ruelles, transformation des **maisons à Wast dar** à des appartements, installation des nouveaux blocs et destructions des anciens.

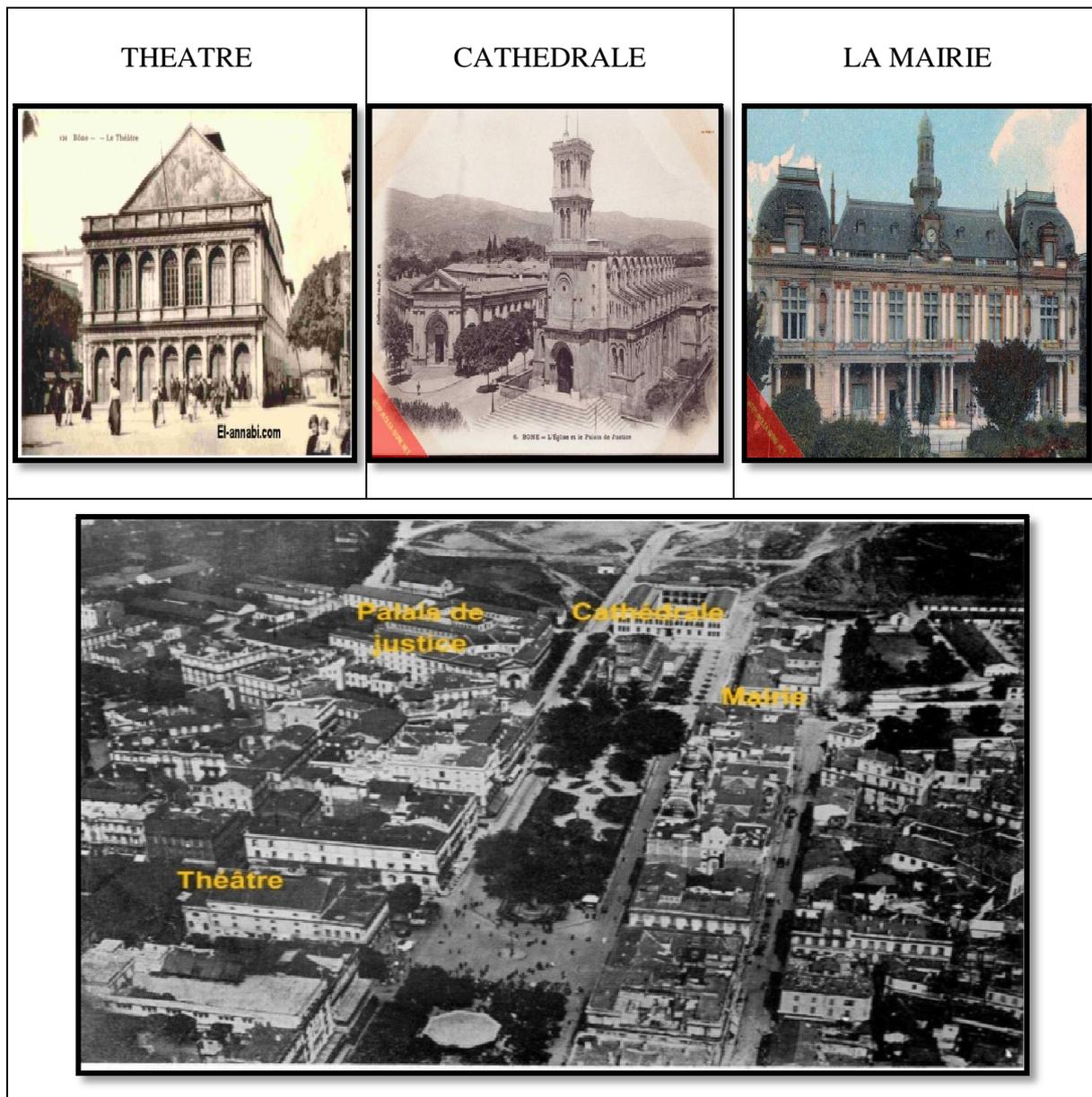


Fig.13: Centre civique du tissu colonial

Source : (fond COTEREAU M.J / www.elannabi.com), Montage Benzerara Amine, 2011

2.2. Le Cours de Bertagna, espace de forte sociabilité

Désigné actuellement par le Cours de la Révolution, il est un élément de démarcation physique et culturel entre la ville européenne et la médina (*fig.14*) vue sa situation entre les deux tissus, un lieu d'animation et de vie sociale privilégié (*fig.15*). Il représentait un lieu de mixité entre deux populations de différentes valeurs, normes et idéologies.



Fig.14: le cours de Bertagna, lieu de sociabilité

Source : www.elannabi.com

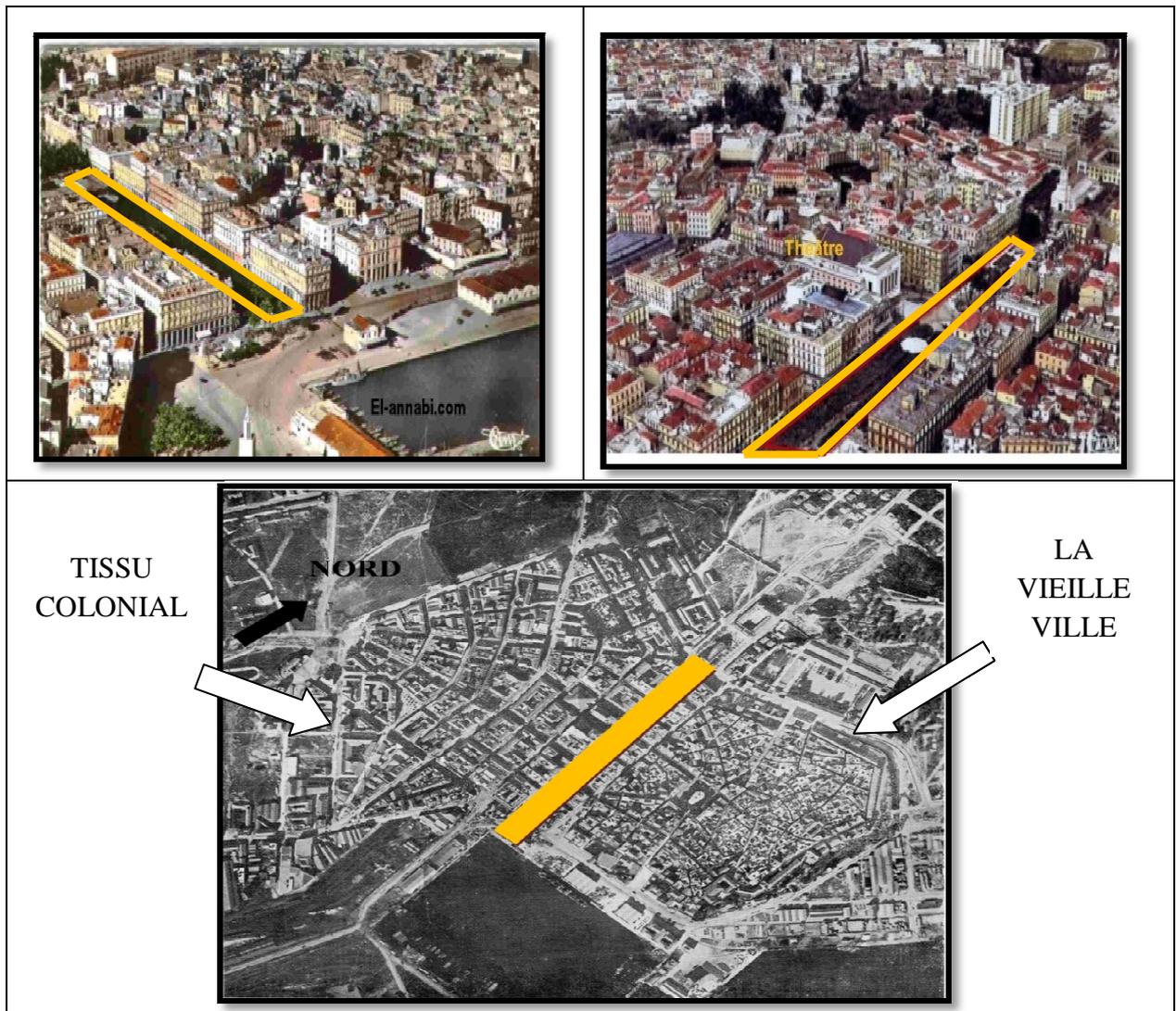


Fig.15: le cours de Bertagna (1848)

Source : fond COTEREAU M.J⁶⁹ / www.elannabi.com

⁶⁹ . M. J. COTEREAU, 1933, *la situation actuelle de BONE, études préliminaires*, J.G- travaux publics et bâtiments, Alger.

Conclusion

Une nouvelle société s'est installée, un nouveau espace matériel s'est édifié (passage d'un espace fermé à un espace plus en plus ouvert); contrairement au précédent, c'est un espace ouvert où la séparation entre l'espace public et l'espace privé n'est pas ressentie (porte, clôture...). La concentration des bâtiments publics dans un petit périmètre et le glissement de la centralité de l'ancien tissu (réorientation des flux) font que tous les flux convergent vers un seul point (Cour de Bertagna), ce qui a créé un espace de vivre ensemble fondé sur **les règles et les valeurs de laïcité et non plus sur celles de la vie religieuse.**

2. Le tissu post colonial (1962-1990), un lieu résidentiel par excellence

Introduction

Après l'acquisition de l'indépendance en 1962, cette période s'est caractérisée par plusieurs éléments qui ont par la suite engendré plusieurs conséquences socio-spatiales ; citons ainsi parmi ces éléments :

- Un pays en état de construction (pays très jeune).
- Choix du système politico-économique **socialiste** : l'état est l'unique gestionnaire, « ...l'Algérie a défini une position très nette en ce domaine, dans la double perspective d'assurer l'unité du pays et l'égalité des habitants... »⁷⁰.
- Une certaine volonté de rupture avec les valeurs et les pratiques de la société européenne (changement d'affectation des églises, changement dans la désignation des lieux comme les rues, les espaces public).
- Extrême jeunesse de la population (signifiant d'importants besoins socio-économiques).
- Un exode rural d'une ampleur sans précédent et une installation des unités d'industrie entre 1967-1975, font accélérer le rythme de croissance des grandes villes côtières,

⁷⁰ . M. COTE, 1988, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Edition Flammarion, France. P.225

entraînant une augmentation dans le taux de la population urbaine par rapport à la population rurale⁷¹ (*fig.16*).

- **Les ZHUN, une réponse à la société**, afin de répondre aux besoins des populations, l'Etat construisait dans la période comprise entre 1962-1990 en masse des ensembles dénommés ZHUN ;

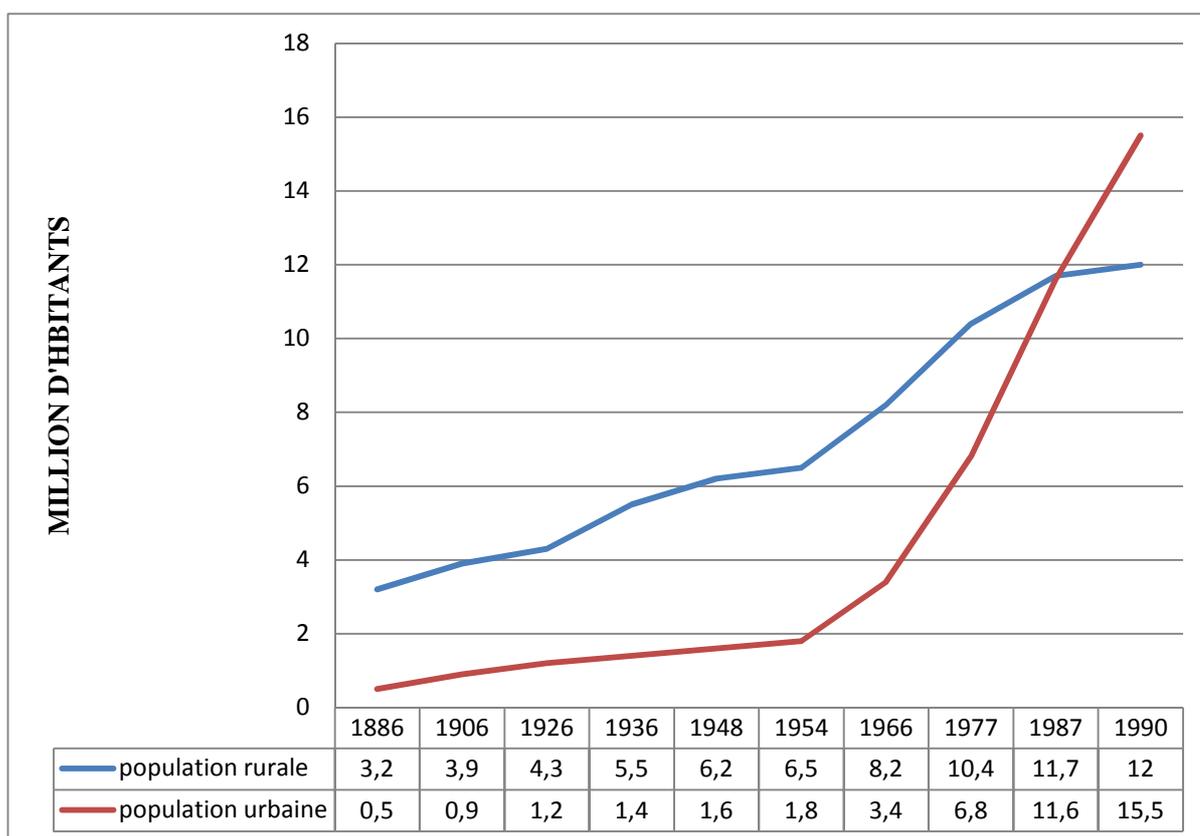


Fig.16: la croissance de la population en Algérie entre 1886 et 1989

Source : COTE Marc, 1993⁷²(*graphe Benzerara Amine, 2011*)

(Le programme des ZHUN, visait à bâtir des ensembles de logements dotés de tous les services) (*fig.17*) ; à Annaba l'implantation s'est faite au Sud du tissu colonial, sur une aire de plus de 304 Ha avec 6559 logements. Ces ZHUN se composaient de blocs dont le niveau varie entre R+3 et R+5, sous-équipées (assainissement, VRD, voirie, espace de voisinage ...) ;

⁷¹ . M. COTE « l'urbanisation en Algérie : Idées reçues et réalités », *travaux de l'institut de géographie de Reims*, 1993, N°85-86, P. 59-72

⁷² . IDEM, P. 59-72



Fig.17: la situation du tissu post colonial

Source : fond www.google.earth.com, montage Benzerara Amine, 2011

l'accessibilité se fait par une trame viaire lâche et parfois inexistante. Les ZHUN se caractérisent (exemple du quartier Belaid Belgacem, au sud du centre ville) (**fig.18**) par:

- «...une architecture sans architecte... »⁷³, un urbanisme de zoning : monotonie avec une concentration de population maximale (une superposition d'appartements, un escalier et un accès commun) sur un périmètre réduit.
- Absence de la rue dont l'espace public se réduit à des espaces résiduels dotés d'un déficit en matière d'équipement et d'aménagement extérieur (éclairage public, VRD, mobilier urbain...).
- Il existe une distance minimale qui résulte de la proximité des lieux de résidence, de la juxtaposition d'appartements desservis par l'escalier en commun.

⁷³ . R. SIDI BOUMEDIENE « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985.P.01

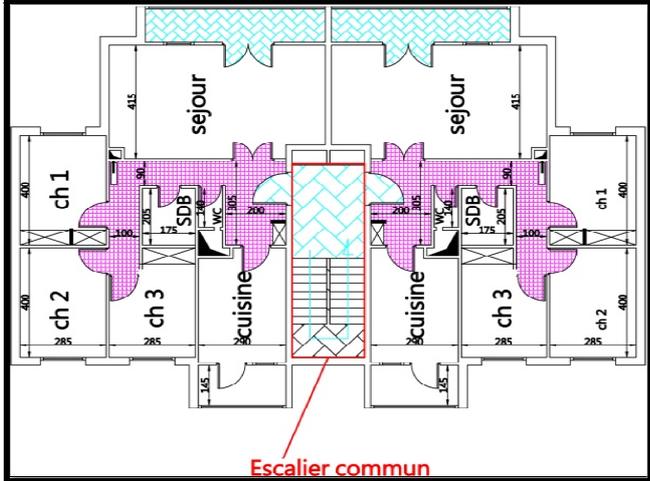
<p><u>Plan de masse</u> organisation lâche des blocs,</p>	 <p>Source: www.google earth.com (2008)</p>
<p><u>Façade</u> La pauvreté de l'architecture,</p>	
<p><u>Vue en plan</u> Etage comportant deux logements par palier,</p>	

Fig.18: les ZHUN à la cité Belaid Belgacem-Annaba

Source : Benzerara Amine, 2011

Conclusion

On assistait à une politique de construction basée sur la nécessité de répondre en masse aux besoins de la population. Proposer des produits qui étaient loin des pratiques sociales (nouvel espace, nouvel habitus), loin des attentes des habitants. Ces apparences étaient visibles dans les modifications spatiales apportées par les habitants, par le prolongement des pratiques domestiques à la rue quand les logements ne peuvent pas les accueillir.

De part la question du lien et les interactions sociales, ces ZHUN assuraient une proximité spatiale. Es-ce que cette proximité est accompagnée systématiquement d'une proximité sociale? Le rapprochement physique est-il une condition nécessaire et suffisante pour établir du lien social? Non, pas forcément, puisque d'autres facteurs immatériels (comme la culture, la religion, etc.) pouvaient intervenir dans la création et le renforcement du lien social.

En définitif le fait de penser seulement à reloger les gens sans prendre en considération la structure familiale algérienne, le mode de vie suivi dans un espace adéquat et négliger totalement l'espace extérieur, entrainera par la suite l'une des conséquences menaçante à la société, un taux d'insécurité très élevé dans ces zones (quartier Safsaf) (*fig.19*), ce qui nous mène systématiquement à un opposant pour la constitution et le développement des liens.

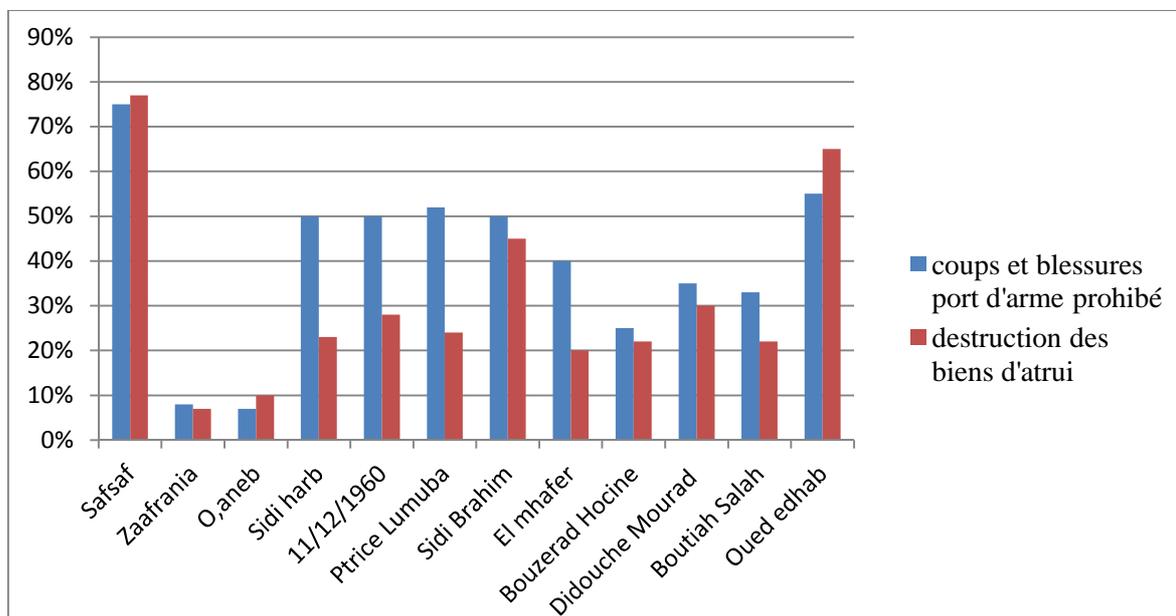


Fig.19: les violences urbaines : quartiers agglomération Annaba 2009

Source : BRAHAMIA K. et MOKHENACHI S., 2010 ⁷⁴

⁷⁴ . K. BRAHAMIA et S. MOKHENACHI, « Les inégalités spatiales et risque social urbain. Cas de la ville d'Annaba » (Séminaire International du 20-21-22 avril 2010, *Environnement Urbain et Développement Durable. Entre Discours Politiques et Pratiques d'Aménagement*), Université Badji Mokhtar, Annaba. P.11

Conclusion

La ville d'Annaba historiquement a une articulation socio-spatiale très riche. Dans chaque période de l'édification de la ville, on assistait à une composante sociale et un espace matériel différent, suivi par des pratiques et vie quotidienne différentes, donc de divers liens et interactions sociales.

Durant la période arabo-turque, le lien était fondé sur les principes religieux, des principes moraux qui avaient modifié l'espace matériel ; durant la période coloniale, la logique matérielle et non pas les principes moraux avait agis sur le lien et la vie quotidienne. Durant cette dernière époque, on assistait à l'installation d'une nouvelle société à proximité de la deuxième, donc l'espace était une solution pour une démarcation culturelle.

Pour la dernière période, les conditions sociales, économiques et politiques avaient changé la vision de l'espace comme une transcription réelle du social ; le souci était de faire l'équilibre entre la demande et l'offre en matière de logement, sans penser aux valeurs et les normes de la société.

Après 1990, il apparaissait de nouvelles conditions, de nouvelles exigences culturelles, politiques et socio-économiques. Durant cette période que peut-on dire de la réalité socio-spatiale ?

Chapitre 4.

La ville d'Annaba, lieu où la rationalité prime

1- Un bouleversement socio-économique après 1990

Pendant les années 1990 on assista à un changement du régime **socialisme** vers un régime **libéral**, autrement dit l'ouverture du marché ; cette ouverture a encouragé le privé à investir dans le domaine de la construction et la gestion urbaine, ce qui engendra la création des promotions immobilières privées.

Dans ce changement, Annaba reste toujours un pôle d'attraction (**Fig.20**), une destination des immigrants des autres wilayas, car présence d'équipements et d'installations industrielles importantes.



Fig.20: La ville d'Annaba vue aérienne

Source : www.elannabi.com

'exode rural et l'ouverture du marché créent une situation qui dépasse les prévisions des spécialistes que se soit au niveau économique où on assiste à une augmentation du taux de chômage de l'ordre de 40,05% entre 1987-1998⁷⁵. Au niveau social et urbain, une augmentation de la population urbaine, accompagnée par une croissance urbaine informelle et incontrôlée

⁷⁵ URBAN, PDAU intercommunale Annaba. 2004

allant jusqu'à la création des baraques, (le taux de précarité passe de 482 unités en 1998 à 2182 à 2003).⁷⁶ Cette forme d'habitation connaît de fortes conditions de surpeuplement, un manque de confort et un mal-vie.

Afin de résoudre ces difficultés, on assistait surtout après 1998 à une politique qui prend le souci de répondre aux besoins de la population. L'état a mis en œuvre des programmes de constructions dont l'investissement dans le secteur d'habitat dépasse toutes les politiques précédentes⁷⁷ (**Fig.21**) :

- *Quadriennal 01 de l'habitat (1970-1973)*, le taux d'investissement était très faible de 5% par rapport au secteur de l'industrie qui était de 45%. Malgré ce taux, les réalisations atteindraient les 75%.
- *Quadriennal 02 de l'habitat (1974-1979)*, une augmentation légère dans le taux d'investissement arrivant à 13,30%.
- *Quinquennal 01 de l'habitat (1980-1984)*, le taux d'investissement a atteint les 15%.
- *Quinquennal 02 de l'habitat (1985-1989)*, le taux d'investissement a atteint les 14%. La priorité a été donnée à l'habitat rural avec 45%.

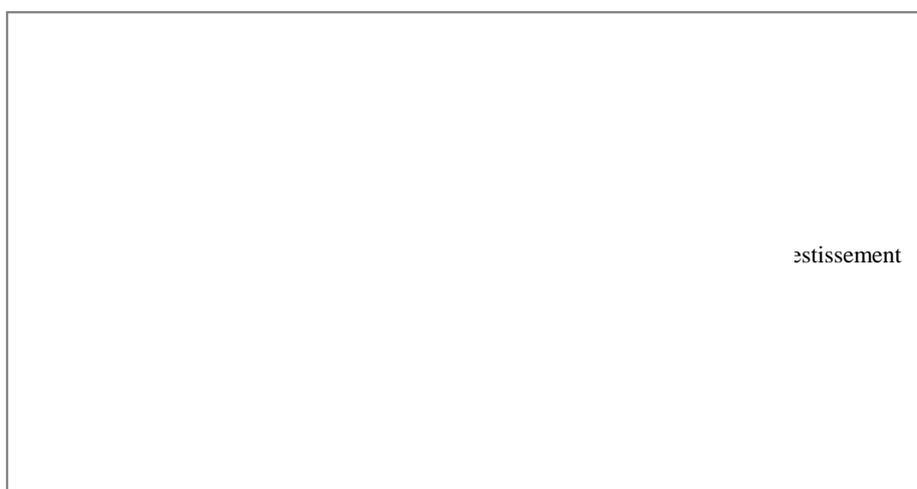


Fig. 21: *l'investissement dans le secteur de l'habitat entre 1970 et 1989*

Source : C.N.D.P.I ,2009 (graphe Benzerara Amine 2011)

L'investissement était important en matière de logement voire aussi dans le cadre des réalisations. Les chiffres (**Fig.22**)⁷⁸ démontrent la faiblesse des politiques précédentes par rapport à la nouvelle politique. En définitive le gouvernement dans les deux dernières décennies met en priorité le secteur de l'habitat afin de répondre quantitativement et qualitativement aux

⁷⁶ URBAN, PDAU intercommunal Annaba. 2004

⁷⁷ C.N.D.P.I, 2009, P.14-17

⁷⁸ . IDEM, P.19

besoins de populations. Quelles sont les stratégies adaptées qui ont fait la différence par rapport aux politiques précédentes ?

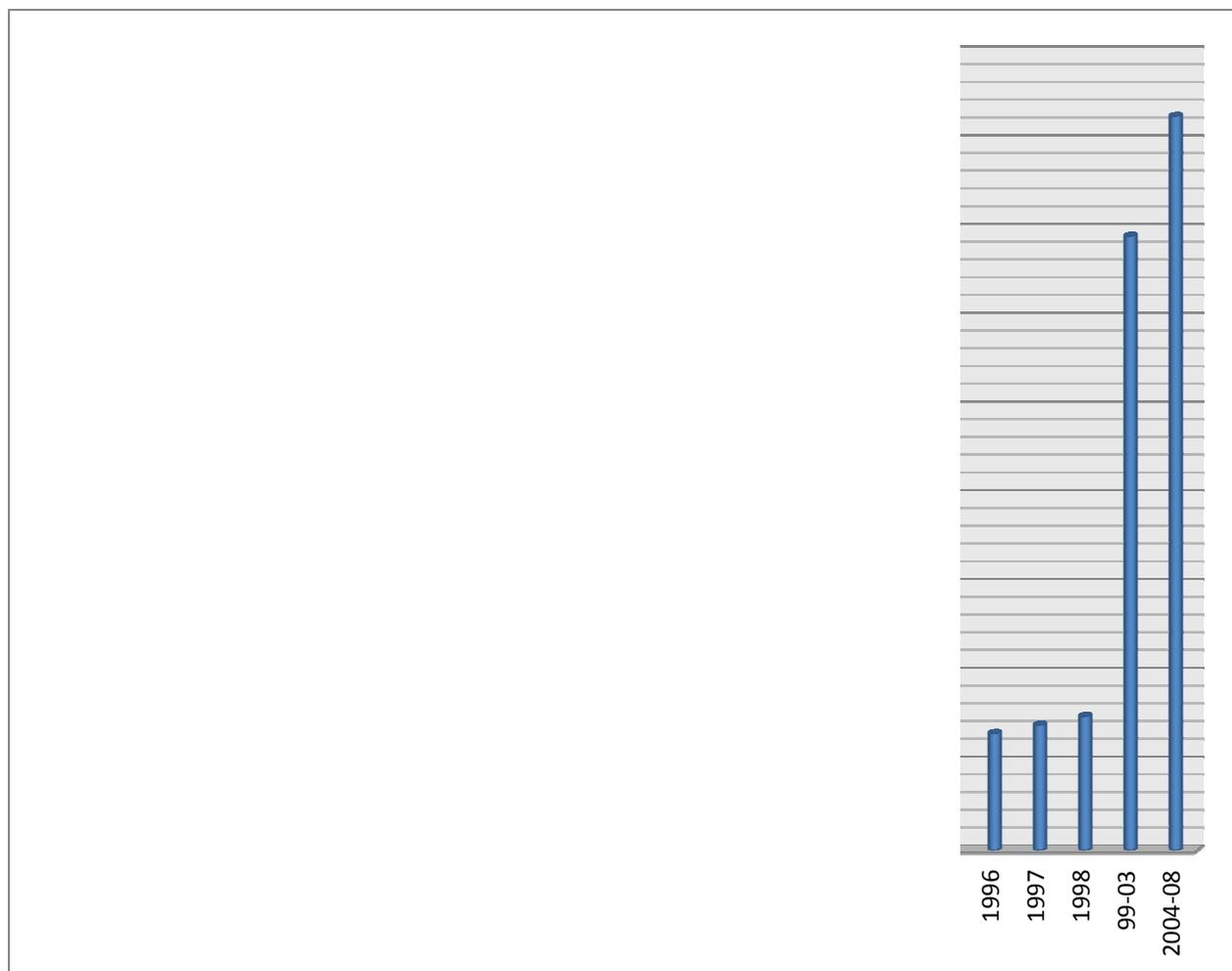


Fig.22: les réalisations en matière de logement entre 1968-2008

Source : C.N.D.P.I,2009

2- Une politique de construction d'une dominance résidentielle

Le secteur de l'habitat est prioritaire dans la politique actuelle. « ...L'Etat a mis en œuvre des programmes quinquennaux dont l'objet est fixé par le Président de la République, quant à la réalisation d'un million de logements, ce qui suppose une production moyenne de 200 000 par an... »⁷⁹.

⁷⁹. N. AROUA « Politique de l'habitat en Algérie », *Vies de villes*, Printemps 2005, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR, P.38.

2.1. Des stratégies adoptées, une politique développée

Sur le plan économique :

- L'état a mis en œuvre vingt-cinq millions de dollars pour la réalisation du parc de logement destiné à la catégorie de bas revenu...
- Dans le but d'améliorer le cadre de vie, l'état investit trente milliards DA dans 12000 sites constitués de huit millions de logements.

Sur le plan des acquisitions du logement :

- Encourager les crédits pour le logement avec la diminution du taux d'intérêt allant jusqu'à 1%.
- Aide de l'état destinée à la couche sociale malaisée.
- Introduire des nouvelles formules d'acquisitions du logement: LSL, LSP, LLV (**Fig.23**)
- Diversifier les acteurs de production, privé et étatique.
- Diversifier la typologie des logements (**Fig.24**):
 - Habitat collectif
 - Habitat semi-collectif
 - Habitat individuel

Sur le plan juridique :

A partir de 1999, pour réussir et renforcer les stratégies en matière de constructions, l'Etat a mis en œuvre des lois permettant l'aboutissement à des meilleurs résultats (Cf. Annexes).

La majorité des textes législatifs (loi, décret exécutif) ont pour but de lancer et faire part de la nouvelle forme du logement (LSL, LLV). Ils fixent les conditions et les modalités d'accès ainsi que les règles d'attribution.

Pour aboutir à une meilleure production spatiale, un meilleur fonctionnement, réussir le programme et éviter les erreurs des politiques précédentes, l'Etat fixe les conditions de la production architecturale et définit l'exercice de la profession d'architecte, met des règles de gestion du foncier et d'aménagement urbain.

<p><i>L.S.L</i>, financé totalement par l'état, et destiné à la population à bas revenus.</p>	
<p><i>L.S.P</i>, fondé sur le partage du financement entre l'état et le propriétaire, un aide de l'état par CNL de 70 000DA.</p>	
<p><i>Location vente</i>, composé de F3 et F4 d'une surface comprise entre 70m² et 85m². il est destiné au gens qu'ils ont un revenu inférieur ou égale à 05 fois S.N.M.G</p>	

Fig.23: Des nouvelles formules d'acquisition du logement

Source : C.N.D.P.I ,2009

<p><i>Collectif</i>, superposition des appartements desservis par un accès et escalier commun. Généralement implanté en masse dont la hauteur varie de R+3 allant jusqu'au R+16 (IGH)</p>	 <p><i>BOUKHADRA 03 -El bouni-Annaba</i></p>
<p><i>Individuel</i>, privé ou étatique, à une grande surface, construit dans le cadre du règlement du P.O.S (hauteur, matériaux de construction...).</p>	 <p><i>Boulevard Gassio- Annaba(2008)</i></p>

Fig. 24: Typologie des logements

Source : Benzerara Amine, 2011

2.2.Le monde est citadin

Actuellement nos villes subissent des transformations spatiales dues à une croissance multidirectionnelle, une expansion urbaine. Par conséquent, les grandes villes deviennent de plus en plus des métropoles, les petites villes deviennent des grandes villes, des villages deviennent des villes, le monde devient de plus en plus urbain. « ...En 2015, vingt-trois métropoles auront atteint ou dépasseront dix millions d'habitants, plus d'un habitant de la planète sur deux sera citadin... »⁸⁰.

Selon les prévisions, les habitants urbains en Algérie atteindront les 80% de la totalité de la population en 2025 sur une superficie de 10% de la surface totale du pays et qui causera un

⁸⁰ . DONADIEU P., 2002, , *La Société Paysagiste*, Edition Actes SUD/ENSP, France. p17

besoin de deux millions d'unités d'habitation avec un T.O.L de six personnes par logement ; ces unités s'étaleront sur une superficie de 44000 hectares⁸¹.

Pour cela, la priorité dans le programme d'habitat est donnée à l'habitat urbain ; entre 1999-2003, la distribution de l'habitat urbain est de 97.16% et l'habitat rural est de 2.83%. Entre 2004 et 2008 la distribution de l'habitat urbain est de 76.72%, par contre l'habitat rural est de 23.27%⁸² (**Fig.25**). A Annaba l'habitat urbain est de plus en plus promotionnel (**Fig.26**).



Fig.25: la distribution de l'habitat entre 1999 et 2008

Source : C.N.D.P.I ,2009 (graphe Benzerara Amine 2011)

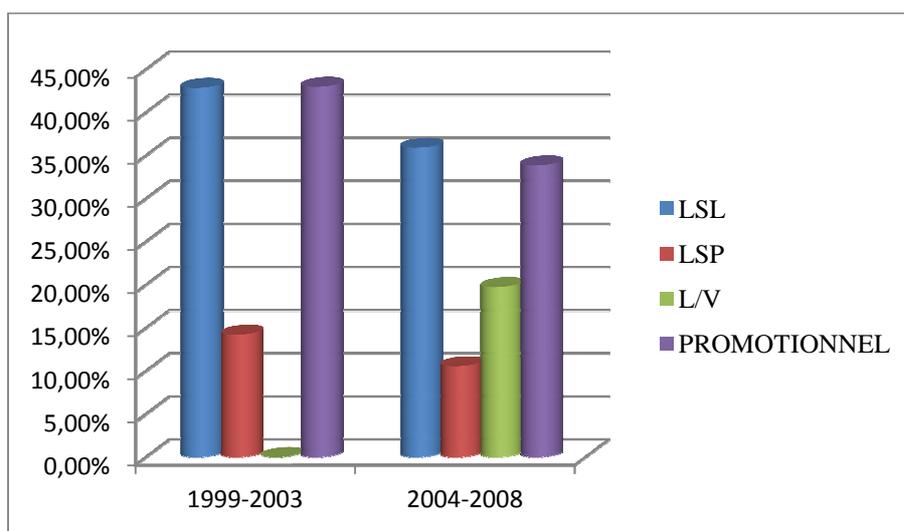


Fig.26: Taux du logement urbain distribué entre 1999-2008

Source : C.N.D.P.I ,2009 (graphe Benzerara Amine 2011)

⁸¹ . C.N.D.P.I,p45

⁸² . IDEM ,p72

Conclusion

On est en face d'une politique de construction de dominance résidentielle plus améliorée par le côté juridique, architectural et socio-économique. C'est une politique d'habitat réorientée vers le promotionnel (privé et étatique) afin de satisfaire aux nouvelles demandes de la population, en espérant proposer des modèles à chaque couche sociale.

Ya t-il d'autres difficultés que rencontrent ce programme énorme ? Et quelles sont les solutions adoptées afin de résoudre ces problèmes ?

3- La densité, une solution d'efficacité

Le besoin en masse en matière de logement fait face à d'autres contraintes, parmi elles la disponibilité foncière, un problème qui touche toujours les grandes villes. A Annaba, les contraintes du relief telles que les terrains, les forêts et les montagnes font réduire les assiettes à construire.

Selon le PDAU intercommunal 2004, la surface totale de la ville chef lieu est estimée à 4 650,30 Ha dont le secteur urbanisé représente 50% et le secteur non urbanisable (le relief naturel) représente 42.40%, les 7,10% restantes correspondent au secteur à **future urbanisation** (projection sur les 20 années à venir).

La ville enregistre un déficit foncier d'où des difficultés de réalisation des différents programmes. Pour cela le seul moyen de résoudre ces problèmes est de faire recours à la densité (construction en élévation dans un périmètre réduit) en édifiant un nouveau modèle de construction dénommé **I.G.H.** groupé en masse (typiquement Algérien) ; ainsi on assiste à des quartiers équivalents aux grands ensembles en France.

Des quartiers I.G.H, un modèle d'efficacité : à Annaba, l'étude et la programmation des quartiers **I.G.H** sont réduites aux promoteurs étatiques ; le promoteur/acteur Géni-Sider et l'Agence A.D.L sont les pionniers de ce modèle.

Le promoteur Géni-Sider est un groupe spécialisé en travaux publics et bâtiments. Il accumule une expérience de trente années dans les domaines : génie-civil industriel, barrage, digue, pont, retenu collinaire, métro, salle de sport, bâtiments préfabriqués, tour d'habitation ou d'affaires, promotion immobilière.

A Annaba, le promoteur Géni-Sider a construit des quartiers à plusieurs blocs dont les enclaves résidentielles ; ces constructions types I.G.H représentent 16% de la totalité⁸³. Le site le plus important est Oued Kouba (*Fig.27*) qui se situe au Nord de la ville. Les caractéristiques sont mentionnées dans le **tableau n° 1** (p.55).



Fig.27: les résidences GENISIDER à oued Kouba

Source :Khelifi.S et Mokrani.M_Y, 2006

L'Agence A.D.L a été créée en 1991 par le décret N° 91-148 du 12 mai 1991 en la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial sous la tutelle du Ministère de l'Habitat. L'Agence A.D.L a été chargée en 2001 de l'exécution d'un programme d'habitat sous forme de Location - Vente à l'endroit des citoyens ayant un revenu moyen. L'agence A.D.L assure une mission de service public ; elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

- La promotion et le développement du marché foncier et immobilier.
- La résorption de l'habitat précaire.
- La rénovation et la restauration des tissus anciens.
- Prise en charge des logements sociaux participatifs (LSP)⁸⁴.

L'agence A.D.L a réalisé à Annaba entre 2001 et 2009 presque 3500 logements répartis en 06 sites ; les plus importants sont : Didouche Mourad, Zaàfrania, Safsaf et Sidi Achour

⁸³ . Z. HATHOUT, Mai 2009, *LES RESIDENCES « FERMEES » A ANNABA (Nord Est algérien) Un produit résidentiel « libéral » menaçant la ville*, Univers. Badji Mokhtar Annaba.

⁸⁴ (www.aadl.com.dz) site officiel de l'agence ADL .

(Fig.28.29.30.31) où ce dernier a bénéficié de 1480 logements, équivalent de 42.28% des logements réalisés par AADL. Les caractéristiques sont mentionnées dans le **tableau n° 1** (p.55).



Fig.28: AADL Didouche Mourad



Fig. 29: AADL Saf Saf



Fig. 30: AADL Zaàfrania



Fig. 31: AADL Sidi Achour

Source: Benzerara Amine, 2011

Conclusion

Cette période est très importante dans la croissance de la ville d'Annaba. Elle a été dotée d'un programme très important issu d'une politique d'une dominance résidentielle. On assiste à une nouvelle morphologie de construction, celle des tours **I.G.H**, qui représente une solution pour les problèmes fonciers que connaît la ville, et qui entre autres devient ainsi un nouveau espace matériel édifié imposant un nouveau mode de vie.

<i>Critères</i>	<i>Quartier AADL Sidi Achour</i>	<i>Quartier résidence GENISIDER O.Kouba</i>
<i>Définition</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Forme architecturale faite de barres et de tours, taille de 100 ou 500 logements minimum. - localisation généralement périphérique, - financement aidé par l'État sous des formes diverses, présence dominante de statut locatif, 	<ul style="list-style-type: none"> -des blocs résidentiels dont l'accès est contrôlé, interdit aux non-résidents, et dans lequel l'espace public (rues, trottoirs, parcs, terrains de jeu...) est privatisé,
<i>Accès au logement</i>	<ul style="list-style-type: none"> -obligatoire : affecté par la direction. -volontaire : morphologie d'habitat nouvelle. (enquête 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> -obligatoire : logement de fonction -volontaire : choisir le lieu, le logement et même maîtriser son voisinage.(enquête 2011)
<i>Raison de construction</i>	<ul style="list-style-type: none"> -le besoin de logement en masse, -la faible disponibilité foncière 	<ul style="list-style-type: none"> -la sécurisation, recherche de l'entre-soi, garantir la qualité de vie propre à ces résidents (enquête 2011)
<i>Les acteurs de Gestion</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La direction de l'AADL, car elle assure l'entretien, le nettoyage, la sécurité des blocs par des agents qui résident dans ces blocs (enquête 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> - la comité de la résidence, qui assure que les voisins payent leurs charges entre autre ils sont destinés au nettoyage et gardiennage
<i>Composition spatiale</i>	<ul style="list-style-type: none"> -composé de plusieurs blocs de type barre et tour, réparties dans des ilots et de parcelles continues avec le reste des quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - composé généralement d'un ou deux blocs, voirie interne à une fonction résidentielle avec un parking, entouré par une clôture,
<i>Continuité spatiale</i>	<ul style="list-style-type: none"> - greffé dans la ville, faits d'ilots et de rues, de parcelles et d'espaces publics, en continuité de structure avec les autres quartiers de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> -déconnexion par : <ul style="list-style-type: none"> -voie interne ou impasse avec 1 ou 2 entrée/ sortie max - accès contrôlé (gardiennage de surveillance) -degré d'enfermement dépend de la nature de l'espace contigu (grillage)

Tableau n°1: les critères de comparaison entre les deux quartiers

Source : Benzerara Amine, 2011

Conclusion de la deuxième partie

De la Médina un espace fermé fondé sur une pratique religieuse à un espace ouvert d'une mixité sociale marquante rassemblant deux sociétés à la fois, avec une structure et mode de vie très différent pour arriver à une époque où l'espace sert à gérer le souci d'une forte demande sociale.

La question du lien social et l'intensité des interactions étaient toujours différentes vue les données socio-spatiales de chaque époque. Ce qui attire l'attention est que la réalité sociale a toujours primé sur l'espace surtout lorsqu'on parle des deux premières périodes dont celle de la médina et du tissu colonial où l'espace a pu répondre au mode de vie engendrant une appropriation collective et un sentiment d'appartenance.

Dans les périodes qui ont suivi, on est dans une réalité sociale qui comporte des besoins et dont l'espace a été utilisé comme support fonctionnel dans un seul sens celui d'habiter d'un côté, et d'autre côté imposant un modèle qui diffère du mode de vie précédent (de **maison à wast dar**, d'un seul ménage à un bâtiment collectif à plusieurs appartements et ménages).

Cette imposition constitue au nouveau modèle de construction qui a développé de nouveaux habitus, et dont on ignore encore les interactions sociales et le degré du lien, donc le degré d'urbanité résultant de ces caractéristiques physiques de construction.

Ce qui caractérise ce modèle c'est qu'il crée une distance spatiale minimale qui signifie théoriquement qu'il y a opportunité de densifier et diversifier les interactions sociales, rapprocher les lieux, favoriser les rencontres et l'échange.

En réalité que sera l'intensité du lien et les interactions sociales par rapport à ces conditions? Es-ce qu'on assiste à des liens forts ou fragiles? Es-ce que nous sommes dans une société de plus en plus solidaire ou au contraire nous sommes dans une société de plus en plus fragmentée?

TROISIEME PARTIE

VIVRE EN VILLE, ENTRE PROXIMITE SPATIALE ET

DISTANCE SOCIALE

Chapitre 5.

AADL Sidi Achour, une dissociation entre réalité spatiale et réalité sociale

Introduction

Le quartier AADL Sidi Achour s'inscrit dans la politique de construction actuelle ; un quartier très dense, comptant 1480 logements, situé à la périphérie Sud de l'agglomération mère de la ville d'Annaba. La majorité de ces résidents sont fonctionnaires dans le secteur public ayant un revenu supérieur à 20 000DA. Avec ces apparences socio-spatiales générales, qu'elle est la réalité spatiale et la réalité sociale de ce quartier ? Et quel est le degré de rapprochement/cohérence entre ces deux réalités ?

1- Le quartier AADL : une distance résidentielle minimale

Ce quartier se compose de 37 blocs répartis entre barres de R+9 et tours R+16 dans des îlots continus avec le reste de la ville. Panerai⁸⁵ le dénomme « *l'îlot populaire* », c'est un îlot avec une façade continue et des magasins prolongeant les aspects de la rue.

La densité peut s'apprécier à deux échelles : l'échelle du quartier et l'échelle du bloc d'habitation.

-A l'échelle du quartier : 1480 logements ont été construits sur une superficie de 16 ha, soit une densité résidentielle de 92 logements/ha et correspondant à une densité démographique de 462 Hab/ha ; et un COS atteignant 17. La proximité physique des blocs (une série de blocs) est grande, la séparation entre les différents blocs est assurée uniquement par le joint de dilatation; l'espace public est réduit en surface mais accueille tout le flux du quartier (toutes les entrées des blocs donnent sur un seul axe routier) (*Fig.32*).

⁸⁵ . P. PANERAI, J.-C. DEPAULE, J. CASTEX, 1997, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Edition Parenthèses, Marseille. p.147



Fig.32: axe routier dans les grands ensembles

Source : Benzerara Amine, 2011

-A l'échelle du bloc d'habitation : la proximité résidentielle provient du rapprochement des logements. Il est réalisé deux à quatre logements par palier raccordés par des espaces en commun tels que les espaces de circulation horizontale (hall) et verticale (escalier et l'ascenseur) (**Fig.33**). Les logements sont superposés sur des niveaux pouvant atteindre 16 étages (**Fig.34**).

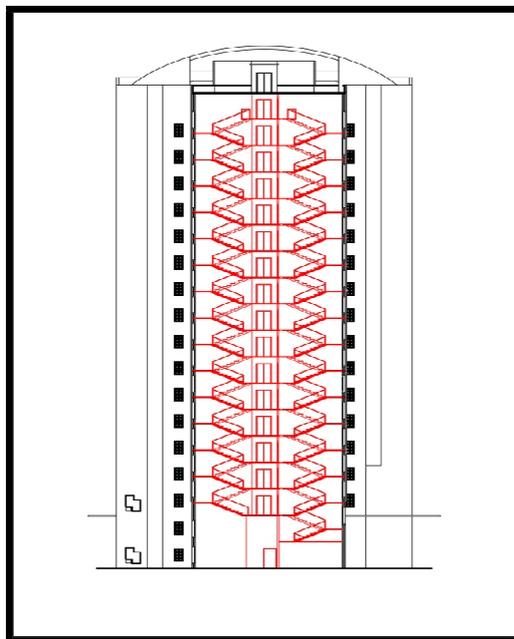


Fig.33: les espaces communs au niveau du bloc

Source : Benzerara Amine, 2011(extraits : Direction générale de l'AADL, 2004)

Ces configurations physiques produisent ce que l'on appelle **une distance spatiale minimale** de la petite échelle (intérieur du bloc) à l'échelle élargie (extérieur du bloc y compris l'espace public produit). Quelles sont alors les caractéristiques des occupants de ce quartier ? Ce rapprochement physique s'accompagne-t-il d'une distance sociale minimale ?



Fig. 34: une tour de 16 étages

Source : Benzerara Amine, 2011

2- Une mixité résidentielle marquante

Chaque groupe d'individus se caractérise par un ensemble de composantes générales (qui les rapprochent aux autres groupes) et de composantes spécifiques (qui les distinguent des autres groupes). La plus ou moins grande différenciation entre les groupes peut être déduite des caractéristiques démographiques, socioéconomiques et socioculturelles dont : la structure familiale, le niveau éducatif, la religion, la nationalité, la profession, les origines géographiques...etc.

La réalité sociale dans le cas du quartier AADL Sidi Achour peut se décrire comme suit :

- Le quartier AADL Sidi Achour regroupe une population d'une même nationalité (Algérienne), d'une même religion (Islam) et dont la structure familiale des résidents (98%) est composée de familles restreintes : le ménage (une forme réduite aux jeunes parents et les enfants) ; cette forme est opposée à la structure de la famille Algérienne des années 60-70 (la forme élargie).

- Mais *le niveau éducatif* des résidents est réparti entre les niveaux moyen, secondaire et universitaire, avec une légère dominance du niveau universitaire ; cette différenciation dans les niveaux d'éducation ne représente pas forcément un obstacle pour la mise en relation des résidents, bien au contraire elle pourrait être un stimulus : la recherche de découvrir l'autre, la volonté de comprendre l'autre et d'échanger (**Fig.35**).

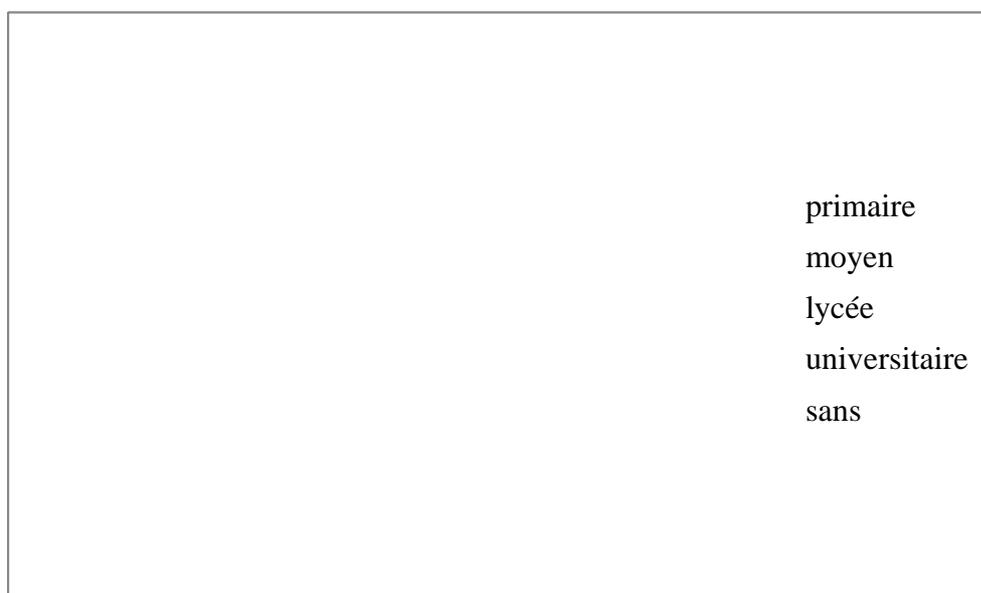


Fig.35: le niveau éducatif des résidents du quartier AADL S.Achour

Source : Benzerara Amine, 2011

- *La profession* : la majorité des chefs de famille exercent dans le secteur public (**fig.36**) : éducation nationale, secteur militaire, université, santé, administration, sûreté nationale...etc. (**fig.37**). Ce profil socioprofessionnel est en adéquation avec l'objectif et à la formule des logements réalisés : production de logements destinés aux fonctionnaires du secteur public dont le revenu est supérieur à 20 000 DA, production de logements pour Location - Vente.

Le caractère relativement hétérogène (cette hétérogénéité ou la mixité se définit en l'absence d'un groupe dominant appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle et le niveau éducatif des résidents du quartier) du groupe social qui réside ce quartier constitue une plate forme

(sociale) pour le développement des échanges, pour la production d'un univers relationnel, de sociabilité. L'enrichissement provient de la diversité (Levy J.⁸⁶).

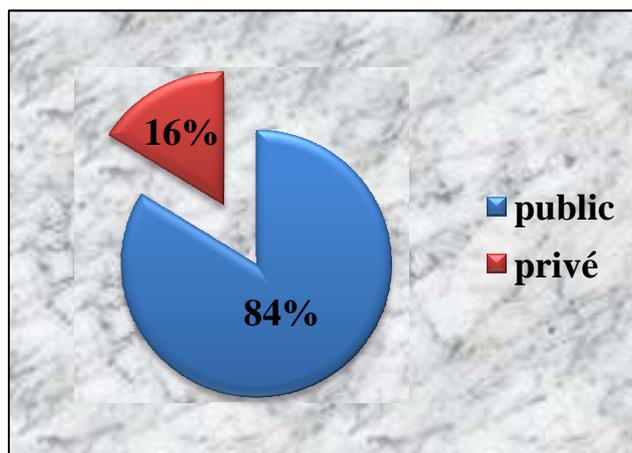


Fig.36: structure de l'emploi par secteur

Source : Benzerara Amine, 2011

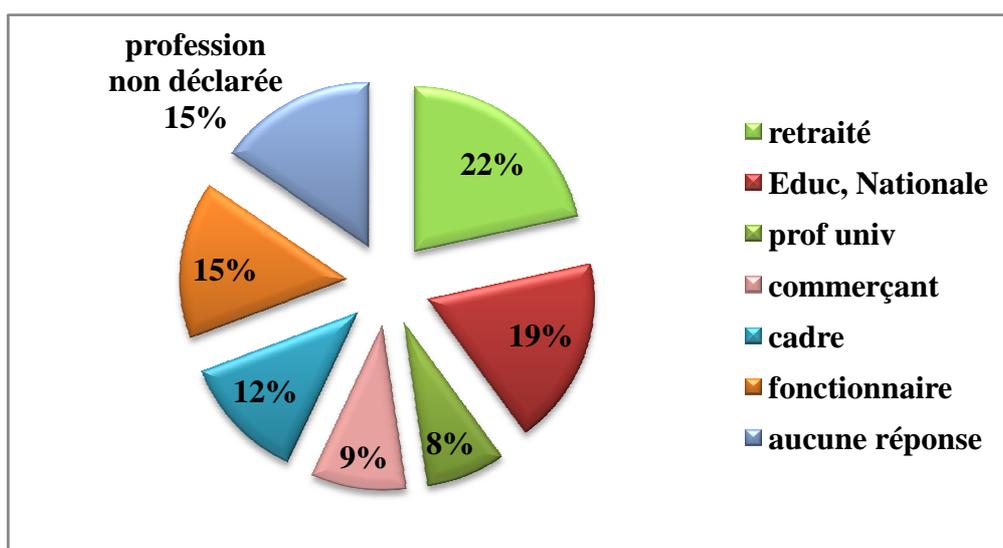


Fig.37: le CSP des chefs de famille

Source : Benzerara Amine, 2011

Les conditions semblent favorables pour l'échange et la rencontre, pour la création du lien social puisque le quartier réunit *a priori* des personnes qui se ressemblent et qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes codes et qui se différencient par leur niveau d'éducation et les professions exercées. Qu'en est-il réellement au niveau du quartier AADL ?

⁸⁶ . J. LEVY, « la mesure de l'urbanité », Urbanisme, Sept-Oct. 1997, n°296, p.58-61

Peut-on présumer que l'existence d'une proximité spatiale et d'une homogénéité de la structure sociale induisent une distance sociale minimale ?

3- La réalité du lien social comme résultat de l'espace produit

Les résultats de l'enquête ont montré que malgré la distance spatiale minimale et une relative homogénéité de la structure sociale, les relations entre les résidents sont de nature et d'intensité variables selon l'échelle de proximité.

3.1. Echelle réduite, la proximité de résidence

L'échelle réduite correspond spatialement à l'intérieur des blocs soit « *un bassin résidentiel à très faible distance* »⁸⁷ et socialement au **voisin**. De l'enquête, il se dégage trois degrés de liens sociaux entre les voisins d'un même bloc d'habitation :

-La méfiance, une distance sociale voulue,

Par le biais du croisement et la quotidienneté que permet le bassin résidentiel à faible distance, et qui, entre autre, oblige les gens à se rencontrer ; mais certains résidents déclarent n'avoir que des liens très superficiels se limitant à de simples phrases de salutation : « *Bonjour* » ou « *Salamo Alikom* », ou « *Bonjour, comment ça va* ». De cette manière, les résidents expriment leur volonté de garder de la distance par rapport à ses voisins. En se limitant strictement au formulaire, ils installent une barrière sociale virtuelle dans **un espace commun** à ne pas franchir pour éviter les conflits et les disputes. Pour eux ce simple échange est obligatoire : « *nous sommes des voisins, nous ne pouvons pas nous ignorer et nous devons nous respecter* ». Cette relation peut se développer entre plusieurs voisins, et peut s'élargir en dépassant cette échelle allant jusqu'à l'espace public.

-La confiance, une distance sociale minimale,

A l'opposé, un autre groupe des résidents enquêtés fait les éloges de leurs voisins de palier (« *Mon voisin d'en face est vraiment un voisin au sens propre du nom, il surveille ma maison lors de mon absence, il m'apporte du secours lors d'un danger, en définitif il est comme mon frère* »)⁸⁸. Ces paroles sont l'équivalent d'un proverbe tunisien qui dit « *Jâr Grib khir Men Khok*

⁸⁷ . I. BERRY-CHIKHAOUI et A. DEBOULET (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde Arabe : Penser, faire et transformer la ville*, Edi. KARTHALA, France.

⁸⁸ Référence à l'enquête 2011

Baïd » « *voisin proche mieux que frère loin* ». Donc ce voisin représente un soutien indispensable dans les situations de besoins ordinaire ou d'urgence.

Dans ce cas de figure, le lien repose sur l'estime et la confiance de l'autre. Le lien prend la forme d'un partage de l'intimité entre voisins, d'affinité, de solidarité. Une ambiance sereine s'installe (la liberté des gestes et de va-et-vient non contraint). Les résidents font nettement la différence entre leurs voisins et leur voisin d'en face. Cette différenciation est l'effet de la distance physique qui permet au voisin d'en face d'être le premier mis en contact, d'être le premier au courant de la situation de son voisin et d'être le premier à intervenir en cas de besoin d'aide. L'estime de son voisin ne s'arrête pas aux sentiments, elle va au-delà : elle se prolonge dans l'échange d'objets matériels, de nourriture (échange des plats cuisinés), dans l'organisation de sorties communes...

Ce type de relation / lien coïncide parfaitement avec les caractéristiques de l'espace matériel : la proximité spatiale est doublée d'une distance sociale minimale (**Fig.38**). Contrairement à la relation précédente, ce lien se développe seulement entre deux à trois voisins au max (nombre de voisins limité).

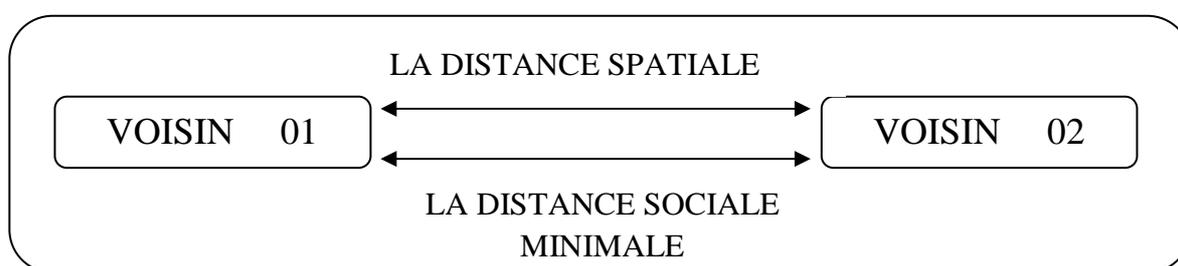


Fig.38: une distance spatiale et sociale minimale

Source : Benzerara Amine, 2011

-La défiance, une distance sociale maximale

Les avantages de la proximité de résidence ne sont pas toujours requis sur le plan relationnel, c'est à dire qu'il y a aussi des inconvénients ; ils apparaissent clairement dans la vie journalière, dans les discours et les comportements des résidents, exprimés par l'occurrence de disputes, de conflits de personnes et d'usages, le manque de solidarité : chacun ferme sa porte et tourne le dos, l'insécurité ; autant de raisons pour regretter d'avoir à habiter dans de l'habitat collectif. De l'enquête, il ressort que :

- les résidents considèrent qu'ils vivent dans un lieu pas suffisamment sécurisé (**Fig.39**) ; ils souhaiteraient vivre dans des maisons individuelles clôturées pour disent-ils être libre, absence totale des voisins (« *pas de voisin, je veux être en paix* »)⁸⁹ (**Fig.40**) et (**Fig.41**).



Fig. 39: le niveau sécuritaire du quartier

Source : Benzerara Amine, 2011

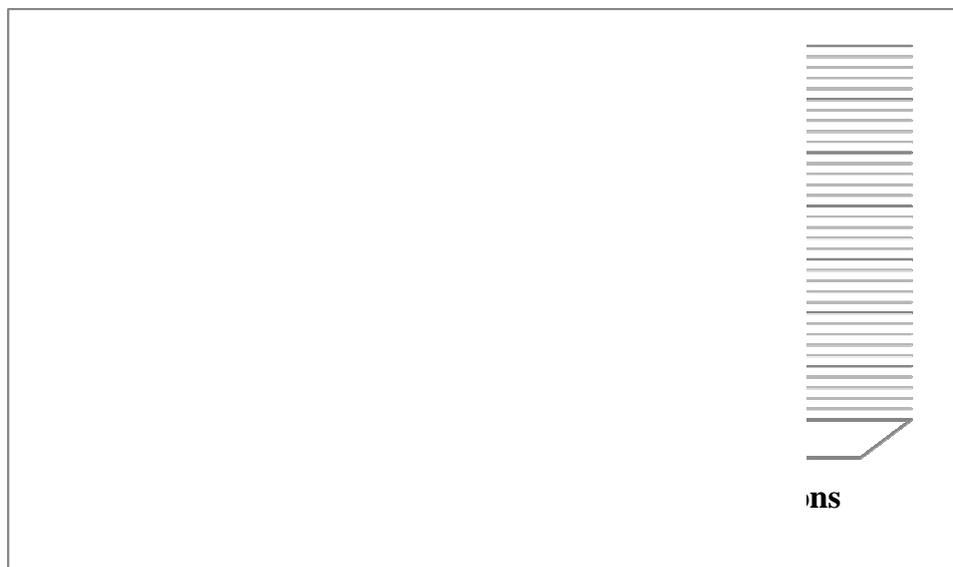


Fig. 40: le choix du logement futur

Source : Benzerara Amine, 2011

⁸⁹ Référence à l'enquête 2011 : les paroles d'un voisin en exprimant son point de vue sur la densité du quartier et ces conséquences négatives.

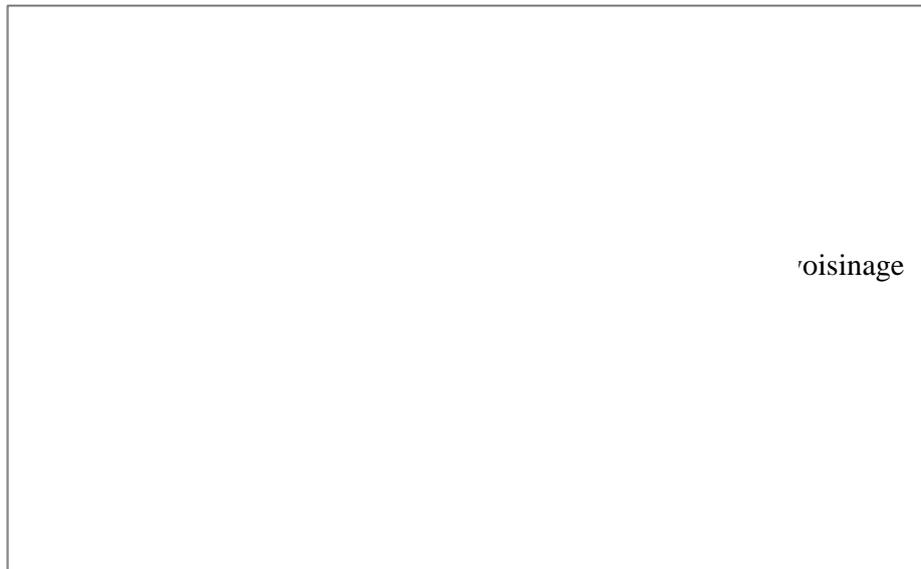


Fig.41: les conditions recherchées dans la maison individuelle

Source : Benzerara Amine, 2011

- Les gens préfèrent se rencontrer dans les lieux où le calme prévaut ; ces lieux sont généralement hors quartier ; ils représentent un refuge pour éviter ce qu'ils appellent de **voisinage désagréable (Fig.42)**.

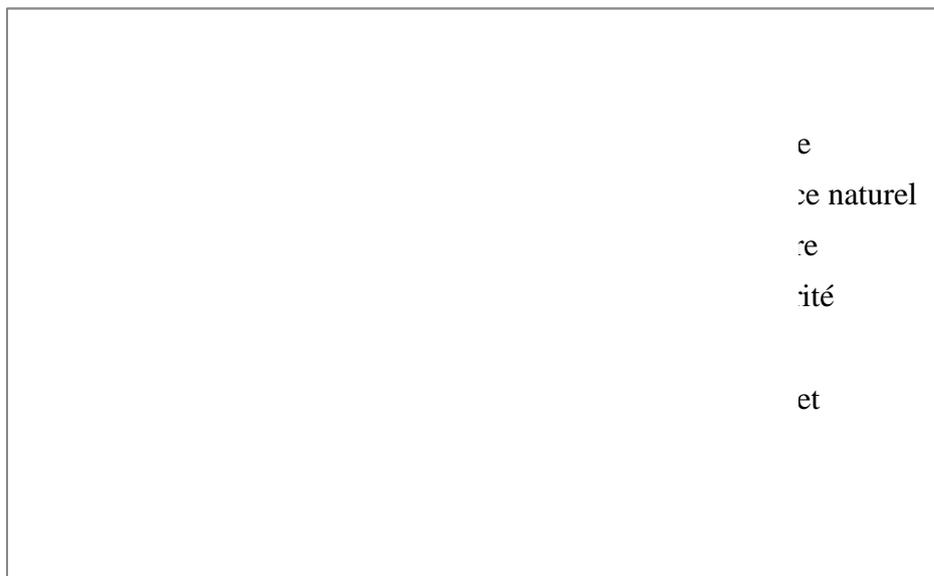
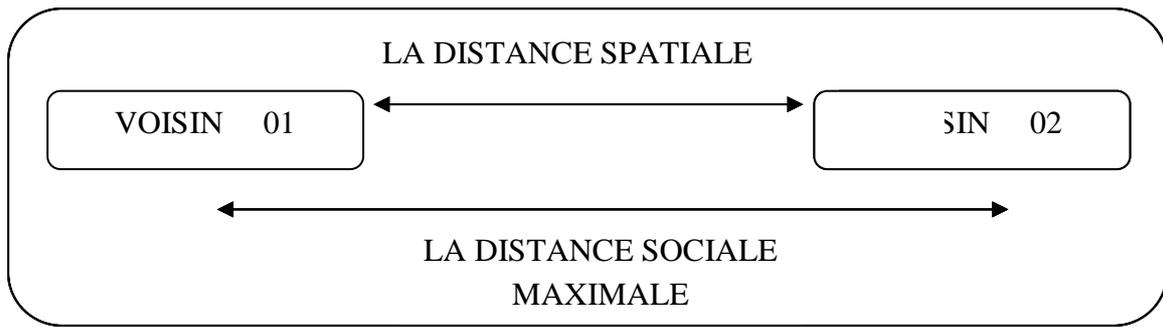


Fig.42: les particularités recherchées dans le lieu de rencontre

Source : Benzerara Amine, 2011

Dans ce type de lien, la distance sociale est opposée à la distance spatiale (**Fig.43**).



le

Pour conclure, à l'échelle spatiale réduite peut correspondre trois degrés de lien social ; peut-on envisager que ces degrés se reproduisent à l'échelle spatiale élargie (espace dits de proximité et l'espace public du quartier) ou existe t-il d'autres degrés ?

3.2. L'échelle élargie, espace dits de proximité et l'espace public du quartier

L'échelle spatiale élargie s'applique aux alentours des blocs, des entrées, à l'espace public. Dans notre cas, l'espace public est représenté par la placette (**Fig.44**) qui se situe à l'extrémité du quartier (partie Sud), d'une surface de 10 668 m², équipée de mobilier urbain (bancs publics, poteaux d'éclairage avec des espaces verts très réduits en surface).



Fig.44: la placette du quartier

Source : Benzerara Amine, 2011

A cette échelle, les degrés de lien social sont plus difficiles à définir et à délimiter spatialement, au vu d'une plus grande complexité des relations. Les résultats de l'enquête confirment le flou.

- La méfiance, la confiance et la défiance : des liens ambigus et ambivalents

- Vu que les espaces publics ont la fonction d'accueillir les flux de résidents et de non résidents, ils renvoient automatiquement à créer des occasions de rencontre, de croisement dans des lieux dispersés (arrêt de bus, équipement de service, locaux commerciaux, les jardins d'enfant et les écoles...). Mais généralement la méfiance prime sur ces croisements : le lien prend la forme la plus élémentaire, à savoir un mot ou un geste de salutation.
- On assiste dans la vie journalière du quartier à l'existence de plusieurs groupes d'individus dispersés dans l'espace public et donc difficile à localiser spatialement (un peu partout) : la placette, la cafétéria du quartier, les alentours des blocs. S'il y a lieu des groupements de personnes en un lieu, c'est qu'il existe forcément un lien (éphémère ou plus durable). Il ressort de l'enquête que le regroupement ne se fait pas de manière aléatoire : un point commun les réunit et qui peut être la même profession, le même lieu de travail, des connaissances d'enfance ou la même origine géographique...Ce point commun agit comme un ciment et devient la raison du lien et des rencontres pour **discuter, s'informer, échanger, accroître leur réseau de connaissances**. Le degré de lien qui caractérise ces groupes est fort et fondé sur la **confiance** du moment : les rencontres sont journalières et ont lieu hors horaires de travail. Mais la question qui reste posée est celle de savoir si les individus qui forment ces groupes sont toujours les mêmes car difficiles à élucider ?
- Une question d'un autre ordre est posée en rapport à cette échelle de relations. La qualité et la force du lien ne sont-elles pas altérées par la qualité de l'espace matériel proposé. L'espace matériel offre-t-il les conditions favorables à une vie collective ? Le cadre et le mobilier répondent-ils aux exigences d'une vie collective ? Par ailleurs, même si les conditions matérielles sont réunies, est-ce un espace sécurisé ?

-L'espace construit et l'espace vécu, des réalités divergentes,

Les résultats de l'enquête ont montré des points de divergence entre l'espace public unique proposé (la placette) et l'espace vécu :

- il ne fonctionne pas comme il est prévu (lieu de rencontre et de regroupement) (**Fig.45**) ;



Fig.45: les lieux de rencontre

Source : Benzerara Amine, 2011

- il a plus une fonction d' **hyper-placette** puisque une multitude de fonctions lui sont associées : espace de regroupement, de rencontre, aire de jeux pour les enfants, terrain de sport...etc.
- il ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins de la population (**Fig.46**) sur divers plans :



Fig. 46: l'insuffisance du quartier en matière d'équipement de proximité

Source : Benzerara Amine, 2011

- une position excentrique qui profite plus à certains blocs d'habitations qu'à d'autres blocs plus éloignés de la placette,
- la placette qui est ouverte et qui fait face à la forêt est source d'inquiétude, du sentiment d'insécurité. La question de la sécurité est soulevée,
- sa surface est considérée comme trop réduite en rapport du nombre de population qui réside ce quartier (plus de 7000 habitants) (voir les normes),
- les insuffisances en aménagement de la placette : le mobilier urbain se réduit aux bancs et poteaux électriques (non fonctionnels et donc problème de l'éclairage), donnant l'impression d'abandon et augmentant le sentiment d'insécurité,
- le manque d'espaces verts dans l'aménagement alors que les gens préfèrent des lieux de rencontre où la nature prime et domine (**Fig.46**). La présence d'espace vert est un facteur qui peut influencer sur le choix du lieu de rencontre.

Ces insuffisances poussent les habitants à se créer des espaces de rencontre et de regroupement soit virtuel en utilisant les espaces dits de proximité, soit en changeant la fonction d'un espace existant.

L'espace ne régit pas à lui seul l'univers relationnel, car il existe (d'après l'enquête) d'autres paramètres qui jouent sur les formes de sociabilité.

3.3. Des formes de sociabilités, le lien social détaché des échelles spatiales

Le lien social n'est pas le produit des seules proximités spatiales ; d'autres paramètres interviennent dans la formation et du degré du lien.

- *L'opération du relogement* : l'opération de relogement effectuée par la Direction a engendrée deux situations contradictoires / distinctes :
 - *Un lien social très fort* lorsque les résidents affectés au bloc proviennent de la même ancienne résidence,
 - *Un isolement social, une situation de mise à l'écart* au moins au début lorsque les gens qui sont affectés au bloc sont issus de divers quartiers car ils se considèrent comme **étrangers ici**. Cela correspond à un temps d'adaptation dans le nouveau site de résidence et à une certaine prudence vis-à-vis de ses nouveaux voisins. Cependant, les nouveaux résidents continuent à entretenir des relations avec leurs anciens voisins (du quartier d'origine exemple, ils garderont le contact, une manière de s'informer et le cas échéant effectuer le déplacement pour une fête ou tout autre occasion (l'Aïd, mariage, fiançailles,

circoncision, naissance, obtention d'un diplôme ou promotion dans la carrière professionnelle, des funérailles, etc.).

- *La ritualisation des liens* : l'Islam est la religion des résidents ; la prière est l'une des cinq piliers de l'islam. Dans ce cas, le lien social se fabrique par la pratique religieuse. La fréquentation de la mosquée pour les cinq prières journalières contribue à créer et renforcer les occasions de rencontre (**Fig.47**). Ainsi, c'est par la prière que les liens se forgent et se renforcent et prennent tout leur sens : la religion prône le partage, la solidarité, la tolérance, le respect de l'autre. Ce sont là des valeurs fondamentales du vivre ensemble : il est attendu des individus et des groupes qu'ils partagent les événements heureux et malheureux, qu'ils visitent les proches et les amis à l'occasion des fêtes religieuses (l'Aïd el Fitr, l'Aïd el Adha, Mouharram, Achoura qui créent des occasions de rencontre), etc.

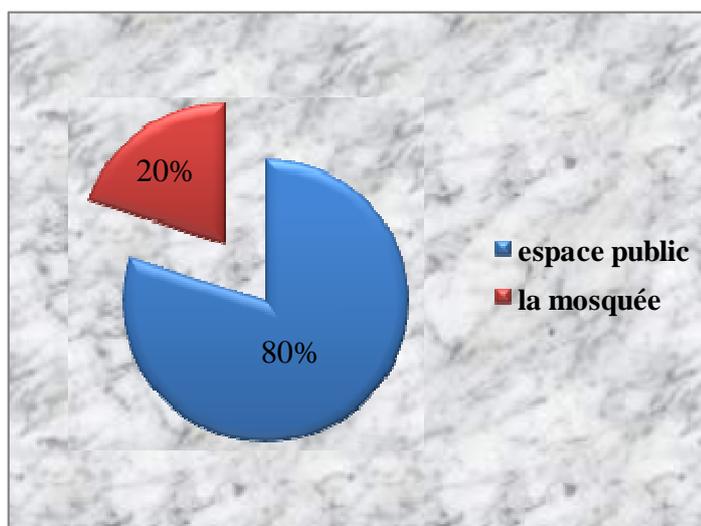


Fig.47: l'importance de la mosquée en tant qu'espace de rencontre

Source : Benzerara Amine, 2011

- *Le facteur temporel* exprimé par :
 - Ancienneté de résidence* : pour fonder les relations, la durée d'installation dans le logement est primordiale même si au début les gens ne se connaissent pas mais avec la quotidienneté (temps) les relations s'approfondissent. Les gens récemment installés connaissent peu de gens par rapport aux anciens.
 - Temps libre* : en plus de l'ancienneté de résidence, l'établissement des relations dépend du temps libre dont disposent les gens. Dans notre cas, contrairement aux retraités, la

majorité des résidents actifs (chefs de famille) travaillent dans le secteur public, ce qui réduit leur temps libre (à partir de 17h00 et les week-ends).

Conclusion

Si les conditions de l'échange et les interactions sociales sont théoriquement favorables par les effets de la distance spatiale minimale et la mixité résidentielle (absence d'un groupe dominant dans les repères du niveau éducatif et la catégorie socioprofessionnelle), en réalité, il se trouve qu'il y a des degrés différents de liens en fonction des échelles spatiales (échelle du quartier, l'échelle du bloc d'habitation), des tempéraments des personnes, du rythme de vie quotidienne des personnes. Ainsi, selon les cas, les liens sont fragiles ou forts, éphémères ou durables.

Donc, l'espace a joué un rôle très important dans la création des liens, mais son influence est très variable : la densité démographique a, simultanément, des effets négatifs en amplifiant le nombre potentiel de disputes et conflits de voisinage, et des effets positifs en rapprochant les gens et en favorisant les solidarités.

Toutefois, l'espace ne constitue pas le seul facteur faiseur ou défaiseur du lien. Le temps et les pratiques religieuses sont également des facteurs déterminant dans l'établissement et le développement du lien social et des formes de sociabilité.

Chapitre 6.

Résidences GENI-SIDER, un modèle de ségrégation socio-spatiale

Les résidences Géni-Sider du quartier Oued Kouba se situent au Nord du centre-ville, composées de 04 tours de R+16 détachées les unes des autres (**Fig.48**). Ce sont des résidences conçues sur le principe de l'enfermement matérialisé par la clôture (**Fig.49**), poste de garde à l'entrée et donc un accès contrôlé, et une présence des services ou d'équipements de sécurité, parking privé.



Fig.48: la composition des résidences GENISIDER

Source : Benzerara Amine 2012

Elles prennent la forme d'enclaves résidentielles. Elles sont dénommées **résidences fermées** ou **d'enclos résidentiels**. La variété dans la terminologie renvoie à un même sens qu'est l'isolat physique et donc une distance spatiale maximale.



Fig.49: les configurations d'enfermement

Source : Benzerara Amine 2012

Dans les résidences de Géni-Sider, il y a une distance physique minimale assurée par une forte densité observée à la fois au niveau de la résidence et au niveau du quartier, donc c'est un espace à la fois d'une distance maximale (par rapport à l'ensemble du quartier et aux autres quartiers de la ville) et minimale (par rapport à la résidence).

1- Distance spatiale résidentielle - maximale versus minimale

1.1.La distance spatiale maximale

Les résidences fermées, de par leur position et de par leur configuration, sont une entité résidentielle caractéristique d'une distance spatiale maximale. Cette distance est produite par des éléments d'aménagement et par des éléments morphologiques dont :

- Un îlot/parcelle fermé aménagé en un bloc de résidence, incluant parkings privés, des garages ainsi que des locaux commerciaux donnant à l'extérieur ; la rupture avec le maillage de la voirie publique en limitant la voirie interne à une fonction résidentielle, crée par la suite une discontinuité structurelle avec les autres quartiers de la ville. Ce type de produit est qualifié par Panerai⁹⁰ d'« îlot bourgeois » avec des façades cachées aux aspects de la rue.
- Un poste de garde ou autrement dit un accès contrôlé limité en nombre (un seul accès) fonctionnant en opération de filtrage/triage du flux d'entrée et de la sortie.
- La clôture qui sépare l'espace public de celle des résidences ou l'espace semi-privé formant ainsi un périmètre résidentiel délimité. La clôture a pour rôle d'une part de marquer le territoire et d'autre part de mettre à l'écart la résidence et ses occupants. De cette façon elle crée, paradoxalement, une distance maximale pour un espace de proximité. La clôture est la matérialité de **l'appropriation** (les résidents s'approprient leur espace commun, en laissant les enfants y jouer, etc.), et de **la territorialité** (l'espace appartient aux résidents).

⁹⁰ . P. PANERAI, J.-C. DEPAULE, J. CASTEX, 1997, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Edition Parenthèses, Marseille, p.147

1.2.La distance spatiale minimale

Les degrés du lien au niveau de la Résidence Géni-Sider découlent de l'articulation de trois échelles spatiales :

- *Echelle du quartier* : la zone où sont implantées ces résidences est très dense (500 hab./ha), prédominance d'un habitat collectif type promotionnel ainsi qu'habitat individuel dont le niveau est au minimum de R+4 (**Fig.50**) donc une densité résidentielle de 144 logt/ha⁹¹ ; toutes ces constructions y compris les résidences sont desservies par un seul axe routier de voisinage (**Fig.51**).



Fig. 50: *l'environnement immédiat*

Source : Benzerara Amine, 2012

- *Au niveau de la résidence* : espace résidentiel d'une superficie de 625m², d'une densité marquante (230 logt/ha), une résultante de l'implantation d'une tour de R+16, et dont le COS est de 17.
- *Au niveau du bloc d'habitation* : chaque bloc d'habitation est de R+16 formé de 04 à 05 logements par palier, desservis par un espace commun de circulation : hall, escalier et ascenseur.

⁹¹ *Mode de calcul* : A. HAMMOUNI « ville compacte versus ville éclatée, la densité : solution ou problème ? », *Vies de villes*, Hors série juin 2011, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR, p.42.



Fig. 51: l'axe routier en commun

Source : Benzerara Amine 2012

Ces échelles permettent de créer **un bassin résidentiel à faible distance** qui impose des passages et des croisements forcés/obligés que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la résidence.

Conclusion

Les résidences fermées de Génis-Sider même si elles sont implantées dans un espace de proximité, elles intègrent des éléments physiques d'enfermement expressifs d'une ségrégation spatiale, d'un repli d'une fraction de la population. Cette forme d'habitat favorise donc l'**individualisme**, d'une mise à l'écart volontaire assurée concrètement par des aménagements spécifiques répondant aux besoins de protection, de contrôle et de préservation. Les prix d'achat de telles constructions sont nettement supérieurs à ceux des constructions avoisinantes. Et par conséquent, il semblerait que la ségrégation spatiale est doublée d'une ségrégation sociale.

2- Une composante sociale très sélective

La construction des résidences Génis-Sider était dans le cadre d'un programme promotionnel dont une partie a été destinée à loger les cadres supérieurs du groupe (ceux qui ont le pouvoir d'achat) ; signifiant qu'une politique de sélection sociale a été pratiquée. D'après l'enquête menée, uniquement 35% (dont une majorité sont actuellement des retraités) des résidents actuels sont affiliés au groupe. Cela veut dire qu'il y a eu une recomposition sociale (accès au logement en 2^{ème} main).

Le reste des résidents (soit les 65%) sont récemment installés ; leur ancienneté varie entre 6 mois et 04 ans. Ces nouveaux résidents occupent leur logement occasionnellement : des locataires, des logements de fonction pour les directeurs, et des immigrés qui sont dominants (plus de 70% des occupants).

On constate ainsi qu'il existe deux catégories de résidents : l'ancienne et la nouvelle qui sont similaires par leur niveau de revenu et donc par leur pouvoir économique d'accéder, d'habiter ces résidences. Mais ces catégories ne sont pas issues du même profil socioprofessionnel.

- La première catégorie celle des anciens résidents est sélective de part la politique de loger en priorité les cadres du groupe. Elle est composée par des résidents qui appartiennent à la CSP : cadres supérieurs dotés de pouvoir (économique et politique), ce sont des PDG, directeurs régionaux, militaires, médecins spécialistes, directeurs techniques et des chefs de service...
- Quant aux nouveaux résidents, eux aussi, ils représentent un groupe sélectif. Leur sélection a été fondée sur le critère de niveau de revenu. En effet, les prix du loyer et les prix d'achat excessivement élevés excluent naturellement les personnes ayant les petites bourses : il y a des résidents qui payent leur loyer à 50.000 DA le mois pour un logement de F4 et le coût de vente du logement qui est pratiqué à des F3-F4 arrive à 15 millions DA.

Les niveaux de prix s'expliquent en partie par une position géographique privilégiée (nord de la ville et à 500m de la côte), par l'assurance d'une sécurité des résidents, par l'offre d'un espace privatisé par une opération de filtrage du flux entrant et sortant par l'interdiction aux non-résidents d'où **l'auto-exclusion des étrangers**.

Si une ségrégation socio-spatiale caractérise les résidences du Géni-Sider, il est intéressant de voir quels types de lien les résidents tissent entre eux et quels rapports ont-ils avec leur espace de vie ?

3- La question du lien au regard de cet articulation socio-spatiale

Le lien social est fondé sur les interactions sociales, le taux d'échange entre des individus. Il se joue dans une scène où sa plate-forme est l'espace matériel et son animateur sont les acteurs sociaux. Qu'en est-il au niveau des résidences de Géni-Sider ?

L'articulation la scène/ les acteurs de l'aire d'étude démontre qu'il existe une nouvelle solidarité basée sur l'enferment physique, la recherche de l'entre-soi social même dans un espace de proximité (distance spatiale minimale). Giddens A.⁹² l'a dénommé « *solidarité réflexive* ». Godard F.⁹³ la résume comme suit : « ...*cette nouvelle solidarité est faite des liens faibles, voire fragiles, changeantes et diversifiés...* ».

Les résultats de l'enquête viennent conforter cette description :

- *Les relations de voisinage* : les voisins ne se connaissant pas ; ils sont méfiants. Leur lien se limite à une relation très superficielle ; le contact se fait par des formes simples de salutations. La méconnaissance de ses voisins (la méfiance) et le pouvoir économique et social (indépendance financière et réseau social dense) des résidents se combinent pour expliquer la très grande distance sociale. Les relations entre résidents peuvent être conflictuelles pouvant déboucher, dans les cas extrêmes, sur le dépôt de plainte : il ya des résidents qui ne payent pas leur charges locatives (plus de deux ans) entraînant des situations aggravées arrivant jusqu'à la justice.
- A l'extérieur du bloc, les groupements sont très rares aussi bien durant la semaine que les week-ends. De ce fait, c'est un lieu résidentiel où l'ambiance est très calme. Les seuls moments où il y a un semblant d'animation, c'est lorsqu'il est tenu les réunions du comité de résidence.
- *Temps libre* : 60% des chefs de famille enquêtés déclarent préférer passer leur temps libre à la maison, taux qui confirme qu'une majorité des résidents a une volonté de s'enfermer (vie intérieure). Pour ceux qui occupent leur temps libre à l'extérieur, ils choisissent de se rencontrer dans des lieux publics hors quartier de résidence bien que

⁹² . A. GIDDENS, « les conséquences de la modernité », *Revue Française de science politique*, 1995, 45^{ème} année, p.882-885.

⁹³ . F. ASCHER et F. GODARD, « Vers une troisième solidarité », *Esprit*, 1999, n° 11, P. 171.

des lieux de proximité existent. En somme, on est face d'une dissociation entre le lieu de résidence et le lieu de vie sociale.

Le fondement des résidences est d'habiter en un même lieu et de s'ignorer mutuellement. Quel impact sur la cohésion sociale ? Une menace ou juste un autre mode de vie ?

Conclusion

Dans les pays occidentaux, l'objectif de créer les enclaves résidentielles est essentiellement la sécurisation « *...les gens veulent habiter un espace aéré, bien tenu, sans trembler à chaque fois que quelqu'un frappe à la porte...* ⁹⁴ », la recherche de l'entre-soi, allant jusqu'à la création des **villes privées** ou **Gated-Communities**.

Dans le cas étudié, qu'est-ce qui motive une tranche de la population à vivre dans ces résidences ? Est-ce pour des raisons de sécurité ? Il semblerait que la sécurité, même s'il est un motif plausible, n'est pas le facteur déterminant. A l'échelle des résidences s'étendant sur plus de 34 ha, il n'existe qu'un seul poste de police alors que dans le sud de la ville pour une même superficie, on dénombre plus de quatre postes. Il est possible que des facteurs sociologiques, interviennent également dans le choix du lieu de résidence : habiter ces résidences pourrait être une marque de réussite, une volonté de marquer son pouvoir économique et social, une reconnaissance du statut social.

⁹⁴. C. BOISTEAU « Construire le vivre-ensemble : Aménagement urbain et politiques de sécurité », *Cahier du Lasur 9 - Cahier de la Coopération 3*, Septembre 2006, ENAC, Barcelone p.1-147.

Conclusion de la troisième partie

A Annaba, la réalité du lien et les interactions sociales ont changé au gré des périodes en réponses aux changements des contextes politiques, socioéconomiques et socioculturels. Le lien entre le social et le spatial n'est pas évident à établir, et leur poids dans la fabrique et l'évolution de l'espace est variable dans le temps et dans l'espace. Il en résulte une extrême diversité de formes de sociabilité. La complexité des situations et des relations découverte par le travail de terrain confirme bien que la proximité spatiale ne va forcément pas de paire avec une proximité sociale (Wellman B.)⁹⁵.

Les quartiers AADL Sidi Achour et les résidences Géni-Sider Oued Kouba qui forment des bassins résidentiels des distances minimales n'ont pas généré automatiquement un rapprochement social. Bien au contraire, ils ont créé des situations d'éloignement et de rupture sociale sous les effets négatifs d'une trop grande proximité spatiale.

⁹⁵ . B. Wellman, 1999, *Networks in the global village*, West view press Boulder.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La ville est unique et multiple à la fois. Chaque ville se différencie de l'autre par ses dimensions spatiales, économiques, sociales et culturelles.

La ville est un système dont la cohérence est tirée de l'interaction de deux sous-systèmes : le sous-système spatial (ensemble de configurations physiques) et le sous-système social (idéologie, appropriation, normes, codes et valeurs sociaux). Pour J. Levy⁹⁶, la ville «... est une situation spatiale caractérisée par la concentration d'une société en un lieu (sur une distance physique minimale) en sorte d'y maximiser la densité et la diversité des interactions sociales... ».

La nature et le degré des interactions entre les éléments spatiaux et les éléments sociaux interviennent, d'une part pour caractériser et différencier la ville et d'autre part pour la faire évoluer.

Le degré des liens et des interactions sociales varie non seulement d'une période à une autre, mais aussi dans la même période. Selon les lieux, les époques et les sociétés, l'ordre de dominance spatial / social s'inverse. Ainsi, dans le cas de la ville d'Annaba qui est passée par trois grandes phases d'évolution, la nature du rapport spatial / social a été changeante.

Durant les deux premières phases de construction de la ville d'Annaba, matérialisées par la médina et la ville coloniale, le social s'impose avec force sur le spatial, signifiant que la structure spatiale n'est que la traduction matérielle de la société en place et de ses valeurs. Cette imposition se confirme dans l'acceptation sociale de l'espace matériel comme **un produit consommable**, dans l'appropriation collective forte de l'espace pour donner du sens au lieu⁹⁷.

Le poids du social émane du degré d'intensité des interactions sociales apprécié par l'importance et les formes de sociabilité et de solidarité. Dans de tels cas de figures, l'espace matériel n'est qu'une transcription plus ou moins fidèle de l'idéologie et des valeurs de la société en place (culture, mode de vie, rite et manifestation de la vie quotidienne, etc.).

La médina est une entité matérielle dont le principe d'organisation spatiale est calqué sur celui de l'organisation sociale (Sidi Boumediene Rachid⁹⁸). « ...Par-delà ses apparences de

⁹⁶. J. Levy In. S. BEUCHER et M. REGHEZZA, 2005, *La Géographie : pourquoi, comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Edition Hatier, Paris, p.176-177

⁹⁷. J. RABAGO, 2000, *Le sens de bâtir*, Edition Théétète, France.

⁹⁸. R. SIDI BOUMEDIENE « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985.

labyrinthe, la médina est structurée selon une logique d'introversion pour satisfaire des exigences culturelles et religieuses (en adéquation avec les préceptes de l'Islam)... ». Parmi ces exigences, on cite la séparation entre le privé et le public, entre l'espace masculin et l'espace féminin...

A l'échelle de la médina, les questions de la centralité, de la disposition de l'habitat et de la trame viaire sont traitées de manière à ce qu'elles soient adaptées aux valeurs d'une société arabo-musulmane. Parmi les grands traits de cette entité, on cite une centralité assurée par la grande mosquée et le souk, une nette séparation des fonctions résidentielles et des fonctions économiques concrétisée par la réalisation d'un réseau viaire hiérarchisé (rue, ruelle et impasse). En faisant jouer la séparation des fonctions et la connexion par un réseau viaire, on parvient à une progression des espaces les plus privés aux espaces les plus publics par une série de transitions : patio /skiffa /impasse /ruelle /rue /quartier⁹⁹.

La rue dessert les zones d'activités où le flux et la mixité sociale sont importants, tandis que la ruelle et les impasses desservent les espaces résidentiels et les lieux domestiques. Cette hiérarchisation de la trame viaire joue spatialement le rôle de la séparation entre l'espace public et l'espace privé ; et socialement la séparation entre les sphères d'urbanité, de convivialité et d'intimité. Ainsi, le désordre spatial apparent masque un ordre social établi.

Durant la deuxième phase d'extension (période coloniale), à l'instar de la période précédente, le social façonne le spatial ; mais on a affaire à un dessin et à un modèle socioculturel diamétralement opposé : l'espace est conçu et produit pour servir désormais de support à la vie civique, selon Cote M.¹⁰⁰ l'espace dans cette époque n'est pas neutre, il ne reflète pas seulement la nouvelle société (étrangère) qu'il porte mais en contre partie il tend à remodeler la société originale ou les autochtones.

La ville coloniale est greffée à la médina mais en rupture avec les principes d'organisation spatiale antérieurs. La ville coloniale est le résultat de l'installation d'une nouvelle société d'origine étrangère au mode de vie, aux valeurs et aux normes très différents de ceux de la société locale. Le souci de la séparation entre l'espace public et l'espace privé n'est plus la préoccupation majeure : l'introversion laisse place à l'extraversion, l'ouverture sur l'espace public : l'espace public devient le lieu de mixité sociale, de sociabilité.

⁹⁹. S. BOUKAIL-NEZZAL et A. ZEGHICHE, «L'espace habité dans les maisons traditionnelles, entre réappropriation, nouveaux usages et nouvelles pratiques socio-spatiales. Cas de la médina d'Annaba », *El-Tawassol, Revue des Sciences Sociales et Humaines*, 2009, n°24, pp.5-31

¹⁰⁰. M. COTE, 1988, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Edition Flammarion, France. P.09

Quant à la troisième phase d'extension coïncidant avec la période postcoloniale, la nature du rapport spatial/social est plus difficilement définissable. Le jeune État algérien, mû par un sentiment nationaliste et à la recherche d'un recouvrement de son identité, a tenté d'effacer les traces du colonialisme ; il a opéré à des changements d'affectation des bâtiments publics, de noms des rues...), une marque significative de volonté politique de rétablir le sentiment d'appartenance à la terre, à la nation et à la religion musulmane¹⁰¹. Mais confronté aux difficultés d'ordre économique et social (niveau éducatif faible, une population à prédominance agricole, insuffisance des infrastructures, exode rural d'ampleur sans précédent), il avait à faire des choix.

Dans de le domaine de l'infrastructure, l'État avait à répondre aux besoins croissants en matière de logements et d'équipements de proximité, ce qui l'a réorienté vers le choix de la formule ZHUN comme réponse rapide à une très forte demande en logement. Cette option si elle est justifiée, elle a introduit un rapport spatial/social particulier.

D'une manière générale, on remarque une nette dissociation entre spatial et social : un rejet social du produit spatial, et notamment les ZHUN réalisées durant la décennie 1970. L'ambiguïté et l'ambivalence du lien spatial/social s'installe : il y a une certaine confusion, flou dans le sens de la relation spatial/social. Ce rejet provient des changements de la fonction de l'espace matériel et notamment de l'espace public où les conflits d'usage et les détournements d'usage se multiplient. Les lieux sociaux sont créés spontanément par les usagers : les espaces de regroupement et de rencontre sont difficiles à définir spatialement¹⁰² : le trottoir, la chaussée, le parking, l'espace attenant au logement deviennent des lieux de prédilection de pratiques sociales.

La Plaine Ouest est un quartier résidentiel de 304 hectares se situant au sud de la ville d'Annaba, où l'espace public n'est, dans les faits, qu'un espace résiduel. La nécessité de construire en masse dans des délais de temps courts fait que l'espace matériel produit répond plus à des exigences techniques et fonctionnelles que socioculturelles.

Aux ZHUN a succédé l'offre d'autres formules d'habitat (lotissements, enclos résidentiels) s'inscrivant dans un contexte d'ouverture du marché et d'affirmation de certaines catégories sociales. L'ouverture du marché a permis de diversifier les acteurs de construction (dans le cadre réglementaire). On parle de la promotion étatique et de la promotion privée afin de répondre en quantité et qualité aux aspirations des différentes catégories sociales.

¹⁰¹. M. BONETTI (dir.), « la résidentialisation, quelle approche pour les DDE ? » Acte du séminaire Janvier 2002, *Les rapports la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction*, Septembre 2002, 35p.

¹⁰². P. PANERAI, J.-C. DEPAULE, M. DEMORGON, 1999, *Analyse urbaine*, Edition Parenthèse, Marseille.

Mais la politique de construction actuelle, comme la précédente, est à dominance résidentielle ; les éléments de différenciation apparaissent dans la qualité du produit spatial (un espace amélioré architecturalement, complété par des aménagements extérieurs) et d'une densification de l'espace bâti.

Dès lors, il était intéressant de voir si la densité qui est à l'origine de la proximité spatiale (par distance physique minimale) se double d'une distance sociale minimale. Dans cette perspective, il a été pris comme terrain d'investigation deux quartiers de la ville d'Annaba (cas du quartier AADL Sidi Achour et Résidences Géni-Sider Oued Kouba) où prédomine l'habitat collectif caractéristique d'une proximité spatiale mais regroupant des populations de profil socioéconomique différente pouvant être à l'origine de la création d'univers relationnels contrastés.

Au terme de notre étude, il ressort que les interactions socio-spatiales sont à la fois fortes et fragiles, similaires et différentes. La configuration de l'espace matériel oblige les populations à s'adapter au mieux à l'environnement physique et au voisinage. Les qualités des rapports sociaux peuvent aller de la confiance à la méfiance voire la défiance et au rejet de l'autre (repli, isolement, déni).

Par conséquent, dans la réponse massive et rapide aux besoins de la société, la rationalité technique a été actionnée au détriment des valeurs socioculturelles, de la convivialité. Aussi, **la rapidité** de construire ne signifie t-elle pas **la brutalité** des pratiques et les idéologies de la société? Selon Chadoin¹⁰³, le fonctionnalisme et le rationalisme dans les constructions « ...a réduit l'existence humaine à une théorie des besoins... ».

C'est dire que la politique de l'habitat ne devrait pas se limiter à des opérations ponctuelles basées sur le seul critère de rationalité technique et économique. Autrement dit, la politique de construction devrait s'intégrer dans une perspective d'ensemble, qui prendrait en compte les aspirations et les valeurs des populations. Selon Sidi Boumediene R., «... *concevoir une cité d'habitation, c'est concevoir les espaces aptes à permettre le déroulement des actes de la vie personnelle et collective, guidés par des règles de relation entre voisins, entre personne d'âge et de sexe différents...* ¹⁰⁴ ».

¹⁰³ . O.CHADOIN, 2004, *La ville des individus – Sociologie, Urbanisme et Architecture, propos croisés*, Edition L'Harmattan, Paris, p.17

¹⁰⁴ . R. SIDI BOUMEDIENE« Cadre bâti et société », *Les cahiers de l'aménagement*, Septembre 1986, N°0, U.R.A.T Alger, p.09

Ce faisant, on contribuera à donner du sens à ce que nous bâtissons ou de permettre à chacun de construire un sens à son existence : d'où venons-nous ? Comment vivons-nous ? qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

En définitif, pour un maximum d'efficacité le projet doit être global et non pas ponctuel ; on parle ici du **projet urbain** qui vise en général le renforcement des quartiers, le calibrage des jonctions et notamment l'équilibre des secteurs¹⁰⁵.

¹⁰⁵ . H.- P. JEUDI, 2003, *Critique de l'esthétique urbaine*, Edition sens & touka, Paris, p.50

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN Rémy, 2004, *MORPHOLOGIE URBAINE, Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Edition Armand Colin, Paris.

AMROUCHE Akli et HOCINE Mohamed « la politique urbaine en Algérie, enjeux et perspectives » (interview avec Mr MOUSSA Noureddine), *Vies de villes*, Hors série juin 2011, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR. P.08-18

AROUA Najet « Politique de l'habitat en Algérie », *Vies de villes*, Printemps 2005, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR, P.38-40.

ASCHER F. et GODARD.F, « Vers une troisième solidarité », *Esprit*, 1999, n° 11, p. 168-189.

BASSAND Michael, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

BASSAND Michael, KAUFMANN Vincent, JOYE Dominique, 2001, *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presses polytechnique et universitaires romandes, France.

BEGUIN Katia, DAUSTRESME Olivier (dir.), 2004, *Ville et esprit de société*, Presses universitaires François Rabelais, Tours.

BENABBES-KAGHOUCHE Samia, 2010, *la médina de Constantine*, Edition Dar Elhouda, Ain M'lila, Algérie.

BERQUE Augustin, 1993, *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au japon*, Gallimard, Paris.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle et DEBOULET Agnès (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde Arabe : Penser, faire et transformer la ville*, Edi. KARTHALA, France.

BEUCHER Stéphanie et REGHEZZA Magali, 2005, *La Géographie : pourquoi, comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Edition Hatier, Paris.

BLANC M., « éditorial » in *Espace et société*, 1992, n°68.

BOISTEAU Charlotte « Construire le vivre-ensemble : Aménagement urbain et politiques de sécurité », *Cahier du Lasur 9 - Cahier de la Coopération 3*, Septembre 2006, ENAC, Barcelone p.1-147.

BONACORSI Giuseppe, « Morphologie et Architecture », *Les Tissus Urbains* (Colloque international à Oran 1-3/12/1987), Ministère de l'urbanisme et de la construction, Edition ENAG, Algérie, 1989, p275-290.

BONETTI Michel (dir.), « la résidentialisation, quelle approche pour les DDE ? » Acte du séminaire Janvier 2002, *Les rapports la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction*, Septembre 2002, 35p.

BOUKAIL-NEZZAL S. et ZEGHICHE A., « L'espace habité dans les maisons traditionnelles, entre réappropriation, nouveaux usages et nouvelles pratiques socio-spatiales. Cas de la médina d'Annaba », *El-Tawassol, Revue des Sciences Sociales et Humaines*, 2009, n°24, P.5-31

BRAHAMIA Khaled et MOKHENACHI Samia, « Les inégalités spatiales et risque social urbain. Cas de la ville d'Annaba » Séminaire International du 20-21-22 avril 2010, *Environnement Urbain et Développement Durable. Entre Discours Politiques et Pratiques d'Aménagement*, Université Badji Mokhtar, Annaba, 14p.

CHADOIN Olivier, 2004, *La ville des individus – Sociologie, Urbanisme et Architecture, propos croisés*, Edition L'Harmattan, Paris.

CHOAY Françoise (dir.), 1972, *Le sens de la ville*, Edition du seuil, Paris.

COTE Marc « l'urbanisation en Algérie : Idées reçues et réalités », *travaux de l'institut de géographie de Reims*, 1993, N°85-86, P. 59-72

COTE Marc, 1988, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Edition Flammarion, France.

COTEREAU M. J., 1933, *la situation actuelle de BÛNE, études préliminaires*, les éditions du journal général- travaux publics et bâtiments, Alger.

CUSSET P.-Y., « Individualisme et lien social », *Problèmes politiques et sociaux*, 2005, n°911, 120 p.

DE GAULEJAC V., TABOADA LEONETTI I., 1994, *La lutte des places*, Edition Descellé de Brouwer.

DE MAXIMY René, 2000, *le commun des lieux*, Edition Mardaga, Sprimont (Belgique).

DERDOUR H'sen, 2004, *ANNABA 25siècles de vie quotidienne et de luttes*, 2^{ème} Edition, Algérie (T. I, T.II).

DONADIEU Pierre, 2002, *La Société Paysagiste*, Edition Actes SUD/ENSP, France.

DORIER-APRILL Elisabeth (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Edition du temps, Nantes.

DURKHEIM E., 1998, *De la division du travail social*, Quadrige.

ELEB Monique et CHÄTELER Anne-Marie, 1997, *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*, édition de l'Épure.

FOUCHIER V., 1997, *les densités urbaines et le développement durable*, Edition Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, Paris.

GIDDENS Anthony, « les conséquences de la modernité », *Revue Française de science politique*, 1995, 45^{ème} année, p.882-885.

GODARD Francis, 2001, *la ville en mouvement*, Edition Gallimard, France.

GROSJEAN Michèle et THIBAUD Jean-Paul (dir.), Mai 2001, *l'espace urbain en méthode*, Edition Parenthèses, Marseille.

GURVITCH George, 1959, *la vocation actuelle de la sociologie*, PUF, Paris.

HAMMOUNI Amar « ville compacte versus ville éclatée, la densité : solution ou problème ? », *Vies de villes*, Hors série juin 2011, N°2, Edition les alternatives urbaines ALUR, P.40-44.

HATHOUT Zohra, Mai 2009, *LES RESIDENCES « FERMEES » A ANNABA (Nord Est algérien) Un produit résidentiel « libéral » menaçant la ville*, Univers. Badji Mokhtar Annaba.

HAUMONT Nicole et LEVY Jean-Pierre (dir.), 1998, *LA VILLE ECLATEE, quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Paris.

JEUDI Henri Pierre, 2003, *Critique de l'esthétique urbain*, Edition sens & Touka, Paris.

JOSEPH Isaac, 1998, *La ville sans qualités*, Editions de l'Aube.

LANDAUER Paul, 2009, *l'architecte, la ville et la sécurité*, édition Presses universitaires de France, Paris.

LEANDRO M.-E., « Le lien social dans la pensée sociologique classique », in J. PAVAGEAU (dir.), *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, 1997, p.41-54.

LEDRUT Raymond, 1974, *Sociologie urbaine*, Presse universitaire de France.

LEFEBVRE Henri, 1970, *La révolution urbaine*, Gallimard, Paris.

LEVY Jacques, « la mesure de l'urbanité », *Urbanisme*, Sept-Oct. 1997, n°296, P.58-61.

LEVY Jacques, 1994, *l'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de la FNSP, Paris.

LYNCH Kévin, 1976, *L'image de la cité*, Edition Dunod, Paris.

MASBOUNGI Ariella et BOUDIN Alain, *Urbanisme des Modes de Vie*, Edition le Moniteur, 2004.

MONTERO Muriel, 2002, *La ville*, Edition ellipse, Paris.

PANERAI Philippe, DEPAULE Jean Charles, CASTEX Jean, 1997, *Formes urbaines : de l'ilot à la barre*,_Edition Parenthèses, Marseille.

PANERAI Philippe, DEPAULE Jean Charles, DEMORGON Marcelle, 1999, *Analyse urbaine*, Edition Parenthèse, Marseille.

PELLEGRINO Pierre, 1994, *Figures architecturales, Formes urbaines* (Actes du congrès de Genève de l'association internationale de sémiotique de l'espace), Edition Economia, Genève – Suisse.

PELLEGRINO Pierre, 2001, *le sens de l'espace, l'époque et le lieu*, Edition Economia, Paris.

PLIEZ Olivier, 2003, *Villes du Sahara, Urbanisation et urbanité dans le Fezzan Libyen*, Edition CNRS, France.

RABAGO Jésus, 2000, *Le sens de bâtir*, Edition Théétète, France.

REMY Jean et VOYE Liliane, 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*,_Harmattan, Paris.

SABLET Michael, 1990, *Des espaces urbains agréables à vivre*, éditions de Moniteur, Paris.

SIDI BOUMEDIENE Rachid « Cadre bâti et société », *Les cahiers de l'aménagement*, Septembre 1986, N°0, U.R.A.T Alger. P.04-10.

SIDI BOUMEDIENE Rachid « aspects psychologiques du changement social », *la revue algérienne de psychologie et des sciences de l'éducation*, n°2 (1986), n°3 (1987), OPU, Alger, p.1-39.

SIDI BOUMEDIENE Rachid « morphologies urbaines pré- et postcoloniale, quelques réflexions », *Villes et Méditerranée*, colloque de Venise, 10-12 octobre 1985. P.01-18

SIEVERTS Thomas, 2004, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Editions Parenthèses.

TAPIE Guy, 2005, *Maison Individuelle, architecture, urbanité*, Edition l'Aube, France.

THOMAS François (coord.), 2002, *Espaces publics, architecture et urbanité, de part et d'autre de l'Atlantique*, Publication de l'université de Saint-Etienne, France.

TOPALOV Christian (dir.), 2002, *les divisions de la ville*, Ed. UNESCO, Editions de la maison des sciences de l'homme, France.

TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir.), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

WALLOT J. P., LANTHIER P. et WATELET H., *Constructions identitaires et pratiques sociales*, (actes du colloque à l'université d'Ottawa les 4, 5 et 6 octobre 2000), les presses de l'université d'Ottawa.

WELLMAN B., 1999, *Networks in the global village*, West view press Boulder.

WILBAUX Quentin, 2001, *la médina de Marrakech, Formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*, Edition Harmattan, Paris.

المركز الوطني لوثائق الصحافة و الأعلام (C.N.D.P.I), 2009, "المشاريع الكبرى في الجزائر قطاع السكن و العمران" الجزائر.

Sites Internet

- www.annabacity.net
- www.ebooks.gratuit.org
- www.find-docs.com
- Base de données des professionnels de l'urbanisme (<http://www.urbanet.com/>)
- « MULETA » encyclopédie européenne de l'urbanisme et de l'habitat. (<http://www.muleta.org/>)
- Programme international UNESCO-MOST « *les mots de la ville* » Projet et réseau de recherches comparatives internationales, programme UNESCO/MOST (<http://www.unesco.org/most/>)
- Sommaire de la revue Urbanisme (www.urbama.org)
- Revue numérique CYBERGEO (institut de géographie, Paris) (www.cybergeogeo.fr)
- Office national des statistiques (www.ons.dz)
- Agence national de l'amélioration et du développement du logement (www.aadl.com.dz)
- Journal officiel (<http://www.joradp.dz>)

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire Quartier AADL Sidi Achour

Bonjour, je réalise une étude pour la préparation de la thèse de Majestèr en Architecture à Annaba, cette étude est auprès de la population qui habitent **AADL** pour savoir comment les gens vivent dans leur quartier, Etes-vous d'accord de répondre aux questions suivantes ?

1. Depuis quand vous occupez votre logement ?
2. Dans quel quartier résidez-vous avant ?
-Quartier Ville
3. La commune de naissance du chef de la famille :
4. Nombre de personnes qui composent la famille (*les parents et les enfants*) :
 Féminin Masculin
5. Nombre de personnes qui travaillent :
6. La profession du chef de famille :
- Dans le secteur : Public Privé
7. Quel est le niveau éducatif du chef du ménage ?
 Primaire Moyen Sans
 Lycée Universitaire
- 8a. Age du chef de la famille :
- 8b. Nombre des membres de la famille de la tranche d'âge (*plusieurs réponses peuvent être choisies*):
 Moins de 15 ans 15-30 ans
 30-60 ans Plus de 60 ans
9. Où passez-vous votre temps libre ?
 Maison Quartier Hors ville
 Hors quartier, lequel ?
10. Où passent vos enfants leur temps libre ?
 Maison Extérieur
Si à l'extérieur, où ?
11. Disposez-vous d'internet à la maison ? Oui Non
12. Catégories qui utilisent l'internet :
 Parent Enfant Les deux

13. La durée journalière sur le net :

14. Combien de voisins connaissez-vous ?

15. Vos relations avec vos voisins :

Bonnes

Moyennes

Mauvaises

Pourquoi ?

16. Où rencontrez-vous vos voisins ?

-Père et fils : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

-Mère et fille : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

17. Où rencontrez-vous vos amis ?

-Père et fils : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

-Mère et fille : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

18. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous rencontrez vos amis ? (**classer les choix**)

Travailler Promener Discuter, voir des connaissances

Visiter les lieux, où ?

Autres raisons

19. Quelle est le moyen pour fixer une rencontre ?

20. Est-ce que vous préférez rencontrer vos amis :

Dans un lieu

Sur net

21. Quelle est la particularité de votre lieu de rencontre ?

Calme

Discret

Propre

Sécurisé

Beau

Espace Naturel

Les gens qui le fréquentent Autres, Laquelle ?

22. Combien de fois fréquentez-vous votre espace de rencontre ,

(exemple : 2fois par jour) ?

23. Y-a-t-il des éléments matériels (ex : placette, parking, espace vert...) qu'il faut :

- Ajouter au quartier , Lesquelles
- Supprimer du quartier Lesquelles

24. Qu'es-ce que vous pensez du degré de la sécurité de votre quartier ?

- Elevé Moyen Mauvais

25. Utilisez-vous la placette du quartier ? Oui Non

26. Que pensez-vous de la placette de votre quartier (*Choisissez quatre réponses*) ?

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Belle | <input type="checkbox"/> Laide |
| <input type="checkbox"/> Animée | <input type="checkbox"/> Peu Animée |
| <input type="checkbox"/> Grande | <input type="checkbox"/> Petite |
| <input type="checkbox"/> Proche | <input type="checkbox"/> Lointe |

27. Quel moyen de transport employez-vous pour vous déplacer hors quartier (*le plus utilisé*)?

- Voiture Transport Public Marche à pied
- Taxi Vélo

28. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous déplacez hors quartier ?

- Travail Achats Loisirs
- Scolarisation des enfants,..... où ?
- Autres,..... Lesquelles ?

29. Etes-vous : Propriétaire Locataire

30. Le choix de votre quartier était :

- Obligatoire (Nécessité) Volontaire

Pourquoi ?

31. Si vous avez l'occasion de déménager, quel type de logement préférez-vous habiter?

- Résidence clôturée, Pourquoi ?
- Maison individuelle, Pourquoi ?
- Autre, lequel ?

Merci pour votre coopération

Annexe 2 : Questionnaire Résidences Géni-Sider Oued Kouba

Bonjour, je réalise une étude pour la préparation de la thèse de Majester en Architecture à Annaba, cette étude est auprès de la population qui habitent **les Résidences GENISIDER** (Oued KOUBA) pour savoir comment les gens vivent dans leur quartier, Etes-vous d'accord de répondre aux questions suivantes ?

1. Depuis quand vous occupez votre logement ?

2. Dans quel quartier résidez-vous avant ?

-Quartier Ville

3. La commune de naissance du chef de la famille :

4. Nombre de personnes qui composent la famille (**les parents et les enfants**) :

Féminin

Masculin

5. Nombre de personnes qui travaillent :

6. La profession du chef de famille :

- Dans le secteur : Public Privé

7. Quel est le niveau éducatif du chef du ménage ?

Primaire

Moyen

Sans

Secondaire

Universitaire

8a. Age du chef de la famille :

8b. Nombre des membres de la famille de la tranche d'âge (**plusieurs réponses peuvent être choisies**):

Moins de 15 ans

15-30 ans

30-60 ans

Plus de 60 ans

9. Où passez-vous votre temps libre ?

Maison

Résidence (bloc)

Hors ville

Hors résidence, lequel ?

10. Où passent vos enfants leur temps libre ?

Maison

Extérieur

Si à l'extérieur, où ?

11. Disposez-vous d'internet dans votre maison ? Oui Non

12. Catégories qui utilisent l'internet :

Parent

Enfant

Les deux

13. La durée journalière sur le net :

14. Combien de voisins connaissez-vous ?

15. Vos relations avec vos voisins :

Bonnes

Moyennes

Mauvaises

Pourquoi ?

16. Où rencontrez-vous vos voisins ?

-Père et fils : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

-Mère et fille : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

17. Où rencontrez-vous vos amis ?

-Père et fils : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

-Mère et fille : Quartier, Où ?

Hors quartier, Où ?

18. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous rencontrez vos amis ? (*classer les choix*)

Travailler

Promener

Discuter, voir des connaissances

Visiter les lieux, où ?

Autres raisons

19. Quelle est le moyen pour fixer une rencontre ?

20. Est-ce que vous préférez rencontrer vos amis :

Dans un lieu

Sur net

21. Quelle est la particularité de votre lieu de rencontre ?

Calme

Discret

Propre

Sécurisé

Beau

Espace Naturel

Les gens qui le fréquentent

Autres, Laquelle ?

22. Combien de fois fréquentez-vous votre espace de rencontre,

(exemple : 2fois par jour) ?

Par

23. Y-a-t-il des éléments matériels (ex : placette, parking, espace vert...) qu'il faut :

Ajouter à la résidence , Lesquelles

Supprimer à la résidence , Lesquelles

24. Quel moyen de transport employez-vous pour vous déplacez hors quartier (*le plus utilisé*)?

Voiture

Transport Public

Marche à pied

Taxi

Vélo

25. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous déplacez hors résidence ?

Travail

Achats

Loisirs

Scolarisation des enfants,où ?

Autres,..... Lesquelles ?

26. Etes-vous :

Propriétaire

Locataire

27. Le choix de votre résidence était :

Obligatoire (Nécessité)

Volontaire

Pourquoi ?

28. Si vous avez l'occasion de déménager, quel type de logement préférez-vous habiter?

- Maison individuelle,

Pourquoi ?

- Autre,

lequel ?

29. Vous occupez le logement d'une façon :

Permanente

Occasionnelle

Merci pour votre coopération

Textes législatifs et réglementaires

- Décret exécutif n°2000-76 du 02/04/1999 définissant les conditions et les modalités d'accès aux logements publics locatifs à caractère social.
- Décret exécutif n°01-105 du 23/04/2001 fixant les conditions et modalités d'acquisition dans le cadre de la location-vente de logements réalisés sur fond publics.
- Loi n°03-05 de la 14/06/2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003
- Décret exécutif n°03-35 du 13/01/2003. Fixant les conditions et modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics.
- Décret exécutif n°03-408 du 05/11/2003. fixant les règles de création et d'organisation des agences locales de gestion et de régulation foncières urbaines
- Loi n° 04-05 du 14/08/2004 relative à l'aménagement et l'urbanisme. jora. N°84
- Loi n° 04-06 du 14/08/2004.. Relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte Jora n°51
- Décret exécutif n°04-234 du 04/08/2004. Fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-110 intitulé « fons d'aide à l'accession à la propriété dans le cadre du dispositif location-vente »
- Décret exécutif n°04-137 du 21/04/2004. fixant les conditions et modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logement réalisé sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tous autres financements. Jora N° 27
- Décret exécutif n°04-334 du 24/10/2004. Définissant les conditions et les modalités d'accès aux logements publics locatifs à caractère social.
- Décret exécutif n°04-340 du 02/11/2004 fixant les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location –vente, de logements réalisés sur fonds publics ou ressources bancaires ou tous autres financements.
- Loi n° 08-15 du 20/07/2008. Fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.
- Décret exécutif n°08-142 du 11/05/2008. Fixant les règles d'attribution du logement public locatif
- le décret N° 91-148 du 12 mai 1991 relatif à la création de l'agence national de l'amélioration et du développement du logement.